**Le Monde**

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Huitième « Nuit des étoiles »
■ Le best-seller d'Internet




CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16651 – 7,50 F - 1,13 EURO

DIMANCHE 9 - LUNDI 10 AOÛT 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

# Attentats anti-américains : la piste islamiste

● Une mystérieuse « Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans » revendique les attentats de Nairobi et Dar es-Saalam ● Les explosions à la voiture piégée ont fait au moins une cinquantaine de morts ● Le président Clinton a dénoncé des actes « répugnants »

UNE MYSTÉRIEUSE *« Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans »* a revendiqué les deux attentats anti-américains qui, vendredi 7 août, au Kenya et en Tanzanie, ont fait près d'une cinquantaine de morts et des centaines de blessés. La revendication a été formulée dans des appels téléphoniques qu'un interlocuteur anonyme a adressés au bureau du Caire du quotidien saoudien *Al Hayat* et à une agence de presse internationale à Dubaï, dans l'Etat des Emirats arabes unis. C'est la première fois que ce nom apparaît dans la nébuleuse des organisations et groupuscules qui, ces vingt dernières années, ont pratiqué le terrorisme au nom de l'islam extrémiste. L'interlocuteur n'a fourni aucune précision sur les éventuelles exigences de cette organisation.

Les autorités américaines n'avaient pas encore commenté cette revendication samedi ; elles se sont déclarées prêtes à étudier et suivre toutes les pistes possibles. Le bilan des morts pourrait encore s'alourdir ; des sources hospitalières parlent d'une centaine de morts. Le président Bill Clinton a promis de traquer partout dans le monde les auteurs d'actes qu'il a qualifiés de *« répugnants et inhumains »*. Les attentats ont frappé de façon quasi simultanée les ambassades américaines à Nairobi et Dar es-Salaam, deux capitales de pays qui, en Afrique de l'est, ont les meilleures relations avec Washington. A Nairobi, où l'attentat a dévasté tout un quartier, les autorités ont déclaré cinq jours de deuil et, dans les décombres, les recherches se poursuivaient samedi.




*Lire page 2*

## Le « Shelltanat » de Brunei connaît ses premiers déboires

**BANGKOK**
*de notre correspondant régional*

Niché sur la côte septentrionale de l'île de Bornéo, le petit sultanat de Brunei Darussalam symbolise la prospérité liée à la manne pétrolière : de fabuleuses réserves d'hydrocarbures ; des dômes dorés de mosquées dominant la forêt tropicale ; des réjouissances inouïes lors des anniversaires de Muda Hassanal Bolkiah, vingt-neuvième roi d'une dynastie vieille de cinq siècles, monarque islamique et l'un des hommes les plus riches de la planète ; l'un des revenus par tête les plus élevés d'Asie, une voiture pour deux habitants, enseignement et soins gratuits, aides au logement et prêts à la consommation. En prime – peu appréciée –, l'interdiction drastique de l'alcool...

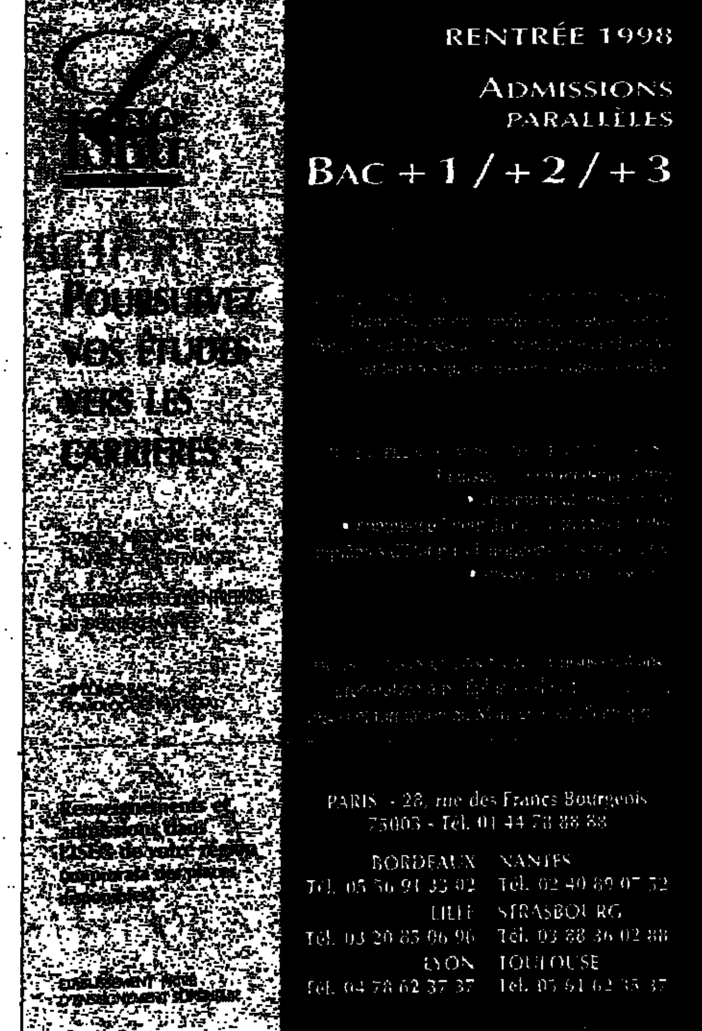
A Brunei, l'Etat emploie la moitié des près de trois cent mille habitants et la Royal Dutch Shell pratiquement le reste, à elle seule – ce qui vaut au sultanat son surnom de « Shelltanat ». Or, pour la première fois, quelques nuages apparaissent à l'horizon. En fuite à l'étranger, l'un des frères du sultan, le prince Jefri Bolkiah, a été limogé du ministère des finances qu'il dirigeait depuis des années, et de la direction d'Amedeo, conglomérat chargé d'investir à l'étranger une bonne partie des recettes du sultanat. La raison : un trou de près de 100 millions de francs a été découvert dans les comptes d'Amedeo, dont la gestion a été provisoirement confiée à deux consultants internationaux. L'effondrement d'Amadeo a provoqué le départ de plus de vingt mille étrangers expatriés, qui se sont retrouvés sans emploi. Le prince Jefri a également perdu les directions des télécommunications et de la BIA (Brunei Investment Agency), gestionnaire de quelque 360 milliards de francs d'investissements et propriétaire, entre autres, d'hôtels aussi prestigieux que le Plaza Athénée à Paris.

En outre, depuis le début de l'année, les recettes du pétrole, qui représentent la moitié de celles de l'Etat de Brunei, ont chuté de 40 %. Enfin, la crise asiatique finit par avoir des effets sur cet eldorado : le dollar local, toujours lié à son cousin singapourien, a chuté de 17 % en l'espace d'un an.

Depuis quelques années, le sultan Hassanal Bolkiah songe à diversifier une économie construite sur des puits de pétrole et de gaz. Au rythme actuel d'exploitation, les réserves d'hydrocarbures seront épuisées dans un délai de vingt à trente ans, soit celui d'une génération. Le sultan veut transformer son petit territoire – l'équivalent de la superficie et de la population de l'Ardèche – en un centre de services, en dépit de la concurrence de Singapour et de Hongkong.

Ces récentes difficultés vont donc le contraindre à introduire davantage de transparence dans ses comptes, ne serait-ce que pour satisfaire les créanciers d'Amadeo. Car les dernières élections sont ici un lointain souvenir : elles ont eu lieu en 1962, vingt-deux ans avant l'indépendance ! Brunei illustre encore la devise des monarques absolus, *« l'Etat, c'est moi »* : le sultan est également premier ministre et, depuis peu, ministre des finances ; aucune distinction publique n'est faite entre les finances de l'Etat et celles de la famille royale. La récession aidant, Hassanal Bolkiah, l'un des derniers autocrates de la région, va donc devoir modifier ses habitudes. Pour l'heure, il a commencé par demander à ses sujets de se serrer un peu la ceinture...

*Jean-Claude Pomonti*




## M^me Aubry et les médecins : l'épreuve de vérité

LES EXPERTS en météorologie sociale sont presque unanimes : il y a un avis de gros temps, à la rentrée, sur le système de santé. Les dépenses dérapent, la majorité des syndicats de médecins demeurent farouchement hostiles à tout encadrement économique de l'activité des praticiens, et l'annulation, par le Conseil d'Etat, des conventions liant les généralistes et les spécialistes à la Sécurité sociale laisse un vide qu'il va falloir combler avant la mi-novembre. Comme le préfigurent les discussions à couteaux tirés avec les radiologues, les relations entre le gouvernement et le corps médical – si lourdes d'ambiguïtés ces derniers mois – vont entrer, à l'automne, dans une zone de turbulences.

Martine Aubry, qui a cherché pendant un an à ramener les médecins à la raison et à la table des négociations, n'a-t-elle pas investi à fonds perdus ? Claude Maffioli, président de la CSMF, la première organisation de médecins libéraux, a beau créditer M^me Aubry d'un sens du dialogue qu'il n'avait pas trouvé chez Alain Juppé, il ne cache pas que la rentrée sera marquée par une *« épreuve de vérité »* avec le gouvernement (*Le Monde* du 5 août). Elle portera, une fois de plus, sur la maîtrise des dépenses de santé et, plus précisément, sur ce que M^me Aubry a appelé une *« clause de sauvegarde »*, qui n'est rien d'autre qu'un mécanisme de réduction du revenu des médecins en cas de dépassement des objectifs de dépenses d'assurance-maladie votés par le Parlement. On voit mal les syndicats médicaux hostiles au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale accepter de la gauche ce qu'ils ont refusé à la droite.

Le retour de Gilles Johanet à la direction de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) confirme l'intention du gouvernement de siffler la fin de la « récréation », qui a eu les conséquences que l'on sait : une progression de 3,4 % des dépenses de médecine de ville au cours des cinq premiers mois de 1998.

M. Johanet a demandé à M^me Aubry de lui laisser une grande marge de manœuvre, notamment pour passer tous les biens et les services médicaux au crible du seul critère qui vaille : le service médical rendu.

*Jean-Michel Bezat*

*Lire la suite page 8*

## L'alpiniste français Eric Escoffier porté disparu dans l'Himalaya

ÉRIC ESCOFFIER et sa compagne de cordée, Pascale Bessière, sont portés disparus depuis le 29 juillet sur les pentes du Broad Peak, un sommet de 8 047 mètres situé dans la chaîne himalayenne du Karakorum, au Pakistan. Il reste peu d'espoir de retrouver vivants les deux grimpeurs, vus pour la dernière fois à 7 800 mètres d'altitude, sur la crête qui mène au sommet. Auteur de premières remarquées dans les Alpes, devenu un spécialiste des enchaînements des voies les plus difficiles du massif, Eric Escoffier avait aussi gravi cinq pics himalayens de plus de 8 000 mètres. Son brillant palmarès avait été interrompu en 1987 par un accident de voiture qui le laissa partiellement hémiplégique. Surmontant son handicap, il avait recommencé, depuis 1996, à enchaîner l'ascension des sommets les plus élevés du globe.

*Lire page 12*

## Grenoble et son eau

LE TRIBUNAL administratif de Grenoble a donné raison, vendredi 7 août, à Raymond Avrillier, adjoint écologiste au maire socialiste, qui contestait la renégociation du contrat avec la Lyonnaise des eaux conduite par le maire, Michel Destot (PS). Pour M. Avrillier, qui avait été le principal artisan de la chute d'Alain Carignon (RPR), condamné pour corruption, le « corrupteur », c'est-à dire la Lyonnaise des eaux, ne doit plus être le partenaire de la ville. M. Destot met en avant le montant – entre 200 millions et 400 millions de francs – des indemnités que Grenoble devrait verser à la Lyonnaise s'il dénonçait purement et simplement le contrat signé en 1989 par M. Carignon.

*Lire page 5*

## Le triomphe de Katia



ANGELA DENOKE

DEPUIS un premier succès en 1997 dans le rôle de Marie, du *Wozzeck* de Berg, et deux ans après ses débuts, la soprano allemande Angela Denoke est aujourd'hui l'une des chanteuses les plus célébrées du Festival de Salzbourg. Sous la conduite du chef Sylvain Cambreling et du metteur en scène Christoph Marthaler, elle vient d'y faire triompher *Katia Kabanova*, l'opéra de Leos Janacek.

*Lire page 15*



PHILIPPE LÉVY

### ■ Les tubes de l'été

1994, le groupe de rappeurs IAM « *chante le Mia* » et réveille la « *fierté d'être marseillais* ». p. 7 et notre grand jeu de l'été p. 18

### ■ La détresse dans le sud du Soudan

Le reportage de notre envoyée spéciale Babeth Stern à Ajiep, la ville la plus touchée par la famine, où affluent les personnes chassées par les combats. p. 3

### ■ Le refus de François Léotard

*Mis en examen pour « blanchiment »*, M. Léotard a refusé de signer le procès-verbal de sa comparution et s'en est pris violemment aux journalistes. p. 18

### ■ Impasse birmane

La capitale birmane est quadrillée par l'armée pour la journée anniversaire de la répression sanglante de 1988. Le pays, appauvri, est dans une impasse complète. p. 4 et notre éditorial p. 8

### ■ Chine : une digue éclate

La rupture d'une digue majeure contenant le fleuve Yang-tseu a fait des milliers de disparus dans une ville de l'est de la Chine. Les eaux ne cessent de déborder. p. 4

### ■ La crise du Japon

*Après son discours de politique générale*, le premier ministre japonais a été violemment critiqué, samedi 8 août. La Bourse de Tokyo a terminé en dessous du seuil psychologique des 16 000 points. p. 11 et 18

### ■ Tabagisme : sauver le Comité national

Le secrétariat d'Etat à la santé vient de débloquer 650 000 francs en urgence pour le Comité national contre le tabagisme, menacé de liquidation judiciaire. p. 6

### ■ Laurent Perrier indépendant

Le cinquième producteur français de champagne s'est séparé de son actionnaire de référence, le groupe britannique Diageo, pour redevenir exclusivement familial. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 809 - 7,50 F

Le Monde

**AFRIQUE** Une organisation au nom islamique, jusqu'alors inconnue, a revendiqué les attentats qui ont visé, vendredi 7 août, deux ambassades des Etats-Unis en Afrique – au Kenya et en Tanzanie – faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés. ● DANS SON ÉDITION de samedi, le quotidien saoudien *Al Hayat* rapporte que son bureau du Caire a reçu vendredi un appel téléphonique revendiquant les attentats au nom de *« l'Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans »*. La même revendication a été formulée à Dubaï. ● SELON DIFFÉRENTS bilans, cités vendredi soir, entre quarante et soixante personnes ont été tuées à Nairobi – dont huit Américains – et quelque mille autres blessées. L'attentat de Dar es-Salaam a fait six morts. ● LE PRÉSIDENT CLINTON a déclaré vouloir utiliser *« tous les recours »* pour traquer les auteurs de ces *« actes répugnants et inhumains »*.

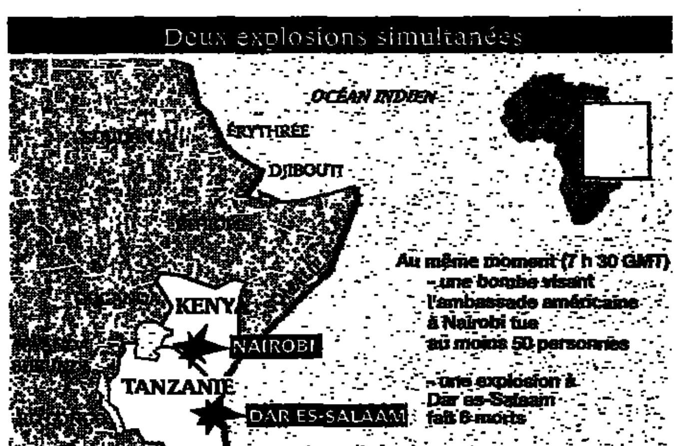
# Une organisation islamiste revendique les deux attentats antiaméricains

## Le président Bill Clinton a juré de traquer les responsables des deux agressions terroristes perpétrées vendredi 7 août contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie, et revendiquées par une mystérieuse « Armée islamique pour la libération des Lieux saints musulmans »

**UNE CINQUANTAINE** de morts, plus d'un millier de blessés : ces chiffres n'étaient encore ceux que de bilans provisoires des deux attentats à la bombe qui ont frappé, vendredi 7 août, les ambassades des Etats-Unis à Nairobi et Dar es-Salaam, les capitales du Kenya et de la Tanzanie (Afrique de l'Est). Huit ressortissants américains figurent parmi les morts et six autres sont portés disparus affirmait, samedi, le département d'Etat à Washington. Au cœur de Nairobi, le quartier de l'ambassade américaine a été dévasté par l'explosion qui a projeté loin à la ronde des tonnes de verre et de gravats.

Une organisation jusqu'ici inconnue a revendiqué les attentats dans deux appels téléphoniques anonymes aux médias à Dubaï et au Caire. Le journal saoudien *Al Hayat* rapporte ainsi, samedi, à la une, que son bureau du Caire a reçu vendredi un appel téléphonique anonyme revendiquant les deux attentats au nom de *« l'Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans »*.

A Dubaï (Emirats arabes unis), un autre interlocuteur anonyme a appelé une agence de presse internationale en affirmant la même chose. L'inconnu, qui parlait avec l'accent égyptien et semblait s'exprimer de l'étranger, a ajouté : *« l'une* [des opérations] *a été menée par un fils de La Mecque* (Arabie saoudite) *et l'autre par un fils d'Egypte »*. Il a refusé de donner des précisions ou d'envoyer une revendication écrite, annonçant que d'autres détails viendraient ultérieurement.




**« REPRÉSAILLES »**

Jeudi, dans un communiqué adressé à l'AFP au Caire, une organisation islamiste armée égyptienne, le Jihad, avait annoncé *« des représailles »* contre les Etats-Unis. Dans ce message, les islamistes accusaient Washington d'avoir *« planifié »* l'extradition vers l'Egypte de sept de ses militants résidant en Albanie et dans un autre pays de l'Est. *« Nous voulons informer les Américains que nous avons reçu leur message et que nous sommes en train de préparer la riposte. Prenez-en bien conscience »*, menaçait le Jihad.

Quelques heures seulement après les explosions, qui ont été quasi simultanées, les policiers sur place et les autorités américaines évoquaient déjà la thèse de l'attentat comme une forte probabilité. *« Etant donnés la répartition dans le temps des explosions et les objectifs visés, nous pensons qu'il est raisonnable de considérer qu'il s'agit d'attentats terroristes et qu'ils sont liés »*, avait indiqué, dès vendredi, le porte-parole de la Maison Blanche. Par mesure préventive, l'ambassade des Etats-Unis en Ouganda a été évacuée. La sécurité a été sensiblement renforcée autour du bâtiment ainsi qu'aux abords des représentations américaines ailleurs dans la région.

**ÉVENTUELS SURVIVANTS**

Washington a envoyé un avion de transport contenant du matériel médical accompagné de médecins et d'experts du FBI. L'appareil a atterri à Nairobi, samedi en début de journée. Les fournitures ont été chargées dans des camions de l'armée kényane pour être livrées à l'hôpital de la capitale kényane qui sert de centre d'accueil des blessés. En outre, 200 soldats israéliens entraînés pour des missions de secours dans des bâtiments effondrés doivent arriver dans l'après-midi, a déclaré à l'agence Reuters un porte-parole de l'ambassade d'Israël.

Les secouristes kényans poursuivaient samedi leurs recherches pour retrouver d'éventuels survivants dans le quartier des affaires dévasté par l'explosion. Les hôpitaux de la ville ont été placés en état d'alerte pour accueillir tous les blessés et les autorités sanitaires ont lancé des appels pour que tous les médecins et infirmières disponibles viennent prêter main forte aux secours. Entre 40 et 60 personnes auraient été tuées dans la capitale kényane et plus d'un millier blessées.

L'attentat s'est produit vers 10 h 30, heure locale. Il a vraisemblablement été causé par une voiture piégée garée près de l'ambassade et il a endommagé une bonne partie du centre-ville. Le bilan provisoire s'élève à une cinquantaine de morts et plus d'un millier de blessés. Il pourrait atteindre une centaine de morts selon la presse kényane qui cite des sources hospitalières. A Dar es-Salaam, la capitale tanzanienne, le dernier bilan fait état de 6 morts et 74 blessés. L'ambassade de France, située à proximité, a été légèrement touchée et celle du Nigeria a vu son toit soufflé par la déflagration. Comme à Nairobi, la police tanzanienne privilégie la thèse de la voiture piégée. – *(AFP, Reuters.)*

### La revendication d'un groupe inconnu

**Le journal saoudien *Al Hayat* rapporte samedi 8 août, à la une, que son bureau du Caire a reçu vendredi un appel téléphonique anonyme revendiquant les deux attentats au nom de *« l'Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans »*, jusqu'ici inconnue. A Dubaï, aux Emirats arabes unis, un interlocuteur anonyme a appelé une agence de presse internationale et a également revendiqué les deux attentats au nom de la même organisation.**

**Jeudi, le bureau de l'AFP au Caire avait reçu un communiqué du Djihad d'Egypte, daté du 4 août. *« L'administration américaine,* indiquait ce communiqué, *en coordination avec le gouvernement égyptien, a arrêté trois de nos frères dans certains pays d'Europe de l'Est. Nous voulons informer les Américains, laconiquement, que nous avons reçu leur message et que nous sommes en train de préparer la riposte ; et nous souhaitons qu'ils en prennent bien conscience, car nous allons l'écrire par l'aide de Dieu, dans le langage qu'ils comprennent. »***

### Quinze ans d'attentats anti-américains

● **Le 18 avril 1983,** un attentat à l'explosif détruit une partie de l'ambassade américaine à Beyrouth, faisant 63 morts, dont 17 Américains, et une centaine de blessés.

● **Le 23 octobre 1983,** un camion suicide explose à l'intérieur d'un bâtiment abritant une caserne de « marines » à Beyrouth, tuant 241 soldats américains.

● **Le 20 septembre 1984,** une voiture piégée percute une annexe de l'ambassade des Etats-Unis à Awkar, au nord de Beyouth, et fait 24 morts et 96 blessés, dont les ambassadeurs américain et britannique.

● **Le 13 novembre 1995,** en Arabie saoudite, une voiture piégée explose à Riyad devant un bâtiment de la garde nationale saoudienne, où travaillent des conseillers américains. Cinq Américains, deux Indiens sont tués, et plus d'une soixantaine de personnes blessées.

● **Le 16 juin 1996,** en Arabie saoudite, une bombe dissimulée dans un camion garé devant la base militaire saoudienne de Khobar, près de Dhahran, tue 19 Américains et fait 386 blessés.

# Dévastation et horreur au cœur de la capitale kényane

**NAIROBI**
*correspondance*

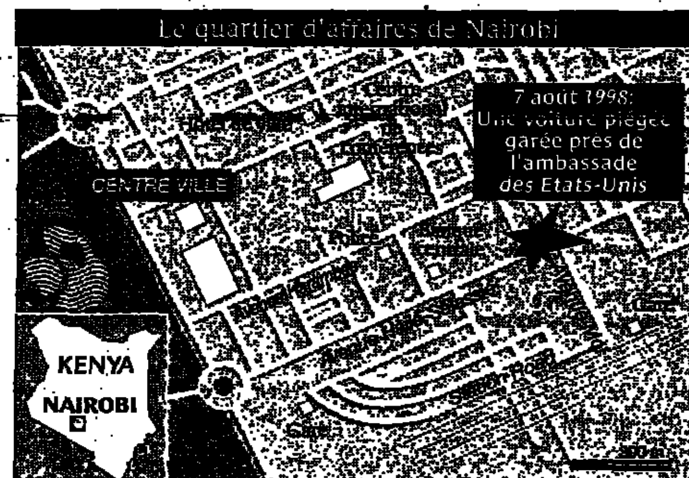
**REPORTAGE**

L'ambassadrice sort avec du sang sur ses vêtements ; le ministre a une plaie à la tête

Il est 10 h 30 à Nairobi. Une violente déflagration près de l'ambassade des Etats-Unis, suivie d'un nuage de fumée grise, secoue le centre-ville de la capitale kényane alors que l'activité économique bat son plein dans le quartier d'affaires. *« Dans mon bureau, situé à plus de trois cents mètres de l'ambassade, nous nous sommes jetés à terre, tellement l'explosion était violente »*, raconte un homme d'affaires français. La représentation américaine est située au cœur financier et commercial de la capitale kényane, à la jonction de deux artères très passantes, Moi Avenue et Hailé Sélassié Avenue.

Seuls quelques mètres séparent l'ambassade des Etats-Unis de la chaussée. Le souffle est si puissant que les vitres des bâtiments sont brisées dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Les trottoirs sont parsemés de verre, et beaucoup de passants sont blessés par les éclats. Un peu partout, il y a des flaques de sang. Dans le parking de l'ambassade, six voitures brûlent. L'une d'entre elles finit de se consumer, à côté d'un cratère dans le bitume. Attentat à la voiture piégée, disent immédiatement les premiers témoins sur place. Les policiers se gardent de tout commentaire. Il faut attendre un communiqué gouvernemental, dans la soirée, pour apprendre officiellement que *« les premières investigations montrent qu'il s'agit d'un acte de terrorisme »*.

Trois bâtiments mitoyens sont touchés de plein fouet par l'attentat : le petit immeuble de l'ambassade, la *gateway house* (un édifice de cinq étages) et le bâtiment de vingt-cinq étages de la Cooperative Bank, qui abrite aussi des institutions gouvernementales. Au moment de l'explosion, l'ambassadrice américaine, Prudence Bushnell, et le ministre kényan du commerce, Joseph Kamotho, sont en réunion dans cet immeuble. Ils sont tous les deux légèrement blessés. L'ambassadrice sort avec du sang sur ses vêtements pour être conduite à l'hôpital ; le ministre a une plaie à la tête.




**UN SPECTACLE DE GUERRE**

Dans le hurlement des sirènes de l'ambulance et le bruit des hélicoptères de l'armée, la rue offre un spectacle de guerre. Des dizaines de voitures à moitié brûlées ont été abandonnées au milieu de l'avenue. La *gateway house*, qui abrite une école de secrétariat, s'est écroulée comme un château de cartes. Immédiatement, les employés en costume-cravate qui avaient fui leur bureau reviennent et se transforment en secouristes bénévoles. Ils tentent, avec leurs mains, de déblayer les gravats pour libérer les personnes ensevelies. Ils sont très vite rejoints par les hommes de la Croix-Rouge, puis par des engins de travaux publics. Le président kényan, Daniel arap Moï, se rendra sur les lieux dans l'après-midi pour crier son indignation devant un attentat que l'on ne sait à qui attribuer dans un pays qui n'accueille pas de groupes anti-américains.

Trois personnes sont sauvées des décombres, mais les cadavres s'amoncellent. Ils sont entassés dans un camion de la Croix-Rouge, avant d'être emportés. Le bilan provisoire s'élève à plus de 60 morts et un millier de blessés. Toute la façade arrière de l'ambassade des Etats-Unis est en ruine : portes blindées ou tenants de fenêtre métalliques n'ont même pas résisté à l'explosion. Un corps recouvert d'une couverture est sorti sur un brancard par une fenêtre. Les sauveteurs n'ont pas la tâche facile car, pour évacuer les blessés, ils doivent enjamber de nombreux gravats. Les « marines », armés de fusils automatiques et revêtus de gilets pare-balles, ont pris position autour de l'ambassade, dont le personnel a reçu la consigne de rejoindre le quartier américain de Nairobi. Peu après l'explosion, un homme d'origine arabe désigné comme suspect par les « marines » est immédiatement arrêté par la police kényane.

*Léon Feder*

# Un drame qui rappelle aux Américains celui contre la base Khobar, en Arabie Saoudite

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Les reportages télévisés répétitifs montrant une Monica Lewinsky s'engouffrant dans une voiture après son audition devant le grand jury ont été brusquement interrompus, vendredi 7 août, par des images qui ont rappelé aux Américains de mauvais souvenirs : les sites des ambassades américaines de Nairobi et Dar es-Salaam, avec immeubles éventrés et blessés couverts de sang, ressemblaient à s'y méprendre à celui des Khobar Towers, cet immeuble de Dhahran, en Arabie saoudite, cible d'un attentat qui avait coûté la vie à 19 soldats américains, le 25 juin 1996.



Commentant la double action terroriste de vendredi visant des intérêts des Etats-Unis (au moins huit Américains figurent parmi les victimes), Bill Clinton et la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright (qui a regagné Washington dans la soirée, écourtant un séjour à Rome), ont employé des termes identiques pour dénoncer une violence *« répugnante, lâche et inhumaine »*, tout en promettant de retrouver et punir coûte que coûte les coupables. Les Etats-Unis ont réagi avec rapidité en dépêchant sur place deux avions transportant une logistique médicale ainsi que des équipes d'enquêteurs du FBI et de la CIA, accompagnés d'experts en explosifs.

Ces spécialistes ont été rejoints, à Nairobi, par une quarantaine de « marines » appartenant à la Fleet Anti-Terrorist Security Team, une unité spécialement créée pour répondre à ce type de situation d'urgence. Faute de revendication, les autorités américaines en sont réduites aux conjectures, mais il paraît exclu que ce double attentat soit l'œuvre d'un complot local visant à punir les Etats-Unis. Il s'agit d'une action *« très bien coordonnée et planifiée »*, a souligné le département d'Etat.

Comme toujours en pareil cas, la tentation est grande de pointer du doigt les groupes islamistes, au risque cependant de se fourvoyer, comme ce fut le cas lors de l'attentat d'Oklahoma City, en avril 1995. Peu après cette explosion, qui a fait 168 morts, des responsables de l'administration avaient épinglé le *« terrorisme proche-oriental »*, avant de se rétracter. Même réflexe et même erreur en juillet 1996, après la destruction en vol du Boeing-747 de la TWA : des *« suspects d'origine arabe »* avaient été appréhendés, puis relâchés. Cette fois encore, la « signature » des attentats kényan et tanzanien (des voitures piégées) incite à établir un parallèle avec celui de Khobar, à ce jour inexpliqué, du moins officiellement.

Depuis deux ans, les autorités saoudiennes ont fait preuve d'une évidente mauvaise volonté pour associer les agents du FBI à leur enquête. Les indices mènent pourtant irrésistiblement vers une origine iranienne, avec la probable complicité d'opposants saoudiens.

> Comme toujours en pareil cas, la tentation est grande de pointer du doigt les groupes islamistes

Or Riyad ne tenait manifestement pas à fournir à Washington des informations sur l'influence de l'opposition islamiste dans le royaume wahhabite. Mais il y a autre chose : en partie parce que la présence de bases militaires américaines dans le pays a fait grandir un sentiment anti-américain, les autorités saoudiennes ont effectué un spectaculaire rapprochement avec Téhéran, qui n'a d'égal que la reprise d'une forme de dialogue irano-américain.

Aujourd'hui, ni les Etats-Unis ni l'Arabie saoudite ne souhaitent ruiner un tel aggiornamento diplomatique en accusant Téhéran d'avoir fomenté l'attentat de Khobar. Officiellement, l'enquête n'est pas close. Pratiquement, le FBI a rapatrié tous ses enquêteurs, *sauf un*, pour la forme. Il y a un an exactement, le secrétaire à la défense, William Perry, n'hésitait pas à menacer l'Iran d'une *action militaire* au cas où la responsabilité de Téhéran serait formellement établie. Un tel avertissement n'est plus de mise aujourd'hui.

Pourtant, les responsables américains ne se font guère d'illusions quant à la responsabilité de groupes d'origine iranienne dans le terrorisme international. Hasard du calendrier, vendredi, le FBI a fait part aux autorités argentines de sa certitude que des diplomates iraniens ont été mêlés à l'attentat perpétré, en 1994, contre un centre juif de Buenos Aires, qui avait fait 86 morts. Les autorités américaines ont, d'autre part, pris très au sérieux les menaces récemment proférées par Ossama Bin Laden, un dissident saoudien qui vit en Afghanistan, où, aux côtés des moudjahiddine, il a participé à la guerre contre l'*armée soviétique*.

Considéré par le département d'Etat comme l'un des principaux commanditaires du terrorisme islamiste à travers le monde (*il est, entre autres, le principal suspect dans l'attentat de Khobar*), qualifié par Sandy Berger, conseiller de Bill Clinton pour la sécurité nationale, de *« terroriste indépendant le plus dangereux du monde »*, Ossama Bin Laden avait accordé une interview à la chaîne ABC, le 10 juin dernier, dans laquelle il ne faisait pas mystère de son intention de multiplier les attentats contre les intérêts et les citoyens américains. A la suite de cette émission, Washington avait alerté ses ressortissants dans la région du Golfe contre le risque d'une recrudescence d'attentats anti-américains.

*Laurent Zecchini*



# L'aide alimentaire n'enraye pas la famine au Sud-Soudan

## Les populations chassées par les offensives militaires continuent d'affluer dans des camps de fortune alors que les fortes pluies qui se sont abattues sur la province ont compliqué la tâche des organisations humanitaires

**Dans le sud-ouest du Soudan, la province du Bahr-el-Ghazal reste frappée par une famine endémique qui est la conséquence du conflit entre les troupes gouvernementales et celles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), du chef sécessionniste John Garang. Les *combats, accompagnés du pillage* des villages et des récoltes, ont privé la population de la province de ses ressources. Seule *une* aide alimentaire *internationale* massive peut éviter à court terme une catastrophe de *grande ampleur,* mais les efforts des organisations humanitaires ont longtemps été gênés par les fortes pluies qui se sont abattues sur la province au cours des derniers jours. Sur place, la distribution de *l'aide est également l'objet de nombreux dé*tournements. A Ajiep, la mortalité des enfants et des adultes ne cesse donc d'augmenter en dépit des distributions de nourriture.**

**AJIEP (Sud-Soudan)**
*de notre envoyée spéciale*

La rumeur a couru qu'une distribution de maïs allait avoir lieu vendredi matin. A Ajiep, la ville la

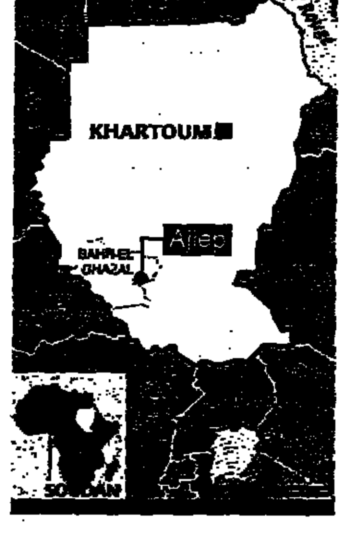
**REPORTAGE**

**A Ajiep, MSF a dénombré 120 morts en quatre jours. Et il y a de plus en plus d'orphelins**

*plus touchée* par la famine dans la province du Bahr-el-Ghazal, l'atterrissage, jeudi 6 août au soir, d'un Buffalo, d'une capacité de huit tonnes, n'a *échappé* à personne : hormis de petits avions de six ou huit places, aucun gros porteur n'avait pu se poser depuis des jours, en raison des pluies incessantes qui avaient rendu la piste en terre battue et entourée de marécages *impraticable.* Dès l'aube, de lentes colonnes d'adultes, d'enfants et de vieillards, nus ou en guenilles, tous d'une maigreur effrayante, ont *surgi* des buissons, de dessous les arbres, marchant péniblement sur les chemins embourbés pour venir s'attrouper autour du camp de distribution de nourriture.

L'UDA (Urgence et développe*ment alimentaire),* la branche alimentaire de Médecins sans frontières (MSF), qui distribue deux fois par semaine trois kilos de céréales à *tous les enfants de moins* de 130 centimètres, a déjà balisé la file d'attente avec une double haie d'épineux d'un mètre de haut. C'est le seul moyen qui a été trouvé pour permettre un semblant d'ordre. La dernière fois, les enfants ont *failli* être écrasés contre les portes de jonc du camp.

A peine le soleil apparaît-il qu'un millier d'enfants ont déjà pris place entre ces deux rangées de ronces. Ceux qui sont visiblement trop grands pour avoir droit à ce supplément de nourriture portent des bébés squelettiques dans les bras. La file s'allonge vers l'arrière et déborde sur les côtés, des parents passant des petits en pleurs *par-dessus les buissons.* Certains enfants tentent de franchir, pieds nus, cette barrière d'épines, mais ils sont repoussés par ceux qui sont déjà installés. Le jour se lève dans une sourde clameur faite de gémissements et de plaintes. Les enfants qui ne peuvent se joindre à la queue errent meurent sont jetés dans la rivière : les familles n'ont plus l'énergie d'amener leurs morts au cimetière ou bien les enterrent elles-mêmes.




**BUTIN VITAL**

La malnutrition, les infections respiratoires, la malaria font des ravages et emportent maintenant des hommes et des femmes encore jeunes qui laissent des enfants à l'abandon. *« Les gens arrivent de plus en plus en mauvais état »*, dit Karine, infirmière à MSF. Ils affluent toujours plus nombreux vers Ajiep, fuyant les villes plus au nord comme Gogrial, tenue par le chef de guerre *Kerubino Kuanyen,* ou plus au sud comme Wau, contrôlée par le gouvernement de Khartoum.

Vers huit heures, ce sont près de *trois mille enfants qui se pressent* devant le centre. Seuls pourront pénétrer dans l'enceinte ceux qui ne dépassent pas la hauteur du bâton tenu *par* Guillaume, de l'UDA, posté à l'entrée. Une fois la porte franchie, ils reçoivent un sac *en plastique* jaune rempli des précieuses graines. A la sortie, le spectacle reste aussi poignant. Certains enfants, qui tiennent à peine sur leurs jambes, ne parviennent même pas *à soulever le* sac. Il faut les aider à le placer sur leur tête avant qu'ils ne s'éloignent en chancelant pour *disparaître derrière les buissons.* D'autres, hauts comme trois pommes, et encombrés d'un bébé sur la hanche, voient avec angoisse s'échapper leur butin vital de leur sac percé. La foule massée à la sortie se précipite sur les *graines avant qu'un membre du* SRRA (Sudan Relief and Rehabilitation Association), bras humanitaire de l'Armée populaire de libé*ration du Sondan (SPLA), muni* d'un bâton, fasse le service d'ordre. Les mouches sont partout, entêtantes, *sur les yeux,* sur la bouche et les vautours décrivent des cercles autour du camp.

La distribution de l'UDA est une bénédiction pour de nombreuses familles. Théoriquement, les largages du PAM sont calibrés pour fournir une ration de quinze kilos *de maïs par mois* aux *18 000* personnes qui se sont regroupées dans un rayon de cinq kilomètres autour d'Ajiep. *Mais la répartition* au sol est loin d'être équitable. Pour toucher les populations, le PAM s'appuie sur le SRRA, associé incontournable puisque les largages s'opèrent sur les terres du SPLA. Ce sont ses membres qui ont *le contact* avec les *chefs coutumiers.* Ceux-ci ont donné aux femmes la responsabilité d'identifier les familles qui recevront l'aide alimentaire de base. Mais les « étrangers », ceux qui ont fui les villes avoisinantes ou qui habitent *simplement de l'autre côté de* la rivière, ou qui n'ont plus de chef pour les protéger, sont systématiquement exclus des distributions.

**DÉTOURNEMENTS**

Le PAM n'a pris conscience que peu à peu de ces détournements de nourriture, dont ne sont pas exempts les membres du SRRA eux-mêmes. N'y a-t-il pas autour *d'Ajiep deux camps militaires du* SPLA dont les combattants ont, eux-aussi, le ventre creux ? Ce sont ces familles de déplacés, sans protection et épuisées par des marches de plusieurs jours, qui souffrent le plus de la malnutri*tion. Elles campent sous des abris* de fortune, faits de sacs de jute récupérés sur le tarmac et de morceaux de plastique tendus sur des *bâtons, regroupées par paquets* misérables sous de rares arbres, autour des centres de Médecins sans frontières, dans des conditions d'hygiène épouvantables.

Car un maigre espoir de salut vient aussi de là. MSF a installé deux enclos, l'un pour les plus touchés par la malnutrition, l'autre pour les moins de cinq ans dont le poids n'excède pas 60 % de celui qu'il devraient atteindre *compte tenu de leur taille.* Ces enclos sont devenus le dernier refuge des plus déshérités. Les femmes ont le regard vide, les enfants geignent. Ils marchent à quatre pattes, faute de tenir sur leurs jambes.

Les fiches d'admission sont éloquentes : cinq ans, 9,2 kg, 111 cm ; deux ans, 5 kg, 72 cm ; sept ans, 13 kg, *119 cm. Les équipes de MSF* sont désespérées. Malgré leurs efforts, la situation ne s'améliore pas vraiment. Leur centre de nourriture *supplémentaire,* supposé être un complément pour les plus faibles, est devenu pour beaucoup *la seule source d'approvisionne*ment, puisque les rations de base ne les atteignent pas.

Vendredi matin 7 août, le responsable du SRRA et celui du PAM sont convenus de tout faire pour améliorer la distribution gé*nérale. De son côté, MSF se* bat pour que les personnes dans ses centres aient prioritairement accès aux rations larguées par le *PAM. En attendant,* les déplacés continuent d'affluer sur Ajiep, victimes d'enjeux qui les dépassent : un enjeu politique et religieux interne au Soudan qui oppose le nord, à majorité musulmane, au sud animiste et chrétien compli*qué par les revirements de chefs* de factions rebelles, un enjeu économique puisque la région du sud recèle d'énormes gisements *de matières premières,* notamment de pétrole, dans la région du Bahr-el-Ghazal. Ces conflits n'ont qu'un seul résultat : la famine des populations civiles.

***Babette Stern***

# Congo-Kinshasa : Arthur Zahidi Ngoma, le juriste qui veut renverser M. Kabila

**ABIDJAN**
*de notre correspondant en Afrique de l'Ouest*

Trois jours après sa nomination à la tête de la rébellion contre

**PORTRAIT**

**En prenant la tête de la rébellion, l'ancien pacifiste s'est lancé dans une aventure bien délicate**

Laurent-Désiré Kabila, Arthur Zahidi Ngoma ne s'est toujours pas exprimé publiquement. Homme politique jusqu'à maintenant pacifiste porté à la tête d'une rébellion militaire, opposant à la présence rwandaise au Congo et désormais dirigeant d'un mouvement soutenu par Kigali, le professeur Ngoma, qui s'était toujours *distingué par* son idéalisme, vient de se lancer dans une aventure profondément délicate. C'est peut-être ce qui ex*plique son silence.*

Ce juriste de cinquante ans est né dans le Maniema, dans l'est de l'ex-Zaïre, une *province riche* en or, dont l'économie est tournée vers la région des Grands Lacs, mais qui – contrairement aux *deux Kivus* – ne fait pas partie du champ d'affrontement entre Tutsis et autochtones bantous. Après avoir fui le Zaïre du maréchal *Mobutu* au début des années 70 pour suivre des études de droit en France, Arthur Zahidi Ngoma a longtemps travaillé à l'Unesco. En 1992, il rentre au Zaïre. Mobutu a concédé le multipartisme, la Conférence nationale semble sur le point d'instaurer la démocratie. Face à Etienne Tshisekedi, l'opposant radical et imprévisible, et au maréchal vieillissant, le professeur Ngoma croit à ses chances. Certains lui prêtent l'appui de la France. Mais il postule sans succès au poste de premier ministre et les longues années de la transition ne lui permettent pas d'établir une assise partisane.

En 1997, *la rébellion* victorieuse de Laurent-Désiré Kabila permet à M. Ngoma de reprendre pied sur la scène politique. Il proteste *contre* l'emprise des puissances étrangères sur l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL) de M. Kabila. *Le 25 novembre* 1997, il convoque, malgré l'interdiction des activités partisanes, les assises des Forces du futur, sa *formation* politique. La police de l'AFDL empêche la tenue de la réunion et arrête le professeur Ngoma. Il est bastonné puis détenu pendant deux mois à Kinshasa avant d'être transféré au Katanga, le fief de M. Kabila. En avril 1998, il *s'évade* en compagnie d'un autre opposant, Joseph Olengakoy, et du commandant Masasu, ex-conseiller militaire de *Laurent-*Désiré Kabila, arrêté pour trahison.

Repris au bout de trois jours avec le commandant Masasu, M. Ngoma est présenté devant les *caméras* de la *télévision* d'Etat congolaise. Amaigri, torse nu, il persiste dans son opposition au régime de l'AFDL *« autoproclamé »*. Accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat, il n'est condamné qu'à un an de prison avec sursis.

**CONTRADICTIONS**

C'est que son arrestation et sa détention ont provoqué l'indignation dans le monde entier. L'Unesco, en la personne de son directeur, Federico Mayor, a fait pression sur Kinshasa pour obtenir sa libération.

M. Ngoma peut alors quitter le Congo pour la France, afin de se rétablir. A plusieurs reprises, il confirme son opposition au régime de M. Kabila et son attachement à l'intégrité *territoriale du Congo.* Mais deux jours après le déclenchement de la rébellion militaire menée par les Banyamulenges et leurs alliés rwandais, il part pour l'est du Zaïre où les insurgés le portent à leur tête.

Aujourd'hui la presse kinoise ne se prive pas de relever ces contradictions. Le quotidien *Le Phare* va jusqu'à affirmer que M. Ngoma *« est de ceux qui ont toujours soutenu que les Banyamulenges ne sont pas congolais »*. La remarque est venimeuse et déforme – dans le *sens* de la xénophobie en vogue aujourd'hui à Kinshasa – la pensée du professeur de droit. Outre ces *contradictions* sur le fond, on peut se demander comment le professeur Ngoma, qui a préféré la prison à l'abjuration de ses idées, pourra s'accommoder des méthodes de certains dirigeants de la rébellion qui, comme Bizima Karaha, ont délibérément couvert les massacres de réfugiés hutus par les troupes rwandaises, du temps où ils étaient au pouvoir.

***Thomas Sotinel***

### *Kinshasa dément la progression des rebelles*

**Les rebelles banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) affirmaient, vendredi 7 août, avoir remporté une victoire décisive contre les troupes du président Laurent-Désiré Kabila avec la prise de plusieurs villes côtières de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), lesquelles contrôlent l'approvisionnement de Kinshasa. Il s'agirait des localités de Moanda, Banana et Kitona, près de la frontière angolaise, et du port stratégique de Matadi. Kinshasa a démenti la perte de ces villes et affirmé avoir repris l'aéroport de Kisangani, où le couvre-feu a été instauré.**

**Parallèlement aux combats, les initiatives de paix continuent. Vendredi, deux ministres sud-africains mandatés par le président Nelson Mandela ont rencontré M. Kabila à Lubumbashi (sud-est de la RDC). Samedi, un sommet régional devait se tenir au Zimbabwe pour tenter de trouver une solution à la crise congolaise. La rencontre doit réunir M. Kabila et plusieurs autres dirigeants de la région, dont ceux de l'Ouganda et du Rwanda, accusés par M. Kabila de soutenir la rébellion. – *(AFP.)***



# Hanane Achraoui s'est expliquée sur son départ du cabinet palestinien

**TEL-AVIV**
*de notre correspondant*

Hanane Achraoui s'en va. Ministre de l'enseignement supérieur dans le cabinet sortant de l'Auto*rité* palestinienne, *elle a annoncé,* jeudi 6 août, qu'elle renonçait au nouveau poste ministériel, celui du tourisme et de l'archéologie, que comptait lui confier le président Yasser Arafat dans le cadre du remaniement ministériel auquel il a procédé cette semaine. Son collègue Abdel Jawad Saleh a fait de même (*Le Monde* du 8 août).

*Il y a un an, le Conseil législatif* palestinien avait accusé trois ministres de M. Arafat, dont celui de la planification Nabil Shaath et celui des affaires civiles Djamil El Tarifi, de corruption et d'abus de fonds publics. Il avait réclamé un *remaniement ministériel qu'après* de nombreux atermoiements, M. Arafat a finalement présenté mercredi dernier au Conseil législatif. Mais il n'a renvoyé ni M. Shaath ni M. Al Tarifi : il s'est contenté d'élargir l'équipe gouvernementale, de 22 à 30 postes, violant au passage la loi organique palestinienne qui limite le nombre de postes ministériels à 28. Neuf des dix *nouveaux ministres* sont membres du Conseil et représentants du Fatah, le parti de M. Arafat.

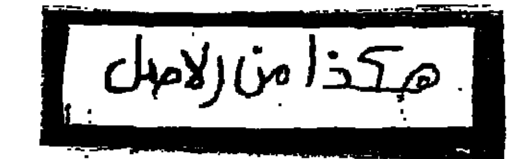
**« ELLE A LE COURAGE DE PARLER »**

Lors d'une conférence de presse *tenue* jeudi 6 à Ramallah, Mme Achraoui s'est expliqué : *« A mon avis, faire partie de cette nouvelle équipe ne servirait à rien. Il y a des demandes populaires et un besoin urgent de mener une campagne de changement fondamental et de réforme. Moi-même, je fais partie de la campagne pour un changement et une réforme véritables. »* Au sein du cabinet de M. Arafat, l'ancien ministre plaidait également, en vain, pour une interruption des discussions avec le gouvernement *israélien au motif* qu'elles ne mènent à rien.

A cinquante et un ans, Mme Achraoui est sans doute une des personnalités palestiniennes les plus connues dans le monde. En tant que porte-parole de la délégation palestinienne *aux* pourparlers de Madrid, puis en tant que participante aux négociations avec Israël, elle a admirablement joué de sa maîtrise de l'anglais (qu'elle a enseigné à l'université de Bir Zeit), de son sens de la formule et de son *indépendance* (elle a *été élue* en tant que députée indépendante au Conseil législatif), y compris à l'égard de M. Arafat. Elle est devenue ainsi l'un des interlocuteurs de choix des médias internationaux.

Son amie, la directrice de l'orga*nisation féministe Markaz al-Nissa* de Jérusalem, Sumaya Sarhat Naser, estime qu'elle a *« pris la bonne décision »*. *« Mais c'est dommage pour nous les femmes »*, explique-t-elle, *« Elle a le courage de parler, c'est une personne de principes, et elle tenait beaucoup à ce qu'il y ait des changements pour mettre fin aux abus. Or rien n'a été entrepris contre la corruption. Les résultats de l'enquête sur la corruption n'ont pas été publiés »*.

*Sumaya Sarhat Naser* souligne que de tous les ministères de l'Autorité, celui géré par Mme Achraoui était *« le plus transparent »* : *c'est* pourquoi elle trouve *« profondément décevant »* qu'elle ait été écartée de ce poste, car cela revient à *« encourager la corruption »*. *« Si elle redevient une parlementaire de base, et si elle travaille très dur, Hanane Achraoui pourra gagner à nouveau accès au public palestinien »*, prédit-elle, d'autant que sa démission a été perçue, selon elle, comme *« une attitude très courageuse, et un acte positif »*. Gila Svirsky, présidente de Bat Shalom, l'organisation féministe israélienne Bat Shalom qui coopère avec le Markaz al-Nissa palestinien au sein de la fédération *Jerusalem Link* (cofondée par Hanane Achraoui) regrette elle aussi son départ. *« Elle était en mesure de faire beaucoup, grâce à sa droiture et à son honnêteté. Elle manquera à l'Autorité palestinienne »*, prédit-elle. – *(Intérim.)*






# La rupture d'une digue majeure du Yang-tseu fait des milliers de disparus en Chine de l'Est

## La population assiste dans l'angoisse au débordement du système anti-inondation

**Une digue majeure du Yang-tseu a cédé, vendredi 7 août, à Jiujiang, une ville située sur le cours moyen inférieur du fleuve, provoquant des morts en nombre indéterminé et la disparition d'au moins un millier de personnes. En d'autres points du plus long fleuve de Chine, la population paniquée se réfugie sur les hauteurs et les autorités s'efforcent de coordonner les efforts pour renforcer les digues.**

**DES MILLIERS** de personnes *ont été portées disparues* à Jiujiang, une ville de 500 000 habitants de l'est de la Chine, après la rupture, vendredi 7 août , en milieu de journée, d'une digue majeure contenant le fleuve Yang-tseu. La rupture de la digue a été rapportée par l'agence Chine nouvelle avec une rapidité exceptionnelle, mais aucun bilan officiel de victimes n'a été publié. Cependant, un journaliste chinois sur place, qui a requis l'anonymat, a déclaré avoir vu *« des cadavres un peu partout »*, *précisant que, selon des informa*tions obtenues auprès de responsables locaux, 40 000 personnes avaient été directement affectées par l'irruption des eaux dans un quartier de Jiujiang et que 20 000 autres avaient pu être se*courues. Plusieurs milliers* d'entre elles étaient en revanche toujours portées disparues samedi matin, selon ce témoignage.

Selon Chine nouvelle, la partie ouest de Jiujiang, la deuxième plus grosse agglomération de la province *du Jiangxi, en aval de Wuhan*, se trouvait sous deux mètres d'eau. Sept bateaux ont été coulés délibérément avec leur chargement de charbon, de pierres et de riz pour tenter de colmater une brèche de 40 mètres de long dans la digue. *Plusieurs milliers de policiers* et de soldats ont été envoyés en renfort pour tenter d'édifier deux nouveaux ouvrages destinés à protéger *le reste de la ville des inondations.*

Plusieurs ruptures accidentelles de digues se sont produites ces derniers jours dans le bassin du Yang-tseu, entraînant des centaines, voire des milliers de disparitions. Parmi les plus spectaculaires figure celle survenue samedi 1er août à Jiayu (province du Hubei), où près d'un millier de personnes – dont *cent cinquante militaires – auraient* trouvé la mort, selon des sources non officielles concordantes. Le dernier bilan officiel s'élève, quant à lui, à treize morts – cinq soldats et huit civils.

En amont de Wuhan, dans le canton de Dong'an (*province du* Hubei), où 370 000 personnes ont été évacuées vendredi en prévision du dynamitage de la digue princi*pale du Yang-tseu*, une *attente* nerveuse se poursuivait samedi matin. *« La décision de faire sauter la digue est toujours suspendue »*, déclarait samedi matin Marcel Roux, de Médecins sans frontières, qui se trouve sur place. Le dynamitage a pour objectif de détourner les eaux du Yang-tseu vers la zone de débordement de Jingjiang, un dispo*sitif clé de contrôle des crues du* Yang-tseu censé protéger Wuhan.

Il devrait avoir lieu si le niveau des eaux du Yang-tseu dans la ville voisine de Shashi atteint 45 mètres au-dessus du niveau du lit du fleuve. Le niveau atteignait *44,95 mètres samedi à 8 heures* (heure locale, zéro heure TUC).

La section de Jingjiang du fleuve, où se trouvent ces localités, est la portion *considérée* comme la plus dangereuse du Yang-tseu. Le plus long fleuve de Chine s'y rétrécit en largeur pour parcourir de nombreux méandres. L'ensemble de la zone a été *désigné* pour servir de bassin de débordement en cas de menace grave sur Wuhan, comme c'est le cas cette année.

Les digues principales, qui contiennent en temps ordinaire le Yang-tseu, ont été submergées en de nombreux endroits depuis plusieurs semaines et, dans ces régions, le fleuve n'est plus contenu que par des digues secondaires, situées à plusieurs kilomètres du lit usuel. *Le Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste, a reconnu que, dans la seule province du Hubei, 104 digues ont été *« abandonnées »* et 270 000 personnes évacuées.

Dans une autre ville, située en aval de Wuhan, Ruichang, également au Jiangxi, la situation était particulièrement inquiétante vendredi. Selon un témoignage, *« les cadavres y sont visibles un peu partout, des gens sont juchés dans les arbres et sur les toits des habitations, attendant les secours »*. Des scènes de panique ont été rapportées dans certaines localités, dont la ville de Wuhu, où l'on a vu la population *gagner les hauteurs à bord de voi*tures, camions ou charrettes à bras. – *(D'après AFP.)*

### *Plus de 300 morts en Corée du Sud*

**Des pluies diluviennes n'ont cessé de tomber, samedi 8 août, sur la Corée du *Sud* où le dernier bilan des victimes des inondations et des glissements de terrain est d'au moins 300 morts ou disparus. Mais le nombre des victimes risque d'être beaucoup plus lourd. Les opérations de secours et d'identification des victimes sont gênées par les perturbations dans les transports et les moyens de communication.**

**Des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile samedi à la suite de nouvelles alertes aux inondations près de la capitale sud-coréenne. Selon des quotidiens coréens, les intempéries ont fait jusqu'à présent quelque 25 800 sans-abri et des dégâts d'un montant de quelque 7,4 milliards de dollars (45 milliards de francs). –** *(AFP.)*

## *Quand les levées doivent tenir ou exploser...*

Soit une ville de 50 000 habitants. C'est-à-*dire, en Chine, un village. Soit un fleuve qui,* samedi 8 août, risquait de déborder, dans les proportions gigantesques qu'on lui connaît désormais. C'était donc l'attente, vendredi soir. Attente d'une sorte de geste du Ciel, dans un sens ou dans l'autre. Attente de savoir si, devant le nouveau pic de crue qui *se dessinait, les digues tiendraient,* lâcheraient, ou seraient dynamitées, le gouvernement préférant laisser le fleuve inonder la campagne plutôt qu'attaquer la ville.

*« C'est simple,* raconte Marcel Roux, délégué de Médecins sans frontières, depuis son téléphone portable dans la ville de Dong'an, à quelque 200 kilomètres en amont de Wuhan, sur le Yang-tseu. *La moitié de la ville a été évacuée totalement ; la population s'est regroupée sur l'autre moitié, protégée par une digue de sécurité construite avec les moyens du bord après l'inondation de 1954. Et tout le monde attend. Si nous sortons d'ici, il y a de fortes chances que ce soit en bateau. »*

La décision de faire exploser ou non les digues qui demeurent debout n'a rien à voir avec les autorités locales. *« C'est à Pékin et à Wuhan que cela se décide. »* Evidemment : il s'agit de protéger l'un des plus gros centres industriels du pays. Pourtant, les conséquences, à Dong'an, s'aNnonçaient catastrophiques si l'eau devait gagner la partie.

*« Les gens d'ici n'ont plus rien. Ils ont épuisé leurs réserves de chlore pour purifier l'eau et obtenir de l'eau potable. Ils ont épuisé leurs réserves de médicaments. Ils n'ont rien reçu de Pékin. Alors tout le monde s'est réfugié sur les digues. Il y a les gens, les cochons, les vaches... Et on attend. Si à 8 heures, samedi matin, les digues n'ont pas sauté, ce sera gagné pour le moment. Sinon, ce sont 510 000 personnes qui se retrouveront au beau milieu de l'eau, et 1 million au total pour le seul district. Les conséquences peuvent durer des mois... »* sans même jamais être complètement réparées.

**28 PROVINCES TOUCHÉES**

Dans tout le bassin du Yang-tseu – peuplé de quelque 200 millions de personnes – ce *sont des centaines de villes, au bas mot, qui* sont dans la même attente de l'issue d'une bataille où tout peut disparaître. Les villages déjà dévastés, racontent tous les témoins de l'inondation en cours, *« ne parviennent même pas à compter leurs morts »*.

L'ampleur de la catastrophe qui pointe est telle que tout le monde s'y met. *« Il y a l'armée, mais il y a aussi la Croix-Rouge chinoise, les volontaires, la population »*, raconte M. Roux, joint depuis Paris.

Alentour, dit-il, on remonte les diguettes, on consolide les points de renfort, on distribue les vivres, et plus rien d'autre, évidemment, ne compte. Toute autre activité a cessé : *« Les routes d'accès sont désertes. On attend... »* Un officiel a raconté à M. Roux avoir vécu la terrible inondation de 1954 – presque aussi terrible que les précédentes les plus meurtrières du siècle, dont la plus mémorable remonte à 1931. Il avait sept ans. *« Mais alors, la population de cette bourgade était de 5 000 personnes seulement. Il y en a dix fois plus aujourd'hui. »* Même si la mémoire a souffert du temps écoulé, la proportion d'ensemble est exacte, et ce pour des dizaines de millions de riverains du plus long fleuve de Chine.

Que peut donc une organisation comme MSF devant un tel océan d'aléatoire misère ? *« Donner un coup de main en un point précis. Ça peut servir à des gens bien, comme les administrateurs d'ici. »*

Au total, selon le dernier des rares bilans donnés par le gouvernement à l'échelle nationale, un Chinois sur cinq est affecté à un degré ou à un autre par le désastre hydraulique en cours, qui a touché 28 provinces. Premier inventaire : 6 millions de foyers complètement détruits, 12 millions d'autres endommagés, 14 millions de personnes déplacées vers des lieux plus s0rs que leur terre ancestrale...

Et à Dong'an, vendredi soir, l'eau montait encore entre les digues...

***Francis Deron***

# En Birmanie, l'opposition maintient son appel à manifester contre la junte

## La Thaïlande s'inquiète ouvertement de l'évolution interne de son voisin

**BANGKOK**
*de notre correspondant*
*en Asie du Sud-Est*

En dépit d'appels de Birmans exilés à manifester, samedi 8 août, pour le dixième anniversaire de la sanglante répression du soulèvement démocratique de l'été 1988, le quadrillage des populations par l'armée est assez efficace pour que la journée se soit amorcée sans incident. A Rangoun, où les forces de sécurité ont été discrètement renforcées, la tension ne devrait toutefois pas se relâcher. Car l'opposante Aung San Suu Kyi a réclamé la réunion, le 21 août au plus tard, de l'Assemblée élue en 1990, demande aussitôt écartée *par la junte. Il faut aussi compter* avec la frustration d'étudiants privés de cours depuis décembre 1996 et qui n'en passent pas moins quelques examens ces jours-ci.

La junte a lâché un peu de lest. Mme Suu Kyi aurait obtenu ven*dredi l'expulsion de sa résidence* des dix-huit militaires qui assuraient, avec son accord, sa sécurité depuis la levée, en 1995, de son assignation à résidence. Cette présence lui permettait, *faute de contacts, de faire passer* des messages à un pouvoir qui semble aujourd'hui dans l'impasse.

Dix ans après la sanglante répression du 8 août 1988, la junte fait face à une situation désastreuse. Elle a beau contrôler étroitement le pays, l'économie sombre, l'isolement diplomatique se renforce et des signes de désaccords entre généraux refont surface.

**MAUVAISES RÉCOLTES**

Les récoltes sont de plus en plus médiocres. Les exportations de riz ont chuté de 1 million de tonnes en 1994-1995 à 120 000 tonnes en *1996-1997. Après deux années* d'inondations et en raison d'un manque d'engrais, la soudure s'annonce difficile à assurer en septembre-octobre. Entre-temps, les réserves de devises de l'Etat ont fondu : elles sont estimées à *l'équivalent d'un mois d'importa*tions. Au marché noir, le dollar vaut 350 kyats, la monnaie nationale, contre 100 kyats fin 1996.

Les relations avec le voisin thaïlandais, qui avait préconisé voilà *quelques années « un engagement constructif »* à l'égard de Rangoun, se détériorent. En novembre 1997, la Birmanie a fermé trois postes frontaliers et le commerce bilatéral a chuté de moitié. Depuis deux mois, Bangkok s'inquiète ouverte*ment de l'évolution interne de* la Birmanie et, fait révélateur, le nouveau ministre thaïlandais des affaires étrangères, Surin Pitsuwan, a indiqué qu'il demanderait à rencontrer Aung San Suu Kyi lors de sa prochaine visite à Rangoun, dont la date *n'est pas* encore fixée.

En outre, l'adjoint de Surin, Sukhumband Paribatra, a proposé, vendredi 7 août, l'ouverture *immédiate* d'un *dialogue* entre Mme Suu Kyi et la junte, une initiative également réclamée par un groupe de Prix Nobel de la Paix et deux organisations humanitaires, Amnesty International (Londres) et Human Rights Watch (New-York). *Les généraux avaient* répondu, par avance, en proposant des discussions entre le gouvernement et la Ligue nationale pour la démocratie (LND), à l'exception de ses trois dirigeants, *donc de Mme Suu Kyi. La LND* a refusé, comme elle l'avait fait une première fois en 1997.

Au sein de la junte, les partisans d'une ouverture, dont le général Khin Nyunt, chef des services de renseignement, avaient espéré *que l'admission de la Birmanie* au sein de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) offrirait un bouclier à leur régime. Ils se sont trompés. Les avocats de la fermeté, dont le leader serait le général Maung Aye, commandant *en chef de l'armée de terre*, auraient repris le dessus, ce qui expliquerait les arrestations récentes de quarante-deux cadres de la LND et les restrictions supplémentaires imposées à *Mme Suu* Kyi.

Ces désaccords pourraient être exacerbés, rapportent certains diplomates, par la dégradation de l'état de santé de Ne Win, l'ancien dictateur, âgé de quatre-vingt-sept ans et qui aurait été victime d'une attaque d'hémiplégie.

***Jean-Claude Pomonti***

*Lire aussi notre éditorial page 8.*

# Afghanistan : les talibans auraient pris Mazar-i-Sharif

***MAZAR-I-SHARIF.*** La ville de Mazar-i-Sharif, dernier fief de l'opposition en Afghanistan, est tombée aux mains des talibans, a annoncé samedi 8 août l'agence officielle iranienne IRNA. *« De fortes explosions sont entendues à Mazar-i-Sharif et les responsables de l'opposition ont fui la ville »*, écrit IRNA dans une dépêche datée de cette ville. *« La population est en train de fuir la ville dont plusieurs quartiers sont en flammes »*, ajoute IRNA, faisant état d'une *« résistance limitée »* dans certaines rues de la ville.
Citant un porte-parole de la milice intégriste, l'agence afghane AIP, dont le siège est au Pakistan, a annoncé samedi matin que les talibans ont pénétré dans Mazar-i-Sharif. *« A l'heure actuelle, il y a une résistance importante dans la ville »*, a déclaré le porte-parole des talibans. – *(AFP.)*

# Entretien Clinton-Kohl sur les préparatifs de l'OTAN pour le Kosovo

***WASHINGTON.*** Le président américain Bill Clinton a discuté, vendredi 7 août, avec le chancelier allemand Helmut Kohl de diverses options concernant la situation au Kosovo, dont la préparation par l'OTAN d'une éventuelle intervention militaire, a annoncé un porte-parole de la Maison Blanche. Selon M. Crowley, les deux hommes ont évoqué, au cours d'un entretien téléphonique d'une demi-heure, *« la nécessité d'achever les préparatifs de l'OTAN et de faire renoncer [le président yougoslave Slobodan] Milosevic à son offensive en le ramenant vers une situation stable »* au Kosovo. Le gouvernement français a lui aussi jugé *« impératif qu'un terme soit mis aux opérations militaires serbes »*. Si elles se poursuivaient, le président Milosevic *« devrait s'attendre à en subir toutes les conséquences »*, a déclaré le porte-parole du ministère français des affaires étrangère. La France et l'Allemagne ont décidé d'envoyer à Belgrade, le 12 août, une mission diplomatique conjointe. – *(AFP.)*

# Andrès Pastrana devient président de la Colombie

**BOGOTA.** Le nouveau président colombien Andrès Pastrana, qui a *prêté serment vendredi 7 août pour un mandat de quatre ans*, devra à la fois surmonter les nombreux obstacles à la paix et faire face à une situation économique passablement détériorée. *« La paix est la tâche la plus urgente à l'ordre du jour de notre pays »*, a déclaré le nouveau président à l'issue de la cérémonie de prise de fonctions, qui a eu lieu sur la place Bolivar, dans le centre de Bogota, en ajoutant que la recherche de la paix serait *« le fil conducteur »* de son mandat. M. Pastrana, un avocat et journaliste de 44 ans élu le 21 juin, avait déjà annoncé avant d'entrer en fonction qu'il *comptait négocier lui-même avec les différents* mouvements de guérilla – les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) – pour mettre fin à la guerre civile que connaît le pays depuis des années. – *(AFP.)*

**DÉPÊCHES**

■ **ISRAËL : *conformément* à un plan du ministère de la Sécurité intérieure**, une commission du Plan a autorisé l'extension des colonies sur le plateau syrien du Golan de manière à multiplier par trois leur superficie actuelle, a indiqué, vendredi 7 août, le quotidien *Haaretz*. Quelque 13 000 Israéliens vivent sur le plateau du Golan occupé par Israël pendant la guerre israélo-arabe de 1967 et annexé par la suite. Trois des nouvelles implantations seront autorisées à atteindre jusqu'à 600 logements, a ajouté le journal. – *(AFP.)*

■ **IRAK : un attentat à l'explosif a été commis vendredi soir *7 août dans une cité résidentielle de Bagdad***, a annoncé samedi un responsable de la défense civile. Alors que ce responsable n'a pas signalé de victimes, des opposants iraniens réfugiés à Bagdad ont affirmé que l'attentat a causé la mort de trois Irakiens et a blessé treize personnes dont deux opposants iraniens. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : le premier ministre Nawaz Sharif a remanié son gouvernement** au cours de la nuit de jeudi 6 à vendredi 7 août, remplaçant le chef de la diplomatie, Gohar Ayub, par l'ex-ministre des finances, Sartaj Aziz, a annoncé vendredi 7 août l'agence officielle APP. *Désormais, c'est le premier ministre lui-même qui assu*rera la gestion du ministère des finances. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : la banque centrale a procédé, vendredi 7 août,** à une dévaluation de facto de 7 % de la monnaie vietnamienne, cédant finalement à la pression intérieure et internationale sur le dong (non-convertible) ont annoncé des banquiers. Cette dévaluation devrait ramener un peu d'activité sur le marché interbancaire, où les transactions sont très limitées. Celles-ci devraient désormais porter sur quelque 2 millions de dollars par jour, un montant qui reste très faible. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : le général Wiranto, chef des forces armées** indonésiennes, a annoncé vendredi 7 août le retrait des unités de combat stationnées dans la province d'Aceh (nord de Sumatra). Le chef de l'armée, en visite dans la province afin d'enquêter sur les rumeurs de massacres et d'atrocités commises par les militaires au cours des dix dernières année, a précisé que le retrait interviendrait dans le mois à venir. Une *insurrection engagée de longue date* contre le pouvoir central à Aceh, où vivent environ 170 000 habitants, a culminé au début des années 90 avant que l'armée ne la réprime brutalement et n'en disperse les leaders. – *(Reuters.)*

■ **ANGOLA : le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan,** qui effectue une visite de cinq jours au Portugal, a annoncé vendredi 7 août la nomination du Guinéen Issa Diallo comme son nouveau représentant spécial en Angola. *M. Diallo, un diplomate âgé* de 59 ans, qui fut pendant dix ans, à partir de 1982, conseiller spécial pour l'Afrique de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, succède au diplomate malien, Alioune Blondin Beye, disparu le 26 juin dans un accident d'avion en Côte *d'Ivoire.* – *(AFP.)*

# Défilé protestant à Londonderry

**LONDONDERRY.** Quelque 10 000 protestants venant de l'ensemble de l'Irlande du Nord devaient défiler dans l'après-midi de samedi 8 août dans la ville à *majorité* catholique de Londonderry, a-t-on appris sur place. Des responsables de la marche traditionnelle, régulièrement suivie de troubles entre les deux *communautés, ont* appelé au calme. Des négociations avaient été menées, la semaine dernière, entre des responsables des deux communautés et selon un compromis accepté par les deux parties, la marche ne devait comporter qu'une présence symbolique de protestants accompagnés d'une fanfare. *La marche* commémore la fermeture par 13 apprentis protestants des murs de la ville devant l'avancée de l'armée catholique du roi James II en 1689. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل



**SERVICES PUBLICS** Le tribunal administratif de Grenoble, statuant sur le recours d'un adjoint au maire de la ville, Raymond Avrillier, a annulé, vendredi 7 août, les délibérations du conseil municipal réaménageant le service de l'eau. Le tribunal a suivi l'avis du commissaire du gouvernement, qui reprochait à la ville de ne pas avoir respecté la procédure prévue par la loi sur les délégations de service public. ● LE MAIRE, Michel Destot, et les écologistes sont en désaccord sur la notion de « remunicipalisation » de l'eau, concédée à la Lyonnaise des eaux, en 1989, par Alain Carignon (RPR), condamné à ce sujet, en 1996, pour corruption, à cinq ans de prison. Pour M. Avrillier, la municipalité doit rompre le contrat avec la Lyonnaise. ● MILITANT syndical et politique, M. Avrillier, universitaire, avait été le principal artisan de la chute de M. Carignon.

# Le tribunal administratif sanctionne le nouveau contrat des eaux de Grenoble

## Combattue par l'écologiste Raymond Avrillier, la renégociation de la concession dévolue à la Lyonnaise des eaux par Alain Carignon aurait dû, selon les juges, passer par une mise en concurrence des exploitants. Le maire, Michel Destot, se prépare à faire appel de cette décision

GRENOBLE
*de notre correspondant régional*

*« Le contrat de privatisation-corruption de l'eau de Grenoble, signé en 1989 par son ancien maire, Alain Carignon, n'est plus qu'un squelette »*, proclamait, vendredi 7 août, Raymond Avrillier, deuxième adjoint au maire de Grenoble. Le tribunal administratif a donné satisfaction à l'élu écologiste, qui conteste depuis neuf ans ce contrat, et au porte-parole de l'Association démocratie-écologie-solidarité (ADES), Vincent Comparat, qui agissait en tant qu'usager de l'eau.

Les deux militants écologistes attaquaient, cette fois, la démarche du nouveau maire, Michel Destot (PS), député de l'Isère, qui, en 1996, avait renégocié avec la Lyonnaise des eaux le contrat d'affermage de 1989. Les 13 mai 1996 et 17 novembre 1997, le conseil municipal avait approuvé plusieurs avenants à ce contrat. Seuls les élus écologistes avaient voté contre. M. Avrillier avait attaqué ces délibérations, ensuite, devant la justice administrative.

Le 24 juin, le commissaire du gouvernement, Christian Cau, soutenait, devant le tribunal administratif de Grenoble, que la ville avait *« entièrement renégocié les contrats pour déterminer les nouveaux fermiers »* et qu'elle aurait donc dû se plier à la procédure de mise en concurrence prévue par la loi Sapin de 1993 sur les délégations de services publics, ce qu'elle n'avait pas fait (*Le Monde* du 26 juin). Suivant les conclusions du commissaire, le tribunal, vendredi, a déclaré illégales les délibérations du conseil municipal. Il donne ainsi satisfaction, en partie, aux deux requérants, qui réclamaient l'annulation des contrats conclus en 1996 et des avenants signés en 1997.

**ACTES AMPUTÉS MAIS MAINTENUS**

Le tribunal a ainsi annulé une quarantaine de dispositions de nature réglementaire, c'est-à-dire opposables aux usagers de l'eau, signées sur la base des délibérations illégales. Certains de ces articles constituent des *éléments essentiels du contrat, comme l'exploitation du service de l'eau ou le régime des tarifs et celui des* abonnements. En revanche, le tribunal s'est déclaré incompétent pour constater la nullité des actes administratifs contractuels passés entre la ville et la Lyonnaise des eaux. De ce fait, les contrats, bien qu'amputés d'une part importante de leur contenu, demeurent.

La décision du tribunal n'en représente pas moins, pour M. Avrillier, une deuxième victoire, en quelques mois, dans la « bataille de l'eau » qu'il a engagée contre la Lyonnaise des eaux et, par voie de conséquence, contre la ville de Grenoble, dont il est l'un des principaux élus. Le 1er octobre 1997, le Conseil d'Etat avait annulé la délibération du conseil municipal de Grenoble du 30 octobre 1989, qui déléguait la gestion de l'eau de la ville à la Lyonnaise. S'appuyant sur l'arrêt de la cour d'appel de Lyon, qui avait condamné M. Carignon pour corruption, la haute juridiction administrative avait considéré que le contrat conclu par le maire avec la Lyonnaise était la contrepartie d'un abus de bien social.




Les juges n'avaient pu mettre en cause le contrat lui-même, car les *parties prenantes à celui-ci – la société concessionnaire et le maire –* sont seules habilitées à en réclamer son annulation, en saisissant le juge des contrats. C'est ce que M. Destot avait refusé de faire, après avoir sollicité un avis de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat. Il estime que la ville risque de devoir payer à la Lyonnaise une lourde indemnité, évaluée entre 200 millions et 400 millions de francs. M. Avrillier le conteste : *« Ceux qui avancent que la ville va devoir débourser de telles sommes se trompent*, dit-il. *Ils se basent sur un contrat* [celui de 1989] *qui n'existe pas. S'il y a un endroit où la Lyonnaise des eaux doit payer pour la corruption, c'est bien à Grenoble ! La perte de son contrat sera sa punition. »*

Le deuxième adjoint a toujours soutenu que la Lyonnaise, qui avait *« corrompu »* l'ancien maire, ne doit plus être un partenaire de la ville dans le secteur de l'eau, et que la municipalité dispose désormais des moyens juridiques pour récupérer la totale maîtrise de son bien sans débourser un centime. M. Destot estime, lui, que l'accord qu'il a conclu en 1996 a permis de *« ramener la gestion de l'eau dans le secteur public »*, car, depuis cette date, la ville dispose de 51 % du capital de la Société des eaux de Grenoble (SEG), une société d'économie mixte dont la Lyonnaise ne possède que 49 % des parts. Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement estimait, au contraire, que *« la remunicipalisation n'est pas véritablement intervenue, le véritable exploitant étant le sous-fermier de la SEM des eaux de Grenoble, qui est entièrement privé »*. Il s'agit, en effet, de la Société grenobloise de l'eau et de l'assainissement, filiale à 100 % de la Lyonnaise.

**POSSIBILITÉ D'APPEL**

Dès l'annonce de la décision du tribunal administratif, le maire s'est efforcé de minimiser les conséquences juridiques et politiques du jugement. *« Le tribunal a constaté que le contrat de 1989 avait été profondément modifié en 1996. Il souhaite que nous nous mettions en conformité avec la loi Sapin »*, déclare M. Destot. Il affirme qu'il ne cédera pas à la pression des écologistes réclamant le retour de l'eau de la ville au sein d'une régie municipale, cela en raison des indemnités qui seraient alors dues à la Lyonnaise.

*« L'arrêt de la cour d'appel de Lyon n'a pas condamné pour corruption la ville de Grenoble et la Lyonnaise des eaux, mais seulement des individus, Alain Carignon et des responsables de la société, ce qui n'annule pas la dette de la ville vis-à-vis de son partenaire »*, rappelle M. Destot. Le maire n'écarte donc pas la possibilité de mener jusqu'à leurs termes les différentes procédures judiciaires en cours, ce qui permettrait au contrat de l'eau de perdurer quelques années encore. Il se pourrait donc que la ville fasse appel, devant le Conseil d'Etat, de la décision du tribunal administratif.

*« L'entêtement du maire va-t-il aller jusqu'à trouver un nouvel arrangement* [avec la Lyonnaise des eaux] *? »*, demande, de son côté, M. Avrillier, prêt à engager une nouvelle bataille judiciaire. *« La seule solution juridiquement et politiquement correcte, qui effacerait la corruption, est que le tribunal administratif annule les contrats à la demande de la ville. Ceux-ci n'existent que parce qu'il y a eu corruption. Il est normal de revenir à la situation antérieure au 30 octobre 1989 »*, plaide M. Comparat.

*C. F.*

**TROIS QUESTIONS À...**

## *MICHEL DESTOT*

**1 En votre qualité de maire de Grenoble, avez-vous d'autre choix que la remunicipalisation pure et simple de l'eau de Grenoble réclamée depuis neuf ans par les élus écologistes ?**

La remunicipalisation a déjà eu lieu, en 1996, par la création d'une société d'économie mixte locale, tenue majoritairement par la Ville de Grenoble et présidée par une conseillère municipale. Cette opération a été conduite *conformément à nos engagements* électoraux et en réponse aux conclusions de la chambre régionale des comptes, *nous demandant* de renégocier les contrats litigieux de 1989. Cette démarche a d'ailleurs été validée par le Conseil d'Etat en décembre 1997. Aujourd'hui le tribunal administratif considère que la Ville aurait dû utiliser une procédure différente, mais il ne demande nullement d'adopter la position des élus écologistes.

Nous nous interrogeons sur les conséquences de ce nouveau jugement, sur sa cohérence avec les décisions et avis des autorités administratives et judiciaires, ainsi que des très nombreux experts consultés. Ce dernier jugement est susceptible de faire l'objet d'un appel dans un délai de deux mois.

**2 La remunicipalisation de l'eau aurait-elle un coût pour les Grenoblois ?**

Un *retour en régie municipale* aurait, bien sûr, un coût, exorbitant à mes yeux, pour les Grenoblois. *C'est d'ailleurs la raison pour* laquelle nous ne l'avons pas retenue. L'essentiel demeure, pour la *Ville, le maintien des acquis de* 1996, à savoir la baisse du prix de l'eau payé par les usagers et le retour dans *le cadre du secteur* public sans qu'aucune indemnité ne soit versée à la Lyonnaise des eaux.

**3 Votre majorité « plurielle » peut-elle être atteinte par ce nouvel épisode ?**

Elle doit *s'enrichir des contributions* « plurielles » de ses membres. Le dossier de l'eau est complexe. Il peut encore connaître bien des rebondissements et des déroulements contradictoires. Les interprétations des juges eux-mêmes semblent aussi plurielles... Il y a heureusement bien d'autres questions, plus importantes pour l'avenir de la ville, sur lesquelles la majorité « plurielle » est mobilisée, dans le respect mutuel et la recherche d'efficacité. Ces *questions, qui touchent à la solidarité*, au développement de l'emploi, à l'environnement, sont, croyez-*moi, celles qui intéressent les Grenoblois*.

*Propos recueillis par Claude Francillon*

# Raymond Avrillier, un écologiste intransigeant

GRENOBLE
*de notre correspondant régional*

**PORTRAIT**

L'inlassable activité de cet élu et militant lui vaut d'être parfois taxé d'*« intégrisme »*

Deuxième adjoint au maire de Grenoble, Raymond Avrillier, âgé de cinquante et un ans, est un élu pugnace, opiniâtre, et un perpétuel opposant. Dans la minorité municipale entre 1989 et 1995, il avait combattu Alain Carignon (RPR), puis, à partir de 1993, provoqué sa chute. Aujourd'hui, son attitude n'a pas changé : M. Avrillier dénonce publiquement les décisions ou les projets du maire, Michel Destot (PS), qui ne le satisfont pas. Il multiplie les recours devant les tribunaux pour contrecarrer l'action de la majorité municipale, dont il est pourtant l'un des membres importants.

Son principal cheval de bataille demeure l'eau. Il réclame depuis neuf ans la remunicipalisation de ce service, sans jamais avoir réduit la pression sur ce dossier symbole de la corruption politique à Grenoble. Il combat également, au nom de l'écologie, le tunnel que le maire veut percer pour désengorger sa ville et la communauté des communes de l'agglomération grenobloise, présidée par Didier Migaud (PS), député de l'Isère, comme M. Destot, et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

M. Avrillier, qui est vice-président de la communauté des communes, s'efforce aussi, depuis trois ans, d'y remettre un peu d'ordre. Il avait été le premier a dénoncer le *« grand arrangement »* qui, selon lui, existait *« entre les principaux notables, de droite et de gauche, de l'agglomération »* pour assurer le financement de leurs activités politiques respectives. M. Avrillier ne se prive jamais de rappeler à ses collègues qu'il ne sera jamais, lui, *« un adepte de l'arrangement »*.

Au sein de la gauche « plurielle » – PS, PCF, MDC, PRG, divers gauche et écologistes –, des voix s'élèvent régulièrement pour dénoncer les *« excès oratoires »* et les *« dérives intégristes »* du dirigeant écologiste et de plusieurs autres membres de son groupe, formé de onze élus. *« Oui, j'aime bien les gens intègres, mais pas les jugements moraux. J'ai toujours fait ce que j'ai dit »*, répond M. Avrillier.

Le combat – syndical au côté des militants CFDT, politique dans les comités d'action issus de mai 1968, écologiste comme porte-parole du collectif Les Européens contre Superphénix – est, depuis 1967, le mode de vie quotidien de cet ingénieur-chercheur à l'université Pierre-Mendès-France. La lutte contre la centrale de Creys-Malville avait longtemps occupé le militant antinucléaire. *« Cette bagarre, j'en suis très fier. Ma contribution a été importante. En 1987, lorsque s'est produite la première fuite de sodium du barillet, nous n'étions plus, en France, qu'une dizaine de personnes à être encore activement mobilisées contre le surgénérateur. Notre travail a permis de révéler ses dysfonctionnements, son mode de gestion et la façon dont l'information était communiquée. C'est à partir de ce moment-là qu'on a commencé à ne plus prendre seulement en compte ce qu'affirmait EDF »*, dit-il.

M. Avrillier, qui se déclare hostile au cumul des mandats, a pourtant siégé au conseil régional Rhône-Alpes de 1995 à 1998, ce qui lui a été reproché par ses amis écologistes. Désormais, il ne se consacre plus qu'à Grenoble et à son agglomération, au grand désespoir de ses adversaires de droite comme de gauche. L'élu et militant rebelle, qui se défend d'être devenu un notable, n'a pas l'intention de désarmer. Il y a quelques jours, il a obtenu l'annulation, par le tribunal administratif de Grenoble, de onze embauches de collaborateurs au cabinet de M. Carignon...

*C. F.*

# L'accord de 1989 avait conduit Alain Carignon en prison

GRENOBLE
*de notre correspondant régional*

L'eau de Grenoble, pourtant reconnue pour ses qualités naturelles exceptionnelles, empoisonne depuis neuf ans la vie de ses habitants. C'est en juillet 1989, quelques mois après sa réélection à la mairie, qu'Alain Carignon (RPR) soumet au conseil municipal un projet de privatisation du service de l'eau et de l'assainissement. Le 30 octobre 1989, le conseil *acceptait* de confier à la Cogese, qui deviendra quelques mois plus tard une filiale de la Lyonnaise des *eaux*, la *gestion* déléguée de ce service.

Aussitôt, l'opposition municipale – PS, PCF, écologistes – déposait un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Elle soulevait plusieurs motifs d'illégalité, dont l'absence de communication aux *élus des études* préalables et des éléments financiers du contrat, ainsi que la durée trop longue de celui-ci, soit vingt-cinq ans. Le tribunal avait rejeté ce recours le 11 décembre 1991, décision dont seuls les deux élus écologistes du conseil avaient fait appel devant le Conseil d'Etat.

Le dossier de la privatisation de l'eau de Grenoble avait refait surface à l'occasion de l'instruction de l'affaire *Dauphiné News* par le juge Philippe Courroye, le magistrat révélant que le financement par la Lyonnaise des eaux de ce journal municipal, lancé quelques mois avant les élections de 1989 par M. Carignon, avait été l'une des contreparties de la cession de l'eau de Grenoble à cette même société. M. Carignon, mis en examen pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux »* le 25 juillet 1994, avait été condamné pour corruption par la cour d'appel de *Lyon*, le 9 *juillet* 1996, à cinq ans de prison, dont quatre ans ferme.

Auparavant, un rapport de la chambre *régionale des comptes* de Rhône-Alpes du 21 novembre 1995 avait montré que la ville n'avait aucun intérêt à passer ce contrat avec la Lyonnaise, son service des eaux étant, avant sa privatisation, rentable et parfaitement organisé. Selon les magistrats financiers, les *conventions* d'affermage signées en 1989 avaient organisé entre la commune et son partenaire privé *« des relations totalement déséquilibrées »*, au profit quasi exclusif du second, et imposé aux consommateurs *« des augmentations de tarif dépourvues de toute justification patente »*. La chambre demandait à la ville de renégocier le contrat.

Pendant la campagne pour les élections municipales de 1995, Michel Destot (PS) avait plaidé pour *« un retour à la gestion publique »* de l'eau. Après une négociation de plusieurs mois entre la ville et la Lyonnaise, destinée à « régulariser » les délégations consenties, le conseil municipal approuvait, le 25 mars 1996, la création de la Société des eaux de Grenoble (SEG), qui se substituait à la Cogese.

**« DROIT DE VETO »**

La SEG, contrôlée à 51 % par la ville et à 49 % par la Lyonnaise, confiait la sous-traitance de l'eau et de l'assainissement à une filiale *à 100 % de la Lyonnaise, la SGEA*. Les écologistes, qui considèrent que *« la Lyonnaise s'est assuré un droit de veto sur toutes les décisions stratégiques de la SEM »*, avaient voté contre cette proposition, approuvée par les conseillers PS, PCF et divers gauche. Raymond *Avrillier et des usagers de l'eau de* Grenoble avaient alors attaqué les avenants au contrat de 1989 approuvés par le nouveau conseil municipal le 13 mai 1996, qui mettaient en place ce dispositif.

*Le 1er octobre 1997, soit six ans* après l'appel interjeté par M. Avrillier, le Conseil d'Etat annulait la *délibération de 1989 du* conseil municipal, qui avait autorisé M. Carignon à privatiser l'eau. *La haute juridiction administrative* s'appuyait sur le jugement des tribunaux pénaux pour constater qu'il y avait eu un « pacte de corruption » entre M. Carignon et les dirigeants de la Lyonnaise et que *« les motifs réels de la délibération attaquée* [avaient] *été dissimulés »* à l'assemblée, motif d'annulation. Toutefois, l'arrêt du Conseil d'Etat n'annulait pas le contrat de concession.

Un avis sollicité par le ministère de l'intérieur auprès de la section *du rapport et des études du* Conseil d'Etat et rendu le 3 décembre 1997 devait confirmer que la ville de Grenoble n'était nullement obligée, comme le prétendait M. Avrillier, de procéder à la résiliation du contrat de 1989 ou de demander au juge du contrat de prononcer *rétroactivement* sa nullité.

*C. F.*

هكذا من الاهل



**SANTÉ** Le secrétariat d'Etat à la santé vient de débloquer 650 000 francs en urgence pour sauver le Comité national contre le tabagisme (CNCT), menacé de liquidation judiciaire. ● L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE désigné en juin pour organiser le renouvellement du conseil d'administration et gérer l'association n'a pas réussi à mettre d'accord les deux clans qui s'opposent au sein du CNCT. ● À LA SUITE d'un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, les autorités sanitaires ont porté plainte, le 15 juillet, contre l'ancien directeur, Philippe Boucher, pour *« détournement de fonds publics à des fins personnelles »*. ● LA CRISE que traverse le CNCT trouve ses racines dans les divergences stratégiques qui ont abouti, en 1991, à développer la logique du tout-judiciaire plutôt qu'une approche médicalisée de la lutte antitabac.

# Les pouvoirs publics sauvent le Comité national contre le tabagisme

## Le secrétariat d'Etat à la santé vient de débloquer 650 000 francs en urgence pour éviter à la principale association antitabac française de se déclarer en cessation de paiements. Une plainte pour « détournement de fonds publics à des fins personnelles » a été déposée contre l'ancien directeur

IL S'EN EST FALLU DE PEU. Jeudi 6 août, l'administrateur judiciaire nommé pour gérer le Comité national contre le tabagisme (CNCT), en pleine crise interne, a bien failli prononcer sa liquidation. Michèle Lebossé-Peluchonneau s'apprêtait à déclarer l'association en état de cessation de paiements lorsque le secrétariat d'Etat à la santé a décidé de venir en aide à l'association et de lui verser 650 000 francs en urgence, à valoir sur sa subvention pour 1998.

Les autorités sanitaires avaient pourtant posé comme condition à l'octroi de leur subvention le *« renouvellement total du conseil d'administration »*. Depuis plus d'un an, l'association phare de la lutte antitabac, née voilà cent trente ans et reconnue d'utilité publique en 1977, fait en effet les frais de déchirements internes fort peu glorieux et qui auraient pu causer sa perte.

Une enquête de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), diligentée en septembre 1997 par le secrétariat d'Etat à la santé et dévoilée par *Le Monde* le 19 mai, a mis le feu aux poudres. Donnant corps à des rumeurs persistantes, la mission dénonce les *« pratiques douteuses et lucratives »* de l'ancien directeur, Philippe Boucher, soupçonné d'*« enrichissement personnel »* et toute une série de *« dysfonctionnements »* dans la gestion de l'association. Un audit effectué quelque temps plus tôt par le commissaire aux comptes du CNCT avait pourtant été classé sans suite par le procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris.

Le 15 juillet, sur la base des observations de l'IGAS, le secrétariat d'Etat à la santé a déposé une plainte avec constitution de partie civile contre M. Boucher, pour *« détournement de fonds publics à des fins personnelles »*. La nouvelle stratégie d'activisme judiciaire mise en place par M. Boucher dès son arrivée au CNCT, en avril 1991, soutenue par la majorité du conseil d'administration et par les pouvoirs publics, a certes porté ses fruits, mais au prix de bricolages financiers et de divers arrangements avec la légalité qui ont finalement conduit M. Boucher à démissionner, le 11 décembre 1997.

### SUBVENTIONS EN RETARD

Ce dernier admet aujourd'hui quelques *« dysfonctionnements »*, mais réfute totalement un quelconque *« enrichissement personnel »* et assure que *« le CNCT n'a subi aucun préjudice »*. Il relève certaines *« inexactitudes »*, notamment de dates, dans le rapport, justifie ses augmentations successives de salaires – 150 % en quatre ans, selon l'IGAS – par sa charge de travail, ses qualités de *« militant très actif »* disposant d'*« un réseau important de contacts internationaux »*, et relève que *« les critiques de l'IGAS portent sur à peine 1 % du budget »* de l'association.

M. Boucher évoque également pour sa défense les versements *« très tardifs »* des subventions et la faiblesse des moyens consacrés à la lutte contre le tabagisme, qui *« ne sont aucunement à la mesure ni de ses adversaires ni de l'épidémie »*. Le 1,7 million de francs alloué au CNCT par la direction générale de la santé pour 1997 n'a été versé qu'en 1998, et la subvention de fonctionnement de 1,3 million de la Caisse nationale d'assurance-maladie a été suspendue à la suite du rapport de l'IGAS. En juin, selon l'administrateur judiciaire, il restait encore 1,6 million de francs de fonds européens à encaisser.

Le professeur Gérard Dubois, président du CNCT depuis 1993, endosse de son côté une *« responsabilité morale et collective »*, mais souligne l'attitude de *« quatre administrateurs* [qui] *ont mené au sein du conseil d'administration une querelle qu'ils ont poursuivie malgré la démission du directeur »*. Les choses se sont peu à peu envenimées et deux clans se sont formés à la tête de l'association : dix administrateurs minoritaires, représentés par le professeur Henri Joyeux (CHU de Montpellier), vice-président du CNCT, décidés à « faire le ménage » et à imposer leur voix, contre treize autres, tous derrière le professeur Dubois. Des batailles de procédures, des règlements de comptes et des scènes dignes de psychodrames ont commencé à ponctuer les réunions du CNCT.

Saisi par les « dix » d'une requête en annulation des décisions prises lors de l'assemblée générale du 16 mai, le juge des référés avait chargé Mme Lebossé-Peluchonneau, par une ordonnance du 4 juin, d'*« organiser dans des conditions conformes aux statuts l'élection des membres du conseil d'administration du CNCT et de gérer et administrer l'association jusqu'à ses élections »*. Sa mission n'a pas abouti, les deux parties n'ayant pu se mettre d'accord sur la composition du collège des électeurs. Les dix administrateurs minoritaires ont refusé de prendre en compte la liste de 859 adhérents arrêtée à l'issue de l'assemblée générale du 16 mai et souhaité revenir au chiffre de 1997 (298 membres convoqués). *« Il est clair que l'assemblée générale du 16 mai a été manipulée*, confie le professeur Joyeux. *Ils ont fait rentrer d'un coup trois cents personnes qui leur étaient acquises. Mais nous maintiendrons nos positions, car n'avons pas à assumer les erreurs du passé. Et, en tant qu'association privée, nous ne sommes pas obligés de suivre les injonctions du ministère. »*

*« Nous ne financerons plus le CNCT tant que la transparence totale ne sera pas faite »*, avait prévenu Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, trois jours après la diffusion du rapport de l'IGAS. L'administration ne pouvait cependant pas assister sans bouger à la mort programmée d'une association sur laquelle elle délègue nombre de ses missions et dont le rôle moteur dans la lutte contre le tabagisme est unanimement salué.

*« Nous avons été alertés par l'administrateur judiciaire de l'état de cessation des paiements et du fait qu'elle n'avait pas réussi à organiser des élections en temps utile*, nous a-t-on précisé dans l'entourage de Bernard Kouchner. *Il est vrai que les subventions ne sont pas toutes arrivées. Il fallait sauver le CNCT. »* L'élection d'un nouveau conseil d'administration est programmée pour septembre.

**Laurence Folléa**

### Controverse sur l'état des comptes

**Dans son rapport sur l'état du CNCT, l'administrateur provisoire nommé par la justice indiquait que, fin juin, la trésorerie de l'association était négative de 710 000 francs et prévoyait un accroissement continu de ses pertes (163 000 francs en juillet, 347 000 en août, 653 000 en septembre et 1,524 million au-delà), justifiant l'imminence d'une déclaration de cessation des paiements.**

**L'avocat du CNCT, Me Francis Caballero, a contesté cette analyse, rappelant les *« potentialités d'actions judiciaires »* dont les délibérés sont prévus pour septembre, ainsi que les transactions financières en cours au titre des « compensations médiatiques ». Le montant des dommages et intérêts obtenus devant les tribunaux s'est élevé à près de 4,2 millions de francs en 1997, et le montant des compensations négocié avec différents médias à près de 17 millions de francs. Les comptes annuels du CNCT certifiés au 31 décembre 1997 faisaient apparaître un exercice positif de 222 196 francs.**

# Une stratégie du tout-judiciaire plutôt qu'une approche médicale

LA CRISE que traverse aujourd'hui le Comité national contre le tabagisme (CNCT) ne se résume pas à une simple querelle de personnes. Elle trouve ses racines dans les divergences stratégiques qui font depuis longtemps débat au sein de l'association. En 1991, année de la promulgation de la loi Evin contre le tabagisme et l'alcoolisme, le CNCT change de mains. Lors de l'assemblée générale du 13 avril 1991, les membres de la Ligue contre le tabac en public - Droits des non-fumeurs prennent le contrôle du conseil d'administration. L'association va alors connaître une *« révolution culturelle »*, rappelle l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans son rapport sur le CNCT.

*« Le principal reproche adressé par la nouvelle équipe aux dirigeants précédents était celui d'une approche trop médicalisée de la lutte contre le tabagisme, conduisant l'association à se préoccuper presque exclusivement des fumeurs souhaitant s'arrêter (...) au détriment de la protection des non-fumeurs et de l'occupation du terrain judiciaire en vue de faire respecter les textes »*, relatent les inspecteurs de la police sanitaire. Ce recentrage sur l'activisme en justice est directement impulsé par le nouveau directeur, Philippe Boucher, militant écologiste comptant parmi ses amis proches un avocat pugnace et bientôt médiatique, Me Francis Caballero.

Peu à peu, l'association acquiert une réputation de lobby antitabac, qu'elle assume pleinement, et devient *« de plus en plus crainte des industriels »* du secteur, précise l'IGAS. Les trois principaux fabricants de cigarettes attaqués sont en effet condamnés de manière définitive, après passage en cassation, *« vingt-neuf fois en cinq ans »*, calcule la mission d'inspection.

### ENCOURAGEMENT FINANCIER PUBLIC

La stratégie du « tout-judiciaire » s'accompagne de la mise au point du système des « compensations médiatiques » et des transactions financières : *en échange de l'abandon des poursuites engagées par le CNCT*, une chaîne de télévision, une régie de cinéma ou un support de presse accorde à l'association un espace publicitaire gratuit ou une somme d'argent. La révélation, en janvier 1996, d'un accord passé en 1992 avec TF 1 concernant la retransmission des grands prix de formule 1 et portant sur 2,5 millions de francs, fait grand bruit. Le directeur du CNCT revendique alors ouvertement la pratique, estimant qu'*« un bon arrangement vaut mieux qu'un long procès »* (*Le Monde* daté 7-8 janvier 1996).

Ses succès devant les tribunaux vont peu à peu modifier l'image du CNCT, qui devient, selon l'IGAS, *« un interlocuteur difficile, voir irritant, pour certains partenaires (Comité français d'éducation pour la santé, associations de lutte contre le cancer) et même pour les pouvoirs publics »*. L'équipe dirigeante en fonction avant la désignation de l'administrateur judicaire répond à l'IGAS que *« l'établissement de priorités avec des moyens limités ne peut que contraindre à des choix »* et rappelle qu'elle a mis en place des services Minitel et téléphoniques destinés aux fumeurs désireux d'arrêter. Le CNCT est d'ailleurs encouragé par les pouvoirs publics dans son activisme judiciaire et une part de la subvention allouée par la direction générale de la santé sert directement à financer ces activités (700 000 francs en 1997).

*Aujourd'hui, les positions sont moins tranchées*, chacun reconnaissant l'impact de ces procédures non seulement pour assurer l'application des textes, mais aussi en termes de prévention du tabagisme. *« Le juridique rapporte beaucoup d'argent*, estime cependant le professeur Henri Joyeux, qui compte parmi les dix administrateurs contestataires. *Il ne faut pas négliger ces actions, mais il faut aussi développer la lutte pour la défense des non-fumeurs, jeter des ponts avec les autres organisations traitant de tabacologie et créer des unités militantes cohérentes. »* Une stratégie que ne renierait sans doute pas le professeur Gérard Dubois, l'ancien président, qui a accepté, à la demande du secrétariat d'Etat à la santé, de ne pas se représenter lors de l'élection du prochain conseil d'administration.

**L. F.**

# Ouverture d'une information judiciaire sur le Royal Monceau

**LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE PARIS**, Jean-Pierre Dintilhac, a ouvert récemment une information judiciaire contre X... sur les conditions du redressement judiciaire du groupe hôtelier Royal Monceau. En 1997, le tribunal de commerce de Paris avait approuvé le plan de continuation proposé par le propriétaire du groupe, l'homme d'affaires libanais Osmane Aïdi.

Au terme de ses travaux, la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce avait estimé que M. Aïdi avait bénéficié d'une *« mansuétude toute particulière »* et signalé à la justice de *« nombreuses anomalies »* dans le traitement de ce dossier, qui avait suscité des *« rumeurs de corruption »*, y compris parmi les magistrats (*Le Monde* du 30 juillet). L'enquête a été confiée au juge d'instruction Marie-Paule Moracchini. Sur la base d'autres éléments transmis par la commission parlementaire, le procureur a ouvert, en outre, trois enquêtes préliminaires, dont l'une sur les conditions de liquidation du Palace, ancienne boîte de nuit qui doit être vendue aux enchères.

# Nombreuses alertes à la pollution par l'ozone à travers la France

**PLUSIEURS ALERTES À LA POLLUTION DE L'AIR** par l'ozone ont été lancées, vendredi 7 août, en raison notamment d'un fort ensoleillement associé à des vents faibles. Le niveau 2 d'alerte à la pollution de l'air par l'ozone (180 microgrammes/$m^3$) a été dépassé dans le nord-est de l'Alsace et des Bouches-du-Rhône, dans l'agglomération toulousaine et à Poitiers. Il a été frôlé en Lorraine, avec un taux de 179 mg/$m^3$, relevé à Brabois, dans la banlieue de Nancy, et à Lyon, où l'on a enregistré un taux de 185 mg/$m^3$ à Ternay, dans le sud de l'agglomération. En région parisienne, la pollution n'avait atteint, vendredi, que le niveau 1 (130 mg/$m^3$), *mais le maire de Paris, Jean Tiberi*, a appelé les Parisiens à *« utiliser au maximum »* les transports en commun durant le week-end.

# Habiter près d'une décharge industrielle augmenterait le risque de donner naissance à un enfant malformé

**SELON UNE ÉTUDE** européenne publiée dans le numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* du 8 août, le fait, pour une femme enceinte, de vivre à proximité immédiate de décharges industrielles contenant des produits hautement toxiques augmente le risque pour elle de donner naissance à un enfant mal formé. Coordonnée par le docteur Helen Dolk (London School of Hygiene and Tropical Medicine), cette étude a été conduite dans cinq pays (Belgique, France, Italie, Danemark et Royaume-Uni). Les chercheurs ont analysé les données fournies par sept registres régionaux qui recensent de manière systématique la fréquence et le type des malformations néonatales d'origine congénitale.

Au total, les dossiers de 1 089 enfants victimes de diverses malformations (nerveuses, cardiaques, urinaires, digestives, crâniennes, etc. ; les malformations chromosomiques d'origine héréditaire ayant été exclues) ont pu être étudiés. Les chercheurs ont parallèlement constitué un groupe contrôle de 2 366 enfants normaux. Dans tous les cas, les mères résidaient dans un espace géographique d'un rayon de 7 kilomètres ayant pour centre une importante décharge de produits toxiques d'origine industrielle. De tels sites sont des sources importantes de pollution, de nombreuses substances chimiques (dioxines, métaux lourds, pesticides, solvants, etc.) pouvant contaminer le sol, les eaux ou l'air.

### UN SITE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Pour la France, le registre des malformations du Centre et de l'Est a été utilisé (docteur Elisabeth Robert, Institut européen des génomutations, Lyon). Ce registre englobe les données de la région Rhône-Alpes, de l'Auvergne, de la Bourgogne et du Jura. Les sites des déchets ne sont pas cités dans l'étude publiée par *The Lancet*. Pour autant, on indique de bonne source que le site français étudié est situé dans le département de la Saône-et-Loire.

Les auteurs de la publication annoncent avoir pu mettre en évidence un risque accru, *« faible mais significatif »*, de naissances d'enfants mal formés chez les femmes vivant à moins de 3 kilomètres de telles décharges. Ces femmes ont un risque de donner naissance à un bébé mal formé supérieur de 33 % aux femmes vivant dans une zone située de 3 à 7 kilomètres alentour. Cette conclusion résulte de l'analyse comparative des données issues des deux groupes, les auteurs ayant tenté, par des méthodes statistiques, d'annuler les différences d'ordre socio-économique. En revanche, ce travail ne fournit pas le détail des expositions toxiques auxquelles auraient par ailleurs été soumises les femmes enceintes.

Les auteurs soulignent par ailleurs la nécessité de poursuivre les recherches afin de tenter de confirmer ou d'infirmer un lien de cause à effet entre proximité d'une décharge et malformation. La mise en évidence de telles associations entre les décharges industrielles et les pathologies néonatales avait déjà été effectuée, notamment aux Etats-Unis en 1984, ainsi que, par la suite, dans d'autres pays, sans que les auteurs de ces travaux ne parviennent à établir un tel lien.

*« Il convient de noter que les conclusions de ce travail sont, tout compte fait, modérées*, commente pour sa part Michel Jouan, responsable de l'unité santé-environnement au Réseau national de santé publique. *Il faut aussi préciser que les auteurs ne sont pas parvenus à faire totalement la part entre les critères géographiques et ceux de nature socio-économique. Il s'agit néanmoins d'un travail fort intéressant qui devrait conduire à jouer un rôle d'alerte sanitaire afin que tout soit mis en œuvre pour améliorer le système d'élimination des déchets industriels toxiques et pour prévenir leur dissémination. »*

**Jean-Yves Nau**

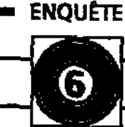
# Agressions en série contre des automobilistes en Rhône-Alpes

**LE PARQUET DE BOURG-EN-BRESSE** (Ain) a ouvert, vendredi 7 août, une information judiciaire contre X... pour *« enlèvements, séquestrations, vols en bande organisée avec usage ou menace d'une arme »*, dans l'affaire du gang des pirates de la route qui ont commis plusieurs agressions dans la région Rhône-Alpes. Cette procédure concerne trois des huit agressions répertoriées depuis le début de l'été. Une autre information devrait être ouverte dans les prochains jours à Chambéry pour des faits similaires commis en Savoie.

### DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : les policiers ont évacué par la force**, vendredi 7 août, à 21 heures, une vingtaine de sans-papiers de Saint-Bernard et de militants qui avaient l'intention de passer la nuit sur le trottoir en face de la nonciature apostolique de Paris, où trois des leurs sont *« réfugiés »* depuis une semaine. Neuf manifestants ont été interpellés et remis en liberté dans la nuit de vendredi à samedi.

■ **JUSTICE : la direction régionale de la police judiciaire de Versailles** a saisi, jeudi 6 août, des documents relatifs à un concert organisé le 21 mars et pour lequel le conseil général de l'Essonne, alors dirigé par le sénateur (RPR) Xavier Dugoin, avait déboursé plus de 3,4 millions de francs. L'enquête vise à vérifier si une partie de ces fonds n'ont pas été détournés de leur but.







# La tchatche des rappeurs marseillais

L'engouement de la France pour son grand port du Sud peut aujourd'hui se chiffrer. En millions de places de cinéma pour les contes de l'Estaque de Robert Guédiguian (*Marius et Jeannette*) ou les courses-poursuites sur la Canebière du *Taxi* de Gérard Pirès, en cris d'amour et *Marseillaise* innombrables pour l'enfant de la Castelane, Zinedine Zidane... Et en tomberaux de disques écoulés pour les rappeurs locaux. Vedette incontestée de ce milieu hip-hop, IAM est le groupe symbole d'une ville mosaïque. Si les premières étincelles du renouveau ont sans doute jailli des gradins du Stade-Vélodrome, à la fin des années 80, ces musiciens ont ravivé la flamme de la fierté phocéenne. Une de leurs chansons, surtout, a provoqué le premier emballement national pour la nouvelle culture populaire marseillaise. Evocation drôle et nostalgique des années funk de leur adolescence, *Je danse le Mia* s'arrachera en 1994 à six cent mille exemplaires ; le plus gros succès d'un rap français prêt à révolutionner la chanson d'ici.



PHILIPPE LÉVY

Un tube en forme de flash-back. *Au début des années 80...* Marseille se noie dans la crise. A la fin du règne de Gaston Defferre, la ville part en quenouille. Déjà privée de son statut de port colonial au début des années 60, marquée plus qu'ailleurs par les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, La *« grande machine à gérer les immigrés »*, dont parle le sociologue Jean Viard, connaît des ratés. Chômage et drogue rongent les quartiers nord, le centre se paupérise, le port est en faillite. L'image est désastreuse : une ville sale, laide, à la « une » des faits divers. Fusillade du bar du Téléphone, assassinat du juge Michel... Sur ce terreau fleuriront des haines. En 1984, lors des élections européennes, Jean-Marie Le Pen arrive ici en tête.

La cité compte alors trois vitrines culturelles de prestige : le Théâtre national de la Criée de Marcel Maréchal, le Ballet national de Roland Petit et l'Opéra. Mais on ne retrouve pas l'effervescence des créations « jeunes et populaires » agitée par le ministère Lang. Dans le reste de la France, on parle d'« années rock ». *« La porte cruelle de l'Orient »* décrite par Edmonde Charles-Roux semble préférer les déhanchements plus chauds du funk et du reggae. Les idoles ne sont pas Elvis ou Johnny mais James Brown et Bob Marley. Les rythmes noirs ont des vertus fédératrices. Celles de la danse et de la drague, de la flambe et de la « fièvre du samedi soir ».

IAM allait, longtemps après, se souvenir de ces moments-clefs où la sensualité afro-américaine rencontrait la culture des minets marseillais. *« Je me souviens des soirées / Où l'ambiance était chaude et les mecs rentraient / Stan Smith au pied, le regard froid / Ils scrutaient la salle le 3/4 en cuir roulé autour du bras / Ray Ban sur la tête survêtement Tacchini / Pour les plus classes des mocassins Nebuloni / Dès qu'ils passaient Cameo, Midnight Star / SOS Band, Delegation ou Shalamar / Tout le monde se levait les cercles se formaient / Des concours de danse un peu partout s'improvisaient / Je te propose un voyage dans le temps via / Planète Marseille je danse le Mia. »* A l'époque, beaucoup se méfient de ces « musiques d'Arabes ». *« Les boîtes de nuit refusaient leur entrée à la clientèle des quartiers,* explique Chill, l'un des chanteurs d'IAM et auteur du *Mia. Pour celle-ci, des pseudo-boîtes comme le Shopping, le Wilson ou le Mandingue organisaient des après-midi funk. On y trouvait plus de filles que dans les soirées hip-hop d'aujourd'hui. Les bagarres, pourtant, étaient nombreuses. »*

Ces gamins exclus de la culture officielle et des fêtes en ville, on n'entendra pas leur voix jusqu'à l'éclosion du rap. A ses balbutiements, au milieu des années 80, le rap français a retranscrit sans finesse les codes vestimentaires, les tics musicaux et linguistiques des pionniers d'Amérique. Mais la faculté d'adaptation d'une musique communautaire aux réalités locales étayera les spécificités. Les enfants des banlieues sinistrées allaient s'identifier à la détresse des Noirs Américains. Jusqu'à imposer à leur tour cette « fureur de dire ». Dans le Midi aussi, on allait s'approprier l'efficacité de ce vecteur de paroles. Responsable des activités musicales à la friche de la Belle-de-Mai, Ferdinand Richard côtoie depuis longtemps les rappeurs marseillais. *« Pendant vingt ans, il y a eu un vide à Marseille autour des musiques actuelles. Puis, quelques DJ de radios libres, comme Philippe Subrini sur Radio Sprint, ont commencé à diffuser du hip-hop et du raggamuffin. La greffe a pris. Sans doute parce que ces musiques sont des prises de parole et que Marseille est une ville de paroles. »* Dans *Total Khéops*, son premier roman (au titre emprunté à l'un des morceaux d'IAM), Jean-Claude Izzo écrit : *« A Marseille, on tchatche. Le rap n'est rien d'autre. De la tchatche, tant et plus. »*

JE DANSE LE MIA

**Groupe emblématique d'une ville mosaïque, IAM impose, en 1994, avec « Je danse le Mia » la musique et les mots de gamins exclus de la culture officielle**

*« Fiers d'être Marseillais ! »* Ce slogan qui, souvent, partira du Stade-Vélodrome à partir de 1986 – année de la mort de Gaston Defferre, de sa succession à la mairie par Robert Vigouroux et de la reprise de l'OM par Bernard Tapie –, sera au coeur de l'inspiration des tchatcheurs de la Canebière. C'est à Vitrolles, dans le studio d'enregistrement de Massilia, qu'IAM produira sa première cassette *(Concept)*. IAM pour Invasion Arrivant de Mars, Indépendantistes Autonomes Marseillais ou simplement, en anglais, « Je suis », « J'existe ». Philippe Fragione, Geoffroy Mussard, Eric Mazel, Pascal Pérez, Malek Brahimi et François Mendy ont longtemps subi la routine d'une ville en décrépitude. Seul remède à l'ennui et aux poches vides, leur passion commune du hip-hop et une imagination qui met en scène le quotidien. Chaque membre de la bande s'invente des personnages au gré de sa fascination pour l'égyptologie, l'Afrique ou l'Extrême-Orient. Philippe, connu aussi sous le nom de Chill, se rebaptise Akhenaton (le nom du premier pharaon à avoir imposé une religion monothéiste) ; Eric sera Khéops ; Geoffroy – ou Jo –, passionné de kung-fu et de taoïsme, devient Shurik'N ; Pascal mue en Imhotep, Malek en Sultan et François en Kephren.

Sorti en mars 1991, leur premier album, *De la planète Mars*, rappelle que le Sud a enfanté les civilisations fondatrices. Il évoque le passé glorieux de la cité antique, sa tradition de métissage, vécue au sein même d'un groupe qui rassemble en son sein des gens d'origine italienne (Philippe), malgache (Jo), pied-noir (Pascal), algérienne (Malek), sénégalaise (François) et espagnole (Eric). Insolents, gouailleurs, parfois graves, ces textes scandés avec l'accent témoignent d'une délectable ingéniosité. Entre l'invention lexicale de MC Solaar et l'énergie revendicatrice de NTM, IAM trouve sa voie. Cela ne plaît pas à tout le monde. Le 17 juillet de la même année, l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* stigmatise ces *« purs produits des ghettos maghrébins »* et les paroles *« haineuses, approximatives et si peu artistiques de leur album »*, que le journal rebaptise « De la planète meurtre ». Le disque connaît un beau succès d'estime mais pas de reconnaissance grand public.

Avec ses quarante titres, le deuxième album, *Ombre est lumière*, affiche, en 1993, toute son ambition. La maison de disques, Delabel, en a des sueurs froides. Productrice, en 1984, de la première émission de télévision française consacrée au rap (« Hip-hop » présentée par Sydney) avant de devenir directrice de Delabel, Laurence Touitou se souvient de ses angoisses. *« Ce double album, très cher à produire, était un enjeu terrible pour nous. On y croyait, mais il fallait absolument élargir le public du groupe. Or, à l'époque, les radios boycottaient le rap français. »* Quel single pourrait fournir la clef de cette forteresse effrayée par les rythmes et les discours du hip-hop ? IAM a rapidement eu sa petite idée. *« Nous avions écrit le* Mia *à l'époque du premier album,* explique Chill. *En tournée, nous nous sommes aperçus que le morceau recevait toujours un bon accueil, alors que les gens ne le connaissaient pas. »* Le single devait mettre tous les atouts de son côté. Malgré la qualité du texte, la version de la chanson figurant sur l'album manque de l'accroche décisive qui fait les grands tubes. Après *brainstorming*, le groupe décide d'inclure dans le morceau un *sample – ou échantillon – du Give Me The Night* de George Benson. Bingo ! Cette petite boucle, parfaitement évocatrice des soirées décrites dans le *Mia*, touchera la mémoire affective du plus grand nombre. Autre détonateur, un clip réalisé par Michel Gondry. Une vidéo hilarante, pendant visuel des paroles, à laquelle IAM s'est totalement prêté. Paradoxalement, ce sont les images qui convaincront les radios. *« Et puis,* souligne Laurence Touitou, *il y avait le* gimmick *: le mia, qu'est-ce que c'est ? Ça nous a offert un axe promotionnel : mettre en avant cette culture de Marseille. »*

**Les cauchemars d'IAM deviennent réalité. Dans la bouche du préfet du Var ou dans celle de Catherine Mégret, le rap devient le symbole de l'anti-France**

Le mia ? Jean-Claude Izzo, dans *Total Khéops*, en propose une origine : *« Cette expression, mia, venait d'Italie. De chez Lancia. Ils avaient lancé une voiture, la Mia, dont l'ouverture dans la fenêtre permet de sortir son coude sans avoir à baisser la vitre. C'était trop pour le génie marseillais ! Des mias, il y en avait plein les bistrots. Frimeurs, magouilleurs. Beaufs. »* Chill avance une autre version pour cet anagramme d'IAM : *« Les voyous marseillais ont sans doute été les premiers à parler verlan. Je pense que* mia, *c'est ami à l'envers. Pour dire* "Oh l'ami !", "Oh pote !". Mia *est synonyme de "cacou", "tintano" ou "trente-deux". "Trente-deux" car il y a trente-deux dents dans une bouche. Donc, "trente-deux" pour "menteur comme un arracheur de dents". »* Le public aimera la volubilité de ce rap, « pagnolesque » plus que « pagnolade ». Sur le *Mia*, le groupe échantillonnera un extrait du film *Marius* (*« En français, on dit "guincher" »*).

COMME tous les artistes connaissant le vertige du tube, IAM est dépassé par ce single qui reste des semaines au sommet du Top 50. *« Le groupe, le rap étaient réduits au* Mia, explique Chill. *Nous ne voulions pas apparaître comme un groupe faisant des coups. »* D'un côté, les Marseillais – en enregistrant *Reste underground* – se moqueront des puristes qui leur reprochent leur succès ; de l'autre, ils prendront soin de ne pas céder aux facilités. Quand, le 13 février 1995, IAM est élu « groupe de l'année » aux Victoires de la musique, la petite bande refuse de jouer *Je danse le Mia* – malgré la pression des organisateurs – et préfère chanter *Sachet blanc*, morceau consacré aux méfaits de l'héroïne.

L'humeur n'est plus à la rigolade. L'affaire OM-Valenciennes a provoqué la démission de Bernard Tapie et la relégation du club. Si l'électorat du Front national a reculé à Marseille de 25 % à 22 %, l'environnement politique régional s'est assombri. Toulon, Orange, Marignane, Vitrolles... Les cauchemars d'IAM deviennent réalité. Dans la bouche du préfet du Var ou dans celle de Catherine Mégret, le rap devient le symbole de l'anti-France. En mai 1995, Ibrahim Ali, un adolescent d'origine comorienne, est abattu par des colleurs d'affiches du FN. Il était membre du groupe de rap B. Vice et rentrait d'une répétition. La noirceur des temps et la colère accumulée expliqueront sans doute le dépouillement inédit de *L'Ecole du micro d'argent*, troisième album d'IAM, sorti en 1997. Grande réussite artistique, ce disque se transformera en formidable succès commercial (700 000 albums vendus).

Du projet Euroméditerranée, la ville nouvelle restructurant le port, aux exploits de Gemplus, le roi mondial de la puce électronique, Marseille espère un renouveau. IAM montre l'exemple. En réinvestissant une partie des bénéfices de ses succès dans la scène marseillaise, il a créé une structure de production, Côté obscur, et embauché une douzaine de personnes. Hyperactif comme tous les membres du groupe, Chill prépare cet été le tournage de son premier long-métrage, *Comme un aimant*, écrit avec son camarade Kamel Saleh. *« S'il y a un retour à la prospérité,* confie-t-il, *il faut que tout le monde en profite et que la ville garde son cachet populaire. Je n'ai vu aucun signe qui allait dans ce sens. Les jeunes ont fait beaucoup d'efforts à Marseille. Au pouvoir de faire des gestes, sinon ça pétera. »* Comme souvent, le foot apporte un peu de baume au cœur. *« Même si cela m'a moins ému que la victoire de l'OM en Coupe d'Europe en 1993, celle de l'équipe de France en Coupe du monde a célébré l'image de la société qu'on défend. Son effet vaut 2 000 chansons d'IAM et 10 000 discours politiques. »*

***Stéphane Davet***

**Fin**

هكذا من الأوهام



**Le Monde**

*21 bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Une dictature sans avenir

EN monarque javanais, Suharto a régné pendant trente-deux ans sur l'Indonésie. Cet autocrate peu respectueux des libertés a eu au moins le mérite d'amorcer le développement de son vaste archipel en s'appuyant sur l'aide déterminante d'un Occident séduit par son anticommunisme. Cela n'a pas empêché les classes moyennes et les universités de mettre fin à son règne inique et cruel quand la croissance économique n'était plus au rendez-vous.

On ne peut même pas créditer les généraux birmans d'accomplissements comparables. Voilà près de quarante ans qu'ils malmènent un pays qui était, à la veille de la seconde guerre mondiale, l'un des plus riches territoires d'Asie. La Birmanie regorge de ressources naturelles. Il n'y a aucune raison matérielle de la voir croupir dans la misère. Le gâchis – gâchis d'abord humain – est d'autant plus scandaleux. Pas plus que la première, la deuxième génération de généraux, qui s'est installée aux commandes voilà dix ans au prix d'un bain de sang, n'a jeté aucune fondation pour le développement.

Les méthodes de la junte sont tout simplement inhumaines, dignes d'un âge médiéval. Toute opposition est jugulée. On pratique encore aujourd'hui, en Birmanie, la corvée, le travail forcé de populations enchaînées, fers aux pieds. En dépit de recettes tirées sans scrupule de la drogue, l'économie est au bord de la faillite. Seules les forces armées, instrument de répression interne en l'absence de toute menace extérieure, se sont refait une santé. Avec pour seul ami Pékin, le régime se maintient par la terreur. Croyant étouffer le souvenir des massacres de 1988, il isole Aung San Suu Kyi, cette femme qui symbolise maintenant la liberté pour son pays. Un bref espoir d'ouverture, au milieu des années 90, n'a pas été concrétisé. La Birmanie est revenue au point mort.

Certes, la configuration ethnique de l'Union birmane est une donnée majeure qui rend la situation particulièrement complexe, plus encore que celle de l'Indonésie. Au lendemain de l'indépendance acquise en 1948, le régime parlementaire avait échoué à faire cohabiter les Birmans de la plaine, son élite brillante, avec les peuples montagnards de la périphérie. Depuis le coup d'Etat de 1962, les généraux n'ont répondu à cette grave question que par la trique. Depuis 1988, aucune stratégie n'a été élaborée pour tenter de déboucher sur autre chose que des paix précaires et armées avec des chefs de guerre souvent douteux.

La junte a peut-être encore quelques années devant elle, mais elle ne sait offrir aux Birmans que la désespérance. Que le changement se fasse à l'occasion d'une implosion des forces armées ou d'un soulèvement populaire, il sera, le moment venu, brutal. Et les plaies, longues à panser. Même si les moyens de pression du monde extérieur sont limités, mieux vaudrait donc qu'il s'emploie à ce que le changement, là aussi, intervienne le plus tôt possible.

Investir dans une dictature n'est jamais un bon placement.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Question de confiance

*M. PAUL REYNAUD, ministre* des finances, a consacré hier une grande partie de son discours devant l'Assemblée nationale à l'analyse de la situation économique et financière du pays. C'est qu'en effet son programme en découle logiquement. Il est des impératifs économiques qui priment toutes les questions de personnes et de partis.

Sans l'aide américaine, les Français ne pourraient avoir qu'un niveau de vie très bas. Mais elle ne durera pas toujours. Nous devons donc nous équiper, augmenter notre production, développer nos exportations. Les moyens d'action demandés par le gouvernement lui permettront de favoriser ce relèvement.

Mais la politique générale et les réformes plus particulières envisagées par M. Paul Reynaud, comme celle des services publics et des entreprises nationalisées, ne peuvent donner leurs fruits qu'à longue échéance. Or dès maintenant un problème urgent se pose, celui des finances et de la monnaie. Sans monnaie saine, point d'économie saine.

Il y a lieu de prévoir cette année un déficit budgétaire de 100 milliards et un déficit de trésorie de 100 milliards également. N'espérons pas que les réformes projetées, si efficaces qu'elle puissent être, permettront de combler ce trou. Que faire ? L'Etat dispose encore d'une marge d'avances de 70 milliards à la Banque de France. Le plafond des avances pourrait être relevé. M. Paul Reynaud ne le veut pas, car ce serait l'inflation. Reste donc l'emprunt. Emprunt ou inflation, voilà l'alternative. Mais l'emprunt suppose la confiance.

*Marcel Tardy*
*(10 août 1948.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
*Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30*
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## LE COURRIER DES LECTEURS

**Le point de vue de Marc Fumaroli, professeur au Collège de France et membre de l'Académie française, publié dans *Le Monde* du 31 juillet sous le titre « La querelle du neutre », a suscité de nombreuses réactions. Nos correspondants répondent notamment à l'affirmation de l'auteur selon laquelle les fonctions dans la vie publique sont du genre masculin parce que celui-ci est l'héritier du neutre. Plusieurs lecteurs reviennent également sur la question du dopage dans le sport et sur l'enquête judiciaire qui a perturbé le récent Tour de France cycliste.**

### LES DEUX VISAGES DU POUVOIR

Etrange débat que celui de la langue qui débat d'elle-même, et pourtant, c'est là partie si sensible que la France en tressaille à chaque fois. Donc, les fonctions administratives incarneraient le neutre. Ainsi point de coup d'Etat sexiste. Comme il pleut, on dit *« il gouverne »*, et toutes les grenouilles d'applaudir à la pluie du prince. Ah ! Dame neutralité, belle dame sans merci pour dorer la pilule à l'archétype du pouvoir. Alors vite, la Révolution et une nouvelle nuit du 4 août féminisée… Le ridicule étant au rendez-vous, rien ne bouge. Mais nous les hommes, les forts de l'épée et du concept, ferions bien de nous pencher un peu à l'écoute de nos compagnes pour découvrir peut-être une autre perception du monde : celle qui ne serait pas *l'envers d'une vision dominante* et qui ne se déroberait pas dans la neutralité ; celle qui reconnaîtrait que le fonctionnaire du pouvoir, à l'image du pouvoir et de Dieu, peut avoir deux visages, l'un masculin et l'autre féminin. (…) Que faire quand une civilisation abordant ce partage de la vie entre hommes et femmes en termes politiques et culturels est devenue objet d'un négationnisme enfoui dans l'Histoire ? Eh bien, laisser parler cette pythie usurpatrice sur son trépied académique et sourire… Mânes des troubadours, vous continuez à hanter l'Europe et particulièrement la France !

**Claude Molinier**
**La Salvetat (Hérault)**

### DISCOURS CRYPTO-RACISTE

La réalité linguistique du français, c'est qu'on continue à parler de « ménagère » et de « repasseuse » sans qu'il existe de masculin et d'« ambassadeur » ou de « professeur » sans qu'il existe de féminin. Cela ne me paraît nullement relever d'un genre neutre mais reflète un choix de société. Mme Harriman a beau jeu, dans ces conditions, de rejeter le terme d'ambassadrice appliqué à son encontre, ce dernier désignant toujours non pas la fonction mais la position d'épouse *d'ambassadeur à qui est dévolue* la lourde charge de soulager le travail *du mari en termes de réception* mondaine à l'instar de Mme *la préfète ou de* Mme *la présidente*. (…) Là où le genre du français devient franchement dégueulasse, c'est quand il finasse : ainsi, « secrétaire » est exclusivement féminin pour les tâches subalternes et exclusivement masculin pour les tâches à responsabilités. Nous sommes toujours dans le discours crypto-raciste. (…) M. Fumaroli nie cette réalité pour se retrancher dans le pré carré du bon usage.

**Jean-Pierre Netter**
**Paris**

### L'EXEMPLE ESPAGNOL

Il n'est guère surprenant que Marc Fumaroli, fougueux champion de l'immobilisme culturel, répande les flots de son éloquence pour condamner, au nom de l'Académie française, la féminisation des titres de fonctions. On reste néanmoins consterné par le niveau d'une argumentation pseudo-grammaticale et réellement paralogique, pimentée de vulgarité racoleuse, qui ne confirme que trop la piètre opinion des linguistes et lexicographes sur les compétences de l'Académie : le genre neutre n'existant pas en français, il faudrait généraliser l'emploi du masculin pour « neutraliser » les féminins indésirables (« académicienne », par exemple ?). Que M. Fumaroli, *au lieu de resservir* l'antienne sur les ravages du *féminisme* ou de la *political correctness*, daigne s'intéresser à une langue néo-latine dotée de remarquables capacités d'adaptation tant morphologiques qu'orthographiques : l'espagnol. Là non plus, le genre neutre n'existe pas : et précisément parce qu'il n'existe pas, tous les titres sont féminisés, en conformité avec la grammaire et avec la logique : *la decana* (la doyenne de faculté), *la diputada*, *la ministra*, *la presidenta*, *la senadora*, etc.

***Cécile Grall***
**Talence**
***(Gironde)***

### DOCTEUR FREUD, AU SECOURS !

Je ne souhaite pas m'attarder sur la pertinence au fond de la réflexion de M. Fumaroli. Je suis *une* prof et mes élèves n'ont pas subi d'« oukase capricieux » (une femme peut-elle être autre qu'autoritaire et capricieuse ?) par « foucade » (sic) pour parler de *la* ministre de l'emploi. Je désire simplement évoquer le « ridicule » et l'« odieux » non pas de la féminisation des titres mais des arguments de Monsieur l'Académicien. Docteur Freud, au secours ! Comment imaginer que mairesse, maîtresse, doctoresse puissent rimer avec d'autres mots *que « fesse, borgnesse et drôlesse »*… Sagesse, justesse, *adresse ou richesse (d'esprit) se*raient en effet impropres. Le *féminin de recteur*, « rectale » ? Quelle finesse ! « Madame la ceci ou cela » opposée à « Madame le recteur », quelle délicatesse ! L'auteur stigmatise la comédie de boulevard, le fanatisme, le dogmatisme (n'en jetez plus) et le créole (resic) qui se proliférait à cause de quelques femmes triomphantes… Monsieur l'Académicien propose une vérité établie étriquée.

**Christine Mesnard**
**Angoulême**
**(Charente)**

### LE MYTHE DU NATUREL

La récente affaire de dopage des cyclistes du Tour de France révèle au moins autant la contradiction dans laquelle se débat notre société que *la mauvaise foi des sportifs* et des organisateurs. Le scandale *apparaîtra au public* d'autant plus grand que la nature véritable du sport est oubliée : un spectacle qui vise à l'élection des seuls et rares meilleurs. Dans l'univers sans loi de la concurrence où le meilleur sera confondu avec l'image la plus performante – c'est la définition même du spectacle, qu'il soit cinéma, télévision ou sport –, il est nécessaire que les moyens les plus artificiels soient utilisés pour produire l'illusion payante. Puisque les actrices *se font gonfler les seins* à la silicone et les lèvres à la *graisse de bœuf, pourquoi* les sportifs n'en feraient-ils pas autant pour leurs muscles ? Le public moderne de spectacles frelatés – le cinéma et le sport en sont les deux plus manifestes illustrations – est schizophrène au point d'admirer les effets en gémissant sur les causes : on admirera l'exploit, mais l'on s'indignera de la manière dont il a été accompli, comme s'il y avait encore, dans le monde du spectacle qui est celui de l'artifice par excellence, une place pour le naturel, c'est-à-dire le corps tel que le hasard l'a fait (…). *L'exploit* – qu'il soit du sportif ou du top model – est *pour le corps une* catastrophe. Seulement, c'est une *catastrophe séduisante et qui rap*porte beaucoup d'argent. Un sport *sans drogue* est aujourd'hui aussi impossible qu'une photographie sans cadrage ou mise en scène (ah, le mythe tenace du naturel en image !).

**Christian Godin**
**La Varenne**
**(Val-de-Marne)**

### OPÉRATION « SPORTS PROPRES »

En 1992, éclatait en Italie, grâce au courage, à la compétence et à l'obstination d'une équipe de magistrats milanais, sous la houlette du juge Di Pietro, l'opération « mains propres » : le vaste réseau de corruption qui impliquait nombre d'hommes politiques et *d'hommes d'affaires haut placés* éclaboussait toute l'Italie, mais *plus encore l'Italie du Nord que* beaucoup croyaient au-dessus de *tout soupçon. Le scandale fut* énorme et les réactions passionnées. Certains dirent que l'image de l'Italie était plus que jamais ternie, d'autres, les plus lucides, comprirent que ce coup de balai était nécessaire pour assainir la situation du pays et que l'Italie, qui avait le courage de dénoncer publiquement ses tares, n'était pas, tout compte fait, aussi « pourrie » qu'il pouvait sembler.

Le scandale suscité par les enquêtes policières diligentées par la justice française à propos des *coureurs du* Tour de France est du même ordre et doit susciter les *mêmes réactions*. Que l'image du Tour de France soit ternie, au *grand dam* des sponsors et autres grands manipulateurs d'argent, *c'est évident*. Mais si dopage il y avait, c'est-à-dire trafic de produits interdits dont les coureurs sont les victimes plutôt que les bénéficiaires, ce grand coup de balai était nécessaire et il faut saluer le courage des autorités judiciaires qui ont bravé les plus hauts dirigeants sportifs, avec l'appui du ministère des sports. *L'opération* « sports propres » est lancée : il faut qu'elle continue, car c'est l'avenir qui est en jeu.

***Jean-Louis Branchereau***
**Saint-Laurent-du-Var**
**(Alpes-Maritimes)**

### MÉCANIQUE JUDICIAIRE

Le pouvoir sportif, en refusant de s'attaquer au problème récurrent du dopage chez les coureurs, qu'il connaissait parfaitement, a rendu inévitable l'intervention de la justice sur le Tour de France cycliste. Une fois la mécanique judiciaire enclenchée, aucune considération, même la popularité du Tour, ne peut plus l'arrêter. Il aurait été bien préférable que cette procédure fût engagée dès la saisie au mois de mars de produits interdits dans une voiture de l'équipe *TVM au lieu d'attendre une saisie* comparable dans un véhicule de l'équipe Festina avant le départ de la Grande Boucle. Pourquoi en effet tant de discrétion en mars et un tel raffut médiatique en juillet ? N'aurait-il pas mieux valu, là aussi, différer l'action judiciaire et attendre la fin du Tour ?

Autre réflexion provoquée par l'intervention de la police sur commission rogatoire d'un juge d'instruction. Elle a mis en évidence le scandale de la garde à vue telle qu'elle est pratiquée en France au mépris des droits élémentaires de la personne humaine puisque des témoins sont considérés comme des coupables et traités comme tels. Trop de juges d'instruction à l'ego surdimensionné abusent en outre de la détention provisoire, qui ne *devrait être que l'exception. Certains* l'utilisent même comme un *moyen de pression pour obtenir* des aveux, ce qui est tout à fait *contraire à la loi, qui prévoit avec* précision les motifs justifiant une incarcération. (…) Ce sont donc les méthodes qui sont critiquées, à juste titre car, sur le fond, il est tout à fait normal qu'une enquête sur le dopage permette d'aboutir à l'éradication de ce fléau que les instances sportives, soumises à la loi du silence, se sont avérées incapables de combattre.

**Mario Beunat**
**Nice**
**(Alpes-Maritimes)**

# Mme Aubry et les médecins : l'épreuve de vérité

*Suite de la première page*

En se fondant sur les études menées en 1992 par les médecins conseils de la « Sécu », M. Johanet *estime que 20 % des dépenses sont « médicalement inutiles »* et que la « Sécu » pourrait récupérer 100 milliards de francs. Il en va, selon lui, de la *« survie »* à cinq ans du système d'assurance-maladie et de santé.

Avec les 2,7 milliards de francs d'économies que le gouvernement vient de réclamer à l'industrie pharmaceutique, aux radiologues, aux biologistes et aux dentistes, on est loin du compte. Ce plan n'en *ouvre pas moins* des perspectives, puisqu'il applique, sur certains points au moins, *ce critère de l'utilité* médicale, notamment pour les médicaments. Le gouvernement vient, par exemple, de décider que, dans les trois ans à venir, les 6 000 médicaments vendus en pharmacie feront l'objet d'une expertise, prélude au déremboursement des produits dont l'efficacité thérapeutique est douteuse. Pour *M. Johanet*, il faudra soumettre tous les actes médicaux à évaluation (*cardiologie, biologie*, radiologie…) tout en réduisant l'offre de soins (*hôpitaux, cliniques*, laboratoires de biologie, cabinets de spécialistes, etc.).

Que de temps perdu, pourtant, depuis juin 1997 ! N'en déplaise à Martine Aubry, les douze derniers mois ont été marqués par un relâchement dans la gestion du risque maladie. Comme si la gauche était prisonnière des réactions ambiguës qu'elle avait exprimées à l'annonce du plan Juppé, en novembre 1995, qui s'inspirait de réflexions d'experts du PS, de la CFDT et de la Mutualité française. Laurent Fabius ou Claude Evin n'applaudissaient-ils pas la volonté enfin affichée par la droite de maîtriser les dépenses de soins ? Bernard Kouchner, désormais secrétaire d'Etat à la santé, n'approuvait-il pas ce *« plan ambitieux et hardi »* ? L'actuel conseiller social de M. Jospin ne signait-il pas, dans la revue *Esprit*, un appel d'experts en faveur de cette réforme ?

*M. Juppé* est fondé à reprocher à son successeur d'avoir *« entretenu une ambiguïté ravageuse sur la nécessité ou non de mettre en place une maîtrise des dépenses d'assurance-maladie durable »* (*Le Figaro* du 3 juillet). Mais en bons gestionnaires du calendrier des réformes, ils se sont aussi dégagé l'horizon pour se consacrer à la lutte contre le chômage. Et en bons politiques, ils ont cherché à capitaliser à leur profit, momentanément et sans trop d'illusions, le désamour des médecins pour la droite. Le gouvernement a donc donné plusieurs *signes d'ouverture* aux médecins.

Il a, notamment, légèrement *desserré l'étau financier* en 1998. Tout en réitérant son souci de réguler les dépenses de santé, Mme Aubry a récusé toute *« maîtrise comptable »*, reprenant ainsi la phraséologie des adversaires du plan Juppé ; tout en approuvant les principes de ce plan, elle a regretté que la majorité précédente ne se soit pas dotée des outils nécessaires à son application. L'incompréhension a été d'autant plus grande que Mme Aubry a mis en œuvre, parfois de façon volontariste, des points essentiels du plan *de M. Juppé : transfert de la cotisation* maladie des salariés sur la contribution sociale généralisée, création d'une couverture maladie universelle en faveur des foyers modestes, qui doit faire l'objet d'un projet de loi à l'automne.

**DÉRIVE DES DÉPENSES**

Sans doute M. Jospin et Mme Aubry ont-ils sincèrement essayé de *renouer les fils du dialogue* avec le corps médical, là où M. Juppé n'avait laissé qu'*incompréhension* et hostilité. A ce jeu, le gouvernement a gagné du temps, *pas la* confiance des professions de santé. Il a ébranlé la position de la CFDT, qui avait pris la présidence de la CNAM à FO en 1996 pour mettre en œuvre le plan Juppé, et qui affiche aujourd'hui un bilan médiocre. Il a fragilisé le syndicat de généralistes MG-France, ouvert aux réformes, et renforcé les organisations les plus radicales, comme le Syndicat des médecins libéraux. Enfin, il a rendu impossible, en raison de la dérive des dépenses, *tout véritable allègement* de la tutelle de l'Etat sur l'assurance-maladie, *et donné des* arguments à ceux qui, au sein du CNPF, prônent un désengagement de la « Sécu » et la privatisation du système.

Des organisations de praticiens libéraux, déboussolées par le plan Juppé, ont mis à profit cet intermède d'un an pour radicaliser leurs projets et se livrer à une surenchère libérale, comme la mise en concurrence de la « Sécu » avec les assurances privées proposée par la Confédération des syndicats médicaux français. Un autre risque *menace le gouvernement : la croissance retrouvée*, et le léger surplus de recettes qu'elle apporte à la « Sécu », qui pourrait l'inciter à différer les réformes. Enfin, les états généraux de la santé prévus pour la fin de l'année – premier exercice de *« démocratie sanitaire »*, selon le gouvernement – devront éviter deux écueils : trop encadrés, ils se transformeront en une grand-messe inutile ; mal préparés, ils se transformeront en une grande *foire de la démagogie et du* corporatisme.

***Jean-Michel Bezat***

## DISPARITIONS

■ **CLAUDE FANJAS**, directeur adjoint de la rédaction des *Echos* jusqu'en 1997, est mort dimanche 2 août, à l'âge de soixante-huit ans. Pendant une dizaine d'années, il avait souvent signé l'éditorial du quotidien économique, toujours signé du pseudonyme de Favilla. Né le 15 octobre 1929 à La Tronche (Isère), Claude Fanjas a tout de suite choisi, dès 1956, le métier de journaliste économique. Avec une licence de droit en poche, il a occupé les fonctions de rédacteur en chef adjoint du *Bulletin économique SED*, puis de responsable de *Lorraine Magazine*, avant d'intégrer, en 1965, le quotidien *Les Echos*. D'abord journaliste au service industrie, puis chef du service des informations industrielles, rédacteur en chef adjoint, Claude Fanjas a été rédacteur en chef du quotidien de 1981 à 1986, avant d'être directeur adjoint de la rédaction de 1986 à1997. Il a largement contribué à l'essor du journal, en ayant toujours le souci de mettre à la portée de tous les questions économiques et la vie des entreprises.

■ ***JEAN WAGNER**, critique de jazz* et spécialiste du cinéma américain, est mort mardi 4 août, à Montrouge (Hauts-de-Seine), des suites d'une attaque cérébrale. Il était âgé de soixante-neuf ans. Né à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) le 28 décembre 1928, ancien journaliste à l'Agence France-Presse (AFP) – qu'il avait quittée en 1987 –, Jean Wagner a été un des piliers de *Jazz Magazine* et a tenu pendant longtemps la chronique jazz de l'hebdomadaire *Télérama*. Il était l'auteur notamment du *Guide du jazz, initiation à l'histoire et l'esthétique du jazz* (1986), dont la cinquième édition venait de paraître aux éditions Syros. Avec Frank Ténot et Daniel Filipacchi, il avait publié en 1964 *Mais oui, vous comprenez le jazz* aux Editions du Jour/Paul Legrain. Grand connaisseur du cinéma américain, Jean Wagner a collaboré aux *Cahiers du cinéma* et a consacré des ouvrages notamment à Anthony Mann, Nicholas Ray (éditions Rivages) et publié une *Anthologie du cinéma*. Il était aussi l'auteur d'un essai sur Jean-Pierre Melville (Seghers). Jean Wagner avait en outre écrit des poèmes et plusieurs romans : *Khamsin* (1971, Editeurs Français Réunis), *La Ballade du nègre blanc* (1987, Robert Laffont), *Scénario pour une inconnue* (1990, Jean Picollec), *Un jour dans la vie* (1995, Le temps des cerises).

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 6 *août est publié :*

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation, en ce qui concerne la participation des employeurs à l'effort de construction.

Au *Journal officiel* du vendredi 7 *août est publié :*

● **Enseignement** : un décret modifiant les taux de rémunération des heures supplémentaires d'enseignement effectuées par des personnels enseignants des établissements du second degré.





## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

Florence et Olivier
MARQUET-BOUCAUT
ont la joie de faire part de la naissance de

**Elise,**

le 6 août 1998.

Stéphanie
JACQUET-PIERROULET
et Johny BRANDAO
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Hugo,**

le 3 août 1998.

Le Crêt l'Agneau,
La Longeville,
25650 Montbenoît.
123, rue Tête-d'Or,
69003 Lyon.

Sophie FOUILLERON
et Julien SAVINO
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Emile SAVINO,**

le 4 août 1998, à Paris.

### Anniversaires de naissance

– Limoges, le 10 août 1998.

Vingt-cinq ans, quel grand garçon !
Bon anniversaire,

**Olivier.**

Avec toute notre affection.

*Annie, Bernard, Didier.*

– Tu aimes Tina Turner, Rakhmaninov, Albert Schweitzer et les Golden Girls.
Bref, tu es un gars formidable,

**Pierre.**

Pour tes vingt-neuf ans, de nombreuses années de bonheur à venir.

### Mariages

M. Eric BISEUIL,
M. et Mme Jean HABERT

ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Véronique et Guillaume,**

célébré le 1er août 1998, en l'église du Castellet.

370, montée des Oliviers,
83330 Le Castellet.
BP 1312 Port-au-Prince (Haïti).

### Noces d'émeraude

– Pour

**Jean et Mireille GRAVELINE,**

Sophie, Nanou et Philippe,
si fiers d'être les fruits de votre amour, vous entourent de toute leur infinie tendresse en ce si beau jour.

### Décès

– Souma. Grenoble. La Tronche. Romans. Malakoff. Argenteuil. Valence. Bergerac. Niort.

Pierre,
son mari,
Léonie,
sa sœur,
Jean et Geneviève,
ses enfants,
Cécile, Lionnel, Florence et Manon,
ses petits-enfants,
Adrien et Mathis,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 6 août 1998, à Valence, de

**Jeanne, Nadine CORDIER,**
née POUNY,

le 18 février 1907, à Souma (Alger).

Familles Cordier, Pouny, Rohmer, Poujoulat, Combier.

– Tarbes. Saint-Gaudens.

L'abbé Robert Davezies,
Jean et Jacqueline Davezies,
Pierre et Michèle Davezies,
ses enfants,

Jean-Claude et Christine Gandrille,
Jean-Paul et Brigitte Dusart,
Pierre et Barbara Sabate,
Philippe et Marie-Françoise Davezies,
Pierre et Marie-Françoise Rosenberg,
Laurent Davezies,
Isabelle Davezies,
Jacques et Brigitte Davezies,
Didier et Emmanuelle Petit,
Gratienne Davezies,
ses petits-enfants,

Nicolas, Véronique, Fabien, Loïc, Yann,
Xavier, Caroline, Antoine, Agathe,
Antoine, Laurent, Isabelle, Marion,
Cécile, François, Rémi, Samuel, Paul,
Marie, Clément et Léo,
ses arrière-petits-enfants,

Ses neveux et nièces, leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

**Mme Raymond DAVEZIES,**
née Marie-Thérèse CAMES,

survenue à Tarbes, le 3 août 1998, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 6 août, en l'église Saint-Jean de Tarbes.

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Saint-Gaudens.

10, rue Dembarrère,
65000 Tarbes.

– Le docteur Jean Gaches
et sa famille
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel, à l'âge de quatre-vingt-cinq et quatre-vingts ans, de

**Henri GACHES,**
ingénieur civil des Mines en retraite,

et de

**Marguerite MIALET.**

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité des familles et des proches en l'église Saint-Jean, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), le 1er août 1998.

29, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

– Mme Alain Jullian, née Françoise Merlin,
Anne et Philippe Falcot,
Bruno Jullian,
Rémi Jullian
et Bénédicte Murs,
ses enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès subit de

**M. Alain JULLIAN,**
professeur à l'IUFM de Lyon,

le 30 juillet 1998, à Grenoble.

Les obsèques religieuses ont eu lieu au temple protestant de Vinsobres (Drôme), le 1er août.

16, rue de l'Annonciade,
69001 Lyon.

– Le 9 août 1968, disparaissait le

**docteur Jacques LEWIN,**
chef de laboratoire
aux facultés de médecine de Paris
et Strasbourg,
directeur technique
du Centre national
de transfusion sanguine
puis du Centre régional
de transfusion sanguine de Strasbourg,
déporté de Compiègne à Auschwitz
par le premier convoi du 27 mars 1942.

Sa famille,
Ses amis,
Et ses camarades de déportation,
se souviennent de sa bonté et de son dévouement.

Saya Lewin, David, Claude, Jacques et Marc Romney,
24 Varsown Place N.W.,
Calgary (Alberta),
T3A 0B5, Canada.

– Antoni, Catherine, Brigitte, Edouard et Anne Silberstein,
ses enfants,
Ses petits et arrière-petits-enfants,
Jean et Pierre Mialet,
ses frères,
Ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès accidentel de

**Marguerite MIALET,**

le 28 juillet 1998, à Moissac.

Elle repose à Terrou (Lot) où elle naquit, le 4 juillet 1918.

– M. et Mme Christian Schlumberger
et leurs filles Roxane et Mia,
Mme Jacques Chazelle
et ses enfants, Aurélie, Julie et Guillaume,
Mme Ginette Sauzières,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Charles Simon SCHLUMBERGER,**
née Christiane PRÉVOST,

survenu le 6 août 1998, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 août, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

36, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.

– Niort.

Mme Jacqueline Sillard,
son épouse,
Fabienne et Daniel Markewitz,
Bruno Sillard et Françoise Meyrieux,
ses enfants,
Karine, Alice, Romain, Anna et Léo,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Raymond SILLARD,**

survenu le 6 août 1998, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques seront célébrées mardi 11 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, boulevard Main,
79000 Niort.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Samuel (Sevek) VINOGRAD,**

survenu le 7 août 1998, à Jérusalem, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Mme Françoise Vinograd,
son épouse,
Liliane et André Seban,
sa fille et son gendre,
Et toute sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu à Jérusalem.

– Sylvie Weil, Eric Weitzner,
Nicolette et Stanley Schwartzman,
Nicolas Sayre,
Jessica et Maia Schwartzman,
ont le chagrin d'annoncer le décès de leur père, beau-père et grand-père,

**André WEIL,**

le 6 août 1998.

42 Veblen Circle,
Princeton 08540 (Etats-Unis).

### Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le

**professeur Joseph NORDMANN**

quittait les siens.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

– Il y a vingt ans,

**Clotilde-Yllen PICHETTE,**
épouse MONNIER,

quittait cette vie.

Laurent, Jérôme, Véronique, Alexandra Monnier-Pichette,
ses parents et ses enfants,
se souviennent très tristement.



*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**LUXE** Cinquième producteur français de champagne, Laurent Perrier a racheté la participation de 22,4 % que détenait le groupe britannique Diageo dans son capital. La société redevient exclusivement familiale. ● LE GÉANT de l'agroalimentaire avait investi dans cette maison champenoise en 1993, alors qu'elle subissait le contrecoup d'une diversification hasardeuse. ● CETTE ALLIANCE n'a pas débouché, comme l'espérait Laurent Perrier, sur un développement plus rapide de ses exportations, nécessaire alors que la progression du marché français plafonne. ● LE GROUPE doit se renforcer hors de l'Hexagone, notamment sur les marchés européens. Il cherche de nouveaux partenaires dans la distribution ● EN CHOISISSANT l'indépendance, Laurent Perrier s'oblige à financer seul sa croissance, *dans un secteur qui nécessite des* moyens financiers de plus en plus importants.

# Laurent Perrier veut réussir dans le champagne en solitaire

## Tandis que ses principaux rivaux s'adossent à des grands groupes industriels, une des plus grandes maisons de la Marne fait le choix inverse. Elle se sépare de son actionnaire de référence, le groupe britannique Diageo, et redevient indépendante

**UNE MAISON** de champagne qui a des ambitions internationales peut-elle réussir hors du giron d'un grand groupe industriel ? C'est la question que pose Laurent Perrier, le numéro cinq du secteur. Il y a cinq ans, ce producteur était aux abois, après s'être diversifié de façon hasardeuse dans les vins de Bourgogne et de Bordeaux. En 1993, le groupe agroalimentaire britannique GrandMet – aujourd'hui devenu Diageo après avoir fusionné avec son compatriote Guinness – l'avait tiré de ce mauvais pas en entrant dans son capital à hauteur de 22,4 %. A peine remise sur pied, la société champenoise reprend son indépendance en rachetant cette participation (*Le Monde* du 6 août).

*« Laurent Perrier redevient exclusivement familial »*, a déclaré Yves Dumont, président du directoire de ce groupe champenois (marques Laurent Perrier, de Castellane, Salon/Delotte et Joseph Perrier), fondé en 1812 et détenu par la famille de Nonancourt. Ce choix se démarque de celui de ses concurrents, adossés, pour la plupart, à des multinationales dotées de puissants réseaux de distribution à l'étranger. Ainsi Moët et Chandon, Veuve Clicquot, Ruinart et Mercier appartiennent au géant du luxe *LVMH*, Mumm et Perrier Jouët ont été rachetés par le groupe de spiritueux canadien Seagram.

**PROFIL IDÉAL**

En ouvrant son capital à GrandMet, Laurent Perrier comptait bénéficier de la puissance de son nouvel actionnaire. Grâce au réseau de distribution de ce dernier, il espérait renforcer sa présence sur les marchés tiers, notamment en Allemagne, aux Etats-Unis, en Belgique, en Hollande et en Italie. Mais les rapports entre les deux partenaires se sont déteriorés. *« Nous avons constaté que nous étions très faibles dans les pays où nous dépendions du britannique, alors que nous nous en sortions beaucoup mieux en France, en Grande-Bretagne et en Suisse où nous disposons nos propres forces de vente »*, explique Yves Dumont. Les accords entre les deux groupes seront donc résiliés avant le 15 janvier 1999. Laurent Perrier est en négociation pour trouver d'autres distributeurs, mais il a déjà défini le profil *idéal : un spécialiste des vins* haut de gammme, capable de parler millésime et grands crus, afin de s'imposer chez les restaurateurs et *les détaillants spécialisés. « Cette compétence, indispensable pour bénéficier d'une bonne image de marque, faisait défaut au réseau de GrandMet, dont les principales marques (Smirnoff, J & B, Baileys...) sont des standards faciles à diffuser en grandes surfaces »*, assure Yves Dumont.

Autre motif de rupture : la fusion de GrandMet avec Guinness (comptant LVMH comme principal actionnaire) qui donna naissance, fin 1997, à Diageo, un mastodonte de plus de 130 milliards de francs de chiffre d'affaires. *« Avec nos 786 millions de francs, nous ne pesions plus assez lourd pour demander des efforts de commercialisation supplémentaires »*, ajoute M. Dumont. Fort de sa nouvelle autonomie, Laurent Perrier, qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, compte désormais améliorer son système de distribution à l'étranger. Objectif : rattraper ses concurrents qui gagnent du terrain sur les marché européens (hors France), en hausse de 12 % par an, contre 3 % à 4 % dans l'Hexagone. *« Le marché français est arrivé à maturité. Dorénavant, les marges et la croissance se feront à l'exportation »*, confirme Daniel Lorson, responsable du Centre interprofessionnel des vins de Champagne, tirant les leçons de la crise du début des années 90. L'effondrement de la demande et la baisse des prix avaient alors fait plonger les producteurs les moins diversifiés. Laurent Perrier n'avait pas été épargné. Aujourd'hui, les résultats de cette vieille maison sont redevenus positifs (60 millions de francs de bénéfice net cette année, contre 13 millions de perte l'an dernier) et son endettement a fortement diminué. Reste que sa nouvelle indépendance n'est pas facile à assumer. Avant de reprendre sa liberté, Laurent Perrier a dû racheter, pour un montant tenu confidentiel, la part de son capital détenue par le britannique. Cette immobilisation risque, à terme, de grever ses capacités de développement. Le groupe familial pourrait alors être contraint de trouver de nouveaux partenaires pour financer sa croissance sur ce marché de prestige qui, en s'internationalisant, requiert des investissements marketing et commerciaux de plus en plus importants.

*Hélène Risser*

**Les grandes maisons**

CLASSEMENT EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ DANS LE CHAMPAGNE — en milliards de francs

| | |
|---|---|
| [redacted] (Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Ruinart, Mercier, Pommery, Canard Duchêne) | 4,5 |
| [redacted] (Marne et Champagne, Burtin, Lanson, Massé, Besserat de Bellefon) | 1,1 |
| [redacted] (GH Mumm, Perrier Jouët) | 0,88 |
| [redacted] (P&C Heidsieck, Krug, Bonnet Père et Fils, de Venoge) | 0,75 |
| [redacted] (Laurent Perrier, de Castellane, AS, Joseph Perrier) | 0,68 |

# Malgré leurs déboires, les banques britanniques restent très rentables

**LES BANQUES** britanniques sont très rentables, nettement plus que les établissements français et allemands. Les déboires qu'elles ont connus au premier semestre de l'année – crise asiatique, scandale des retraites en Grande-Bretagne – n'y ont rien changé. Malgré la baisse de son résultat, la Hongkong and Shanghai Banking Corp (HSBC), première banque mondiale par le montant de ses fonds propres, affiche 14,3 milliards de francs de bénéfice pour le seul premier semestre. C'est le groupe Lloyds TSB, cinquième banque, spécialiste des services financiers aux particuliers en Grande-Bretagne, qui garde la palme de la rentabilité, avec un rendement sur fonds propres de plus de 33 %.

Le groupe HSBC et la Standard Chartered Bank, historiquement très présentes en Asie, ont subi le contre-coup de la crise financière qui secoue toujours cette zone géographique. Toutes deux ont plus que quadruplé leurs provisions par rapport à celles passées au premier semestre de 1998 : 6,8 milliards de francs pour le groupe HSBC et 1,8 milliard pour la Standard Chartered, neuvième banque britannique. HSBC a précisé avoir gardé *« comme deuxième ligne de défense »* la provision générale de 290 millions de dollars (1,7 milliard de francs) arrêtée fin 1997, qu'elle n'a pas encore utilisée. Son directeur général, Keith Whitson, a souligné que l'effort supplémentaire s'expliquait surtout par la baisse de qualité de crédits en Thaïlande et en Indonésie. A Hongkong, la banque a surtout passé des provisions pour couvrir des risques pris par des entreprises locales dans d'autres pays d'Asie, et *« très très peu »* pour couvrir des défaillances sur les crédits hypothécaires accordés aux ménages de la ville.

Malgré ces montants exceptionnels de provisions, l'activité des deux banques est restée très soutenue. Beaucoup d'établissements se retirent de la zone asiatique ou sont trop empêtrés dans leurs problèmes financiers pour continuer à prêter. Il y a une pénurie de crédits bancaires, le fameux *credit crunch*. Les quelques banques qui restent attirent de nouveaux clients et peuvent pratiquer des marges plus élevées, expliquent les dirigeants de la banque.

Sur leur marché domestique, les banques britanniques ont aussi subi un revers : *elles sont obligées de* passer des provisions massives pour indemniser les particuliers britanniques, piégés dans le scandale des plans de retraite individuels. A la fin des années 80, à la suite d'une libéralisation des mécanismes de retraite outre-Manche, banques et compagnies d'assurance-vie ont conseillé à leurs clients de laisser tomber leurs sytèmes de retraite d'entreprise et d'Etat et d'opter pour des plans individuels, qui se sont révélés quelques années plus tard bien peu avantageux. Les établissements financiers doivent indemniser les victimes de leurs mauvais conseils. Il en a coûté 400 millions de livres (3,9 milliards de francs) au groupe Lloyds TSB, qui a, au total, provisionné 700 millions de livres du fait de ce scandale. Les provisions de la Midland Bank (groupe HSBC) ou de NatWest sont de l'ordre de 500 à 600 millions de francs.

**RECENTRAGE STRATÉGIQUE**

Les deuxième et troisième banques britanniques, Barclays et NatWest, ont tiré parti du recentrage stratégique déchirant opéré l'an dernier : elles s'étaient séparées de leurs banques d'affaires filiales, *jugées trop peu rentables* par leurs actionnaires, pour ne garder que quelques activités de marché bien ciblées et se concentrer sur leurs activités de banque commerciale. NatWest en a le plus bénéficié, Barclays souffre encore d'une progression soutenue de ses frais généraux due, selon ses dirigeants, aux frais d'adaptation à l'euro et à l'an 2000.

De plus en plus concentrées sur leur marché domestique – à l'exception notoire d'HSBC et de StandChart –, les banques britanniques ont encore connu une activité soutenue au premier semestre. Les résultats des spécialistes du crédit hypothécaire immobilier (Abbey National, Halifax, qui vient d'acheter Birmingham Midshires...) en témoignent. Le ralentissement de l'économie britannique jette toutefois une ombre sur l'avenir. Les provisions domestiques risquent d'avoir touché un point bas. NatWest prévoit une croissance du produit intérieur brut de l'ordre de 1 % en 1999, contre 3 % au premier trimestre de 1998 et 2,6 % au deuxième. Son directeur général, Derek Wanless, a indiqué qu'en conséquence la banque avait une politique de crédit très prudente. *« Je suis inquiet, mais pas très inquiet »*, a renchéri Martin Taylor, le directeur général de la Barclays.

*Sophie Fay*

### *Des résultats contrastés*

● **Hongkong and Shanghai Banking Corp** : 2,4 milliards de dollars de résultat net au premier semestre 1998 (– 16 % sur le premier semestre 1997) et rendement sur fonds propres de 17,5 %.
● **Barclays** : 887 millions de livres (– 1,8 %) et 23 %.
● **National Westminster** : 715 millions de livres (+ 46 %) et 18,1 %.
● **Halifax** : 575 millions de livres (+ 8 %) et 16,1 %.
● **Lloyds TSB** : 924 millions de livres (– 15 %) et 33,7 %.
● **Abbey National** : 514 millions de livres (+ 10 %) et 22,8 %.
● **Standard Chartered** : 264 millions de livres (– 10 %) et 20,9 %.

# *« Madame 101 », indispensable compagne des hommes d'atelier*

*Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.*

Dans la maison, on parle encore avec respect de « Madame 101 », le surnom que lui avaient donné les cheminots qui en étaient les utilisateurs exclusifs lors de son lancement, en 1918. La clé Facom nº 101 fête cette année ses quatre-vingts ans. C'est une grand-mère alerte, qui a traversé le siècle dans les coulisses de la société industrielle et généré une nombreuse descendance, restée fidèle à son principe de départ : prolonger la main de l'homme, qui *« restera indispensable »* malgré l'évolution technologique.

Louis Mosès, le fondateur de la société Facom, d'origine péruvienne, avait été impressionné, en tant que jeune ingénieur des Arts et Manufactures (la future école Centrale), par *« l'abondance de matériel et l'avancée des techniques industrielles »* déployées par les Américains sur les champs de bataille de la Grande Guerre. *« La première guerre mondiale a définitivement consacré le triomphe de la mécanique et de la technique sur la force et le courage des hommes. Les machines vont révolutionner le monde du travail, comme elles ont bouleversé l'art des batailles »*, prophétise-t-il en 1918. C'est en achetant le brevet américain d'une simple clé à molette qu'il va lancer son entreprise. Il la baptise pompeusement « Franco-américaine de construction d'outillage mécanique » (Facom), *« pour se donner une image de sérieux, de qualité et de modernisme »*, explique une plaquette de présentation. La « clé 101 », forgée dans un petit atelier parisien, à proximité de la gare de Lyon, sera d'abord un produit unique vendu à un type de client unique (les compagnies de chemin de fer, pas encore fédérées au sein de la SNCF). Mais elle va vite devenir un *best-seller*. *« Pour être objectif, il faut avouer qu'elle ressemblait étrangement à la clé américaine Clyburn dite "clé anglaise" »*, reconnaît-on chez Facom. Un concept aussi inaltérable que l'acier dont est fait l'outil. Le manche en fonte brunie a aujourd'hui cédé la place à une clé forgée d'une pièce dans un bloc d'acier. Le profil et l'inclinaison de la tête sont désormais calculés par ordinateur pour optimiser l'efficacité et la rapidité du serrage. Le forgeage à froid tend progressivement à remplacer l'antique marteau-pilon, qui n'est plus utilisé que pour les outils de grosse taille.

PRODUITS MYTHIQUES

Dès les années 20, Louis Mosès, toujours inspiré par l'Amérique, mise sur l'automobile et l'aéronautique. Il réalise pour Renault une clé à crémaillère et pour Peugeot une clé anglaise garnie d'un manche de bois. Il importera aussi l'idée des clés « à pipe » ou « à tube ». *En 1933, Facom devient le* fournisseur de la toute nouvelle compagnie Air France. Louis Mosès en profite pour créer le logo de Facom, un boulon ailé, qui demeure l'emblème de la firme. *Longtemps les outils*, forgés en région parisienne, seront livrés en voitures à cheval. Elles préfigurent les 120 camionnettes de démonstration qui effectuent aujourd'hui 100 000 visites annuelles d'usines, ateliers et autres garages à travers l'Europe, pour entretenir l'image de la marque auprès de ses utilisateurs. Homme de commerce autant que d'industrie, Louis Mosès lance le premier catalogue Facom en 1924. Au début des années 30, il compte quelque 500 *références. Il y en a 8 569 dans la* dernière édition, imprimée en 1996 à 800 000 exemplaires et en treize langues. En 1937, apparaissent les premiers outils à douille et les premières clés chromées.

A la veille de la seconde guerre mondiale, Facom a installé ses clés dans le paysage industriel français. Le fils de Louis Mosès, André, reprend les rênes de l'entreprise en 1945, à vingt-neuf ans. Il les gardera jusqu'en 1974, année de sa mort. Sous sa férule, la PME paternelle est devenue un groupe international, grâce à un audacieux mélange d'innovations techniques et commerciales. Dans les années 50, un certain Yves Carof, inventeur génial travaillant en exclusivité pour l'entreprise – mais qui se fera habilement payer en royalties – dépose quelques brevets appelés à un grand avenir : la clé à « cliquet » ou la pince-étau, par exemple. Il perfectionne aussi la vieille clé à molette en y introduisant un système de « rattrapage de jeu ».

Mais c'est sur le plan commercial qu'André Mosès va le plus innover. Il fait du catalogue Facom la véritable « bible des ateliers » et lance sur les routes les fameuses camionnettes chargées de répandre la bonne parole. Il constitue un réseau de distributeurs exclusifs totalement dévoués à la cause et s'assure de la fidélité de ses salariés – les « facomards » – en lançant une politique d'intéressement du personnel d'avant-garde en 1959. Enfin, dès 1952, il ose la fameuse « garantie à vie » sur les *outils, qui contribuera plus que tout à forger la* réputation de Facom. « Madame 101 » peut tirer sa révérence : elle est entrée dans l'éternité.

*Pascal Galinier*

**PROCHAIN ARTICLE :**
Deutsche Grammophon

# L'industrie informatique mondiale franchit un nouveau cap

**LE CHIFFRE D'AFFAIRES** de l'industrie informatique mondiale a dépassé les 1 000 milliards de dollars (6 000 milliards de francs) en 1997, a indiqué, vendredi 7 août, le groupement industriel américain des technologies de l'information (ITI). Les ventes dans ce secteur ont atteint 1 027 milliards de dollars, soit 8 % de plus qu'en 1996. L'ITI prend en compte les ventes d'ordinateurs et d'équipements annexes, de logiciels, de services informatiques, de systèmes pour entreprises, et d'équipements et de services de télécommunications.

Les entreprises américaines ont enregistré des ventes de 804 milliards de dollars, soit 80 % du total. Depuis 1987, date à laquelle leur volume d'activité s'élevait à 391,4 milliards de dollars, les groupes américains ont connu une croissance annuelle moyenne de 7,5 %. *« Ces chiffres montrent clairement que l'industrie informatique est un moteur de notre économie »*, a souligné le président de l'ITI, Rhett Dawson.

**DÉPÊCHES**

■ **IBM : le géant américain de l'informatique**, sponsor des Jeux olympiques depuis quarante ans, a décidé de mettre fin à ce financement. Le groupe est en désaccord avec le Comité olympique international (CIO), qui veut faire entrer d'autres sociétés d'informatique parmi ses partenaires. Le budget d'IBM pour les derniers Jeux d'hiver, à Nagano, a été estimé à 100 millions de dollars.

■ **EDS : les actions de la société américaine de services informatiques**, ex-filiale de General Motors, ont bondi de 14 % vendredi 7 août, après l'annonce de la démission de son président, Les Alberthal. Son départ était réclamé par les fonds de pension actionnaires de la société, qui estiment insuffisante la rentabilité d'EDS. M. Alberthal a touché un chèque de dédommagement de 35 millions de dollars (210 millions de francs).

■ **FRANCK RUSSELL : spécialisé dans le conseil en gestion d'actifs**, notamment auprès des fonds de pension, la société américaine Franck Russell devrait être rachetée par un assureur du Wisconsin, Northwestern Mutual, selon le *Financial Times* daté 8-9 août. La transaction s'élèverait à 1 milliard de dollars (6 milliards de francs).

هكذا من الاهمال

# La faiblesse du yen et du yuan inquiète les marchés financiers

## La déclaration d'investiture du premier ministre japonais a reçu le soutien du département américain du Trésor, mais pas celui du marché des changes. La crise asiatique commence à se répercuter sur les bénéfices des sociétés américaines

**La semaine a été marquée, sur les marchés financiers internationaux, par les accès de faiblesse conjugués de Wall Street et de la devise japonaise. Les opérateurs boursiers commencent à s'inquiéter des conséquences, pour la croissance économique américaine, d'une crise asiatique à laquelle ils ne voient pas d'issue. Les promesses de baisse d'impôts faites par le nouveau gouvernement japonais n'ont pas suffi à les rassurer. Les tensions en Asie, aggravées par la dégradation de la situation économique en Chine qui fait planer la menace d'une dévaluation du yuan, continuent à bénéficier aux marchés obligataires occidentaux. Les taux d'intérêt à long terme poursuivent leur décrue, atteignant des plus bas niveaux historiques : à Paris, ils ont atteint un nouveau plancher à 4,65 %, vendredi 7 août. Les investisseurs prêtent peu d'attention à l'éventualité d'un resserrement de la politique monétaire en Allemagne.**

**LES EFFORTS** déployés pour endiguer les effets de la crise asiatique semblent vains. Le discours de politique générale prononcé, vendredi 7 août, par le nouveau premier ministre japonais Keizo Obuchi (*lire aussi page 18*) a été occulté par la rumeur d'une dévaluation du yuan chinois. Celle-ci s'est propagée après l'annonce d'une dévaluation de 7 % du dong vietnamien. La première crise monétaire en juillet 1997 a démontré que lorsqu'une *digue cède* (la crise a débuté par la dévaluation du bath thaïlandais), les flots peuvent tout entraîner sur leur passage. Conséquence : le yen a chuté à 146,24 yens pour un dollar – à un demi-yen de son plus bas historique de 146,75 yens, le 16 *juin, qui avait en*traîné l'intervention de la Réserve fédérale américaine (Fed) –, et le démenti opposé par la Banque populaire de Chine n'a pu enrayer la baisse.

**Plus bas historique**

TAUX DE L'EMPRUNT D'ÉTAT FRANÇAIS À 10 ANS

5,20 – 5,10 – 5,00 – 4,90 – 4,80 – 4,70 – 4,60; 4,65; F M A M J J A

L'accès de faiblesse des Bourses et la persistance des troubles en Asie profitent aux marchés obligataires occidentaux.

*ESSOUFFLEMENT DE L'ACTIVITÉ*

Auparavant, la tension avait gagné les marchés internationaux d'actions. Le 4 août, à Wall Street, l'indice Dow Jones a abandonné 3,4 %. Les opérateurs occidentaux seraient-ils en train de découvrir que l'Asie traverse, *depuis* plus d'un an, une grave crise économique et financière ? Ils s'inquiètent tout à coup des conséquences négatives que celle-ci pourrait avoir sur la croissance aux Etats-Unis et, par contrecoup, sur les profits des entreprises et le niveau de Wall Street. La publication d'une série d'indicateurs économiques, outre-Atlantique, a souligné le ralentissement de l'activité. L'indice composite des indicateurs avancés, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six mois à venir, a reculé de 0,2 % en juin. Il s'agit de son deuxième recul consécutif, ce qui ne s'était plus vu depuis 1995.

Vendredi 7 août, le département du travail américain a révélé que *l'économie américaine a créé 66 000* emplois en juillet, le résultat le plus faible depuis deux ans. Ce chiffre est principalement dû à la grève chez General Motors. Au total, le chômage touche 4,5 % de la population active. Dans son enquête de conjoncture – Livre beige –, la banque centrale américaine a souligné l'essoufflement de l'activité. *« Des pénuries de main-d'œuvre, des retards de livraison et la faiblesse persistante des économies asiatiques ont commencé à tempérer la croissance dans certaines régions »*, écrit la Fed. Avant d'ajouter que *« la baisse des prix des matières entrant dans la fabrication des produits et la concurrence intense »* expliquent *« la stabilité des prix à la consommation »*. Difficile de tirer une leçon monétaire précise de ce constat économique qui laisse ouverte la voie à une hausse des taux sans pour autant exclure leur baisse.

La réponse réside sans doute dans l'évolution de la crise asiatique. Le nouveau gouvernement japonais a annoncé une baisse des impôts supérieure à 6 000 milliards de yens (250 milliards de francs) destinée à *relancer la consommation inté*rieure, dont celle des ménages qui a baissé de 1 % en juin, pour la huitième fois consécutive ; la production automobile, de son côté, a plongé de 8,4 % en juillet. Le directeur de l'Agence de planification économique (EPA), *Taichi Sakaiya*, a reconnu lundi que l'objectif d'une croissance de 1,9 % pour l'année en *cours est irréaliste. Le produit inté*rieur brut (PIB) ne devrait pas progresser de plus de 0,5 % et pourrait même se contracter de 0,5 %.

Le gouvernement japonais a aussi tenu à clarifier sa politique de change. Après avoir affirmé, vendredi 31 juillet, que la parité du yen devait être déterminée par les perfor*mances économiques du Japon et* non par des manipulations gouvernementales, le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, a fait marche arrière en précisant que *« des fluctuations perturbatrices des marchés doivent être corrigées, sinon une économie de marché ne peut fonctionner normalement »*. Ce mouvement a été peu apprécié à Pékin, où les auto*rités craignent qu'une nouvelle dé*préciation du yen, en détériorant la compétitivité des produits chinois, n'aggrave les difficultés économiques du pays. Des efforts *« ardus »* seront nécessaires pour permettre à la Chine d'atteindre cette année son objectif de croissance de 8 %, a déclaré lundi le premier mi*nistre chinois, Zhu Rongji, qui, pour* la première fois, a employé le mot de déflation. Ces déclarations alarmistes ont pesé sur toutes les devises asiatiques.

Prenant le contrepied des jugements très sévères portés sur le Ja*pon, l'agence de notation Standard* and Poor's (S&P) s'est déclarée optimiste sur les perspectives économiques et financières dans l'Archipel, confirmant au passage les notes attribuées aux dettes à long terme et à court terme du pays. Elle a justifié *sa décision par « la position créancière extérieure extrêmement forte »* du Japon, qui dispose d'un solde net d'actifs étrangers de 1 000 milliards de dollars environ, le plus élevé dans le monde. L'agence met aussi en avant l'excédent gigantesque de la balance *des comptes courants nip*pons (environ 100 milliards de dollars par an) et le niveau exceptionnel de liquidités (les réserves de la Banque du Japon s'élèvent à 200 milliards de dollars). Malgré la récession et le coût élevé de la restructuration *du secteur financier, S&P estime que* la tendance de fond de l'économie japonaise sur le long terme est une croissance de 1 à 2 % par an.

Les investisseurs occidentaux, qui ne cessent de déplorer la mauvaise santé de l'économie nippone, au*raient-ils vraiment à se réjouir de son* redressement rapide ? La faiblesse des rendements proposés aujourd'hui dans l'Archipel pousse les investisseurs japonais à acquérir des titres étrangers, et notamment des obligations américaines. Dans le cas où le marché nippon redeviendrait plus attractif, les Etats-Unis et l'Eu*rope ne pourraient plus compter sur* cet afflux de capitaux, gage de taux d'intérêt très bas.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *Vers une hausse des taux allemands ?*

**Les marchés obligataires ont continué à progresser, cette semaine, profitant à la fois de l'accès de faiblesse des Bourses occidentales et des inquiétudes persistantes à propos de la situation en Asie. Dans ce contexte difficile, les gestionnaires, privilégiant la sécurité, ont acheté des emprunts d'Etat. En France, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est tombé – les taux baissent quand le cours des titres monte – à un plus bas niveau historique de 5,69 %.**

**Les opérateurs ne semblent guère s'inquiéter d'un possible resserrement de la politique monétaire allemande, évoqué par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport annuel sur l'Allemagne publié jeudi 6 août. *« Comme l'activité devrait s'accélérer dans la zone euro, un nouveau relèvement des taux directeurs de la part de la Bundesbank pourrait être nécessaire en cours d'année mais il ne devrait pas être de grande ampleur »*, estime l'OCDE.**

# *Marché international des capitaux : à la recherche de placements sûrs*

*DES DERNIERS* *développements de la* crise asiatique, le plus inquiétant concerne l'éventualité d'une dévaluation de la monnaie chinoise. Cette perspective a renforcé l'attrait des placements jugés les plus sûrs, faisant diminuer encore les rendements des obligations des grands Trésors publics occidentaux. Dans une *conjoncture aussi incertaine*, voir les capitaux se porter en masse vers les titres des États-Unis ou d'Allemagne n'a donc rien de surprenant. Les deux pays n'empruntent que dans leur propre devise. Le dollar et le deutschemark *sont* les principales monnaies de réserve. Il est cependant plus frappant de *constater que le mouvement s'est propagé* aux titres de toute première qualité libellés en écus et dont la valeur peut déjà être exprimée dans un même montant d'euros.

Les grands emprunts internationaux en *écus/euros, contractés au premier semestre* par l'Italie ou la Suède, par exemple, n'ont cessé d'être en *vedettes depuis leur lance*ment. Un autre pays européen, le Danemark, vient d'émettre deux emprunts plus petits, l'un de 130 millions d'euros et l'autre de 98 millions qui sont encore plus significatifs de *l'évolution* de la demande. Ces deux affaires sont dirigées par des intermédiaires financiers d'origine *japonaise. Daiwa pour* la première d'une durée de cinq ans et Nikko pour la seconde qui viendra à échéance dans trois ans. Destinées à l'évidence à se placer au Japon, elles répondent bien à l'appétit, de plus en *plus affirmé* dans ce pays, pour la monnaie communautaire.

*En Europe, les avis demeurent partagés* quant aux mérites des emprunts en écus/euros. Beaucoup d'investisseurs rechignent à prendre le risque de change que représente un investissement en écus du fait de la place prise par la livre sterling dans la composition de cette unité de compte. Au Japon, on se *montre beaucoup plus sensible aux avantages* de la parité de l'écu et de l'euro. La question est d'ordre technique. Il est certainement plus juste de considérer que les vraies monnaies de notre continent préfigurent mieux l'euro que ne le fait l'écu, mais celui qui possède des obligations en francs français, en florins néer*landais ou en deutschemarks sera, le jour* venu, confronté au problème de la conversion dans la nouvelle devise.

La plus grande émission de ce début d'août a été lancée en dollars pour le compte d'une entreprise de télécommunications, WorldCom, pour un montant total dépassant les *6 milliards. Elle est scindée en plusieurs* tranches dont les échéances vont de trois à trente ans. Offerte par l'intermédiaire d'une banque américaine, Salomon Smith Barney, l'opération a été fort bien accueillie aux Etats-Unis où elle est venue à point nommé satisfaire l'attente de nombreux investisseurs qui *se détournaient du marché des actions.*

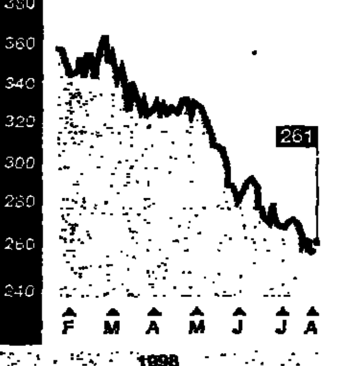
Les emprunts en circulation émis par des *entreprises industrielles et commerciales ont* été quelque peu malmenés récemment. Leurs rendements se se sont distanciés de ceux des titres des Trésors publics libellés dans les mêmes monnaies et qui servent de référence. *Les nouvelles transactions doivent offrir une* rémunération relativement plus attractive que celles apparues il y a quelques mois.

Le franc français voit son activité ralentie par la période des vacances, mais contrairement à ces dernières années, il ne se passe pas de semaine sans qu'au moins une nouvelle *émission internationale voie le jour. La* dernière date de mercredi. Elle a été lancée par l'intermédiaire de Paribas pour le compte d'une des sociétés américaines les plus appréciées, General Electric Capital Corporation, pour un montant de 1,2 milliard et une durée de treize ans. Son taux d'intérêt est de 5 % *l'an et le prix auquel étaient initialement ven*dues les obligations situait leur rendement à 0,23 point de pourcentage au-dessus du Trésor français. L'affaire a été une vraie réussite. Elle s'est placée non seulement en France mais pour une part non négligeable dans les pays voisins.

*Une transaction de 1 milliard de deutsche*marks et d'une durée de douze ans a beaucoup retenu l'attention, notamment parce que sa direction était assurée par une banque française : le Crédit agricole Indosuez, en association avec d'autres établissements du mouvement coopératif qui, ensemble, for*ment le groupe Unico. Ces banques resserrent* leurs liens dans la perspective du marché *commun des capitaux. L'émetteur, KfW, est* un établissement allemand de tout premier plan.

*Christophe Vetter*

# MATIÈRES PREMIÈRES




**PRIS DANS L'ÉTAU** des bonnes perspectives de récolte et du ralentissement du commerce des pays d'Asie, les prix du blé, sur le Chicago Board of Trade, viennent de toucher leur plus bas niveau *depuis huit ans. Le petit grain do*ré fait grise mine, en ce début d'août, en ne s'affichant plus qu'à 247 cents le boisseau. Cet effondrement n'est pas une surprise : le mouvement de glissade avait commencé depuis plusieurs mois.

Les pays occidentaux commencent à craindre sérieusement que la tourmente asiatique ne mette leurs économies en danger. Aux avant-postes, les matières premières sont un bon indicateur. Les grandes céréales en *font partie*, et leur *témoin s'est* mis au rouge du côté de l'Orient. L'incertitude se développe et le Conseil international des céréales (CIC) estime qu'elle continuera à peser sur les exportations de céréales. Les dévaluations succes*sives de leurs monnaies poussent* les acheteurs asiatiques à chercher des fournisseurs moins chers proposant en outre des conditions de crédit avantageuses. Quand ils ne laissent pas en suspens, comme l'a fait la Chine, une commande de *1,5 million de tonnes de céréales.*

De leur côté, les producteurs attendent de bonnes récoltes. En juin, la FAO annonçait un niveau record de 1,911 milliard de tonnes de la production céréalière globale 1998-1999 dans le monde, de *quoi largement couvrir la* consommation et reconstituer les stocks de sécurité. *Les Etats-Unis*, selon le Département américain à l'agriculture (USDA), obtiendront 65,14 millions de tonnes de blé, et 244,87 millions de tonnes de maïs. *Chiffres que confirme le CIC*, qui y ajoute les récoltes de blé de la Chine (117 millions de tonnes), de l'Inde (66,5 millions) et de la Russie (39,5 millions). Quant à l'Union européenne, elle devrait engranger 93,1 millions de tonnes de blé, *en hausse de 6 % sur la précédente* récolte. La France ne sera pas en reste, *avec une production record* de céréales à paille (hors maïs et sorgho) de 49,1 millions de tonnes, dont 35,8 millions de blé. Mais les céréaliers français, rendus moroses après le relèvement du taux de jachère dans l'UE, ne peuvent changer d'humeur devant cette durable baisse des cours.

*Carole Petit*

# Les Bourses américaine et européennes sont parvenues à limiter la baisse

| TOKYO NIKKEI | NEW YORK DOW JONES | PARIS CAC 40 | LONDRES FT 100 | FRANCFORT DAX 30 IBIS |
|---|---|---|---|---|
| – 3,36% | – 3,21% | – 3,25% | – 2,68% | – 4,48% |
| 15 829,17 points | 8 598,02 points | 4 041,88 points | 5 680,40 points | 5 598,31 points |

**LES MARCHÉS** ont fait preuve d'une grande nervosité cette semaine. Près de quinze jours après les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, prévoyant une *« une correction significative »* de la Bourse américaine, les investis*seurs se* sont enfin rappelés que *« les arbres ne montent pas au ciel »*. Après avoir réagi relativement sereinement à la chute du yen lundi 3 août, les boursiers ont pris brusquement conscience que la crise financière asiatique allait avoir un impact sur *l'économie* américaine et sur les profits des entreprises. Mardi, l'indice Dow Jones a *chuté de 3,4 %* en clôture, son plus fort recul depuis le début de l'année. Les jours suivants, la Bourse américaine a regagné une partie de ses pertes. Cependant, les opérateurs ont *fait preuve* d'une grande fébrilité : le Dow Jones a alterné entre la hausse et la baisse *lors des* séances de mercredi et de *jeudi*. Vendredi, la Bourse de New York a ouvert la séance en nette reprise pour terminer sur une hausse timide de 0,24 %.

Le marché a été rassuré par la publication d'un taux de chômage de 4,5 % en juillet aux Etats-Unis, inchangé par *rapport au* mois de juin. L'économie n'a créé que 66 000 emplois, le nombre le plus faible de créations d'emplois sur un mois depuis janvier 1996. Ce*pendant, ce mauvais résultat s'ex*plique en partie par la grève chez General Motors. Surtout, ces chiffres ont agréablement surpris Wall Street, qui tablait sur *50 000 créations d'emplois* au plus et sur une légère augmentation du chômage à 4,6 %.

Au Japon, le moins que l'on puisse dire, c'est que les premiers pas du nouveau gouvernement n'ont pas convaincu les marchés. Les déclarations faites par Kiichi Miyazawa, le ministre des finances, à la fin de la semaine dernière sur l'inefficacité des interventions des banques centrales pour soutenir le yen *ont* eu des effets désastreux. Lundi, la monnaie japonaise a chuté pour atteindre son plus *bas* niveau depuis plusieurs semaines. Cette dégringolade a entraîné la Bourse de Tokyo, qui a reculé de 1,31 % en une seule séance. Vendredi, *c'est le discours d'investiture* du nouveau premier ministre japonais, Keizo Obuchi, qui a déçu les opérateurs. Le Nikkei a cédé 0,30 %, alors que le marché avait progressé *pendant presque toute* la séance. Keizo Obuchi a concentré sa déclaration de politique générale sur les réductions d'impôts (plus de 6 000 milliards de yens). Il a *également promis un collectif* budgétaire de plus de 10 000 milliards de yens. Mais le marché attendait des détails sur le plan de sauvetage du système bancaire entériné par le gouvernement cette semaine. Sans mesures promptes, le marché aura beaucoup de mal à se redresser durablement. *« Les actions japonaises seront instables la semaine prochaine, en raison de la faiblesse continue du yen contre le dollar »*, prédit Yasuo Ueki, analyste pour Nikko Securities.

**INCERTITUDES**

Coincées entre les soubresauts *de Wall Street* et les *incertitudes* sur la situation japonaise, les places boursières européennes ont eu du mal à se redresser, même si la conjoncture économique sur le *Vieux Continent* apparaît mieux orientée qu'ailleurs. Outre-Rhin, les investisseurs ont suivi *l'évolu*tion de Wall Street pas à pas. Toutefois, bon nombre d'entre eux *restent persuadés* que la Bourse allemande atteindra des nouveaux sommets d'ici à la fin de l'année. Ragaillardis par les bonnes perspectives du nouvel ensemble réunissant les contructeurs automobiles Daimler et Chrysler, l'indice DAX a clôturé vendredi en nette hausse. La Bourse de Londres est elle aussi parvenue à finir cette semaine mouvementée sur une note positive. Toutefois, après cinq *séances d'affilée de* baisse, cette hausse reste fragile. Les opérateurs attendent la semaine prochaine les statistiques sur l'emploi, les salaires moyens et le rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre sur l'inflation. Ce dernier devrait donner une idée de l'évolution de la politique monétaire de la banque centrale dans les mois à venir.

A Paris, l'indice CAC 40 a affiché vendredi sa plus belle progression depuis près de trois semaines. Cependant le marché aura eu, ces derniers jours, bien du mal à s'affranchir des influences étrangères. Lundi, la dégringolade des places asiatiques a fait plonger l'indice vedette de près de 2 %. Mercredi, le recul du Dow Jones a entraîné le CAC 40 dans une baisse équivalente. Il est revenu pour la première fois depuis le 20 mai en dessous de la barre symbolique des 4 000 points. Il existe des causes spécifiquement françaises pour que la Bourse de Paris reprenne son souffle après sa spectaculaire progression enregistrée depuis le *début de l'année. Dans leur der*nière lettre mensuelle, les analystes de la société de Bourse Gilbert Dupont dressent une liste de facteurs qui devraient encore peser sur le *CAC 40 pendant le mois d'août : « L'absence d'informations nouvelles en provenance des sociétés, la réduction des volumes d'échanges qui ont été ces derniers mois une composante importante de la hausse des cours, la brutalité de certaines réactions aux publications semestrielles qui illustre une nervosité du marché. Enfin, on peut craindre que les gérants ne s'attachent à préserver leur exceptionnelle performance engrangée au premier semestre, ce qui limitera leurs initiatives. »*

*Joël Morio*

**MONTAGNE** L'alpiniste français Eric Escoffier et sa compagne de cordée, Pascale Bessière, sont portés disparus depuis le mercredi 29 juillet sur les pentes du Broad Peak (8 047 mètres), au Pakistan. Les deux grimpeurs se trouvaient alors à un peu plus de 7 800 mètres d'altitude, sur l'arête qui mène au sommet. ● HIMALAYISTE CONFIRMÉ, Eric Escoffier avait déjà atteint cinq des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres. Il s'était fait connaître dans les années 80 comme spécialiste de l'enchaînement des voies les plus difficiles des Alpes. ● UN ACCIDENT DE VOITURE, en 1987, l'avait rendu partiellement hémiplégique. ● SURMONTANT son handicap, il avait, depuis 1996, gravi les points culminants d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'un autre sommet himalayen de plus de 8 000 mètres et avait entrepris de compléter son brillant palmarès.

# L'alpiniste français Eric Escoffier est porté disparu dans l'Himalaya

## Avec sa compagne de cordée, Pascale Bessière, il tentait l'ascension du Broad Peak, un sommet de 8 047 mètres situé dans la chaîne du Karakorum au Pakistan. L'espoir de retrouver vivants les deux grimpeurs est quasiment nul

*L'ALPINISTE* français Eric Escoffier et sa compagne de cordée, Pascale Bessière, sont portés disparus depuis le 29 juillet sur les pentes sommitales du Broad Peak (8 047 mètres) dans la chaîne du Karakorum, au Pakistan.

Eric Escoffier s'était fait connaître du grand public, dans les années 80, en réalisant des premières remarquées dans les Alpes, devenant l'un des spécialistes des enchaînements des voies les plus difficiles du massif. Un parcours interrompu pendant près de dix ans après un accident de voiture qui le laisse partiellement hémiplégique du côté gauche. *Surmontant son handicap,* il envisageait de parcourir d'ici l'an 2000 les quatorze sommets de plus de 8 000 mètres, les sept montagnes les plus hautes de chaque continent (Antarctique inclus) et d'atteindre les deux pôles (le Monde du 15 avril). Il a déjà derrière lui cinq *succès sur des plus de 8 000, dont* le Cho Oyu, le premier gravi après son accident.

Arrivés au camp de base du Broad Peak le jeudi 16 juillet, Eric Escoffier, Pascale Bessière et Jean-François Lassalle, le troisième membre de la cordée, sont partis le jeudi suivant, après une semaine d'acclimatation, pour tenter la voie normale de ce sommet himalayen. Le mauvais temps qui sévit alors sur la chaîne du Karakorum ralentit *leur progression. Mardi 28 juillet,* à la faveur d'une accalmie, ils décident de tenter l'assaut final.

Les trois alpinistes sont alors à 6 500 mètres, dans un camp intermédiaire installé entre le camp 2 et le camp 3. Il leur reste encore plus de 1 500 mètres de dénivelé. Une véritable gageure qu'Eric Escoffier espère réaliser dans la journée malgré son handicap. *« Nous sommes donc partis sans gaz ni duvet, avec seulement un peu de nourriture et de quoi boire »,* a confié au *Monde* Jean-François Lassalle, joint à Skardu, dans le Cachemire, où il attend de pouvoir regagner la France.

### Un homme de défis

***Né à L'Arbresle, près de Lyon,* Eric Escoffier devait fêter son trente-huitième anniversaire, dimanche 9 août. Installé à Chamonix, père de deux enfants, il a arpenté les voies les plus difficiles des Alpes, avant de se tourner vers l'Himalaya.**

**Il a impressionné ses pairs par ses ambitions parfois démesurées, ses réussites exemplaires et, surtout, sa force de caractère. Après un grave accident de voiture *dans les gorges de l'Arly* (Haute-Savoie) en septembre 1987, qui le rend partiellement hémiplégique du côté gauche, les médecins le considèrent comme perdu pour l'alpinisme. Mais, à force de rééducation et de volonté, il reprend le chemin des cimes en 1996 et se lance un défi fou : accrocher à son palmarès les quatorze sommets de plus de 8000 mètres, les plus hautes montagnes de chaque continent et les deux pôles. *Son* rêve devait s'achever en juin 2000 avec l'ascension de l'Annapurna, pour le cinquantenaire de la première victoire sur un *8000 mètres : celle de la cordée* française Maurice Herzog-Louis Lachenal.**

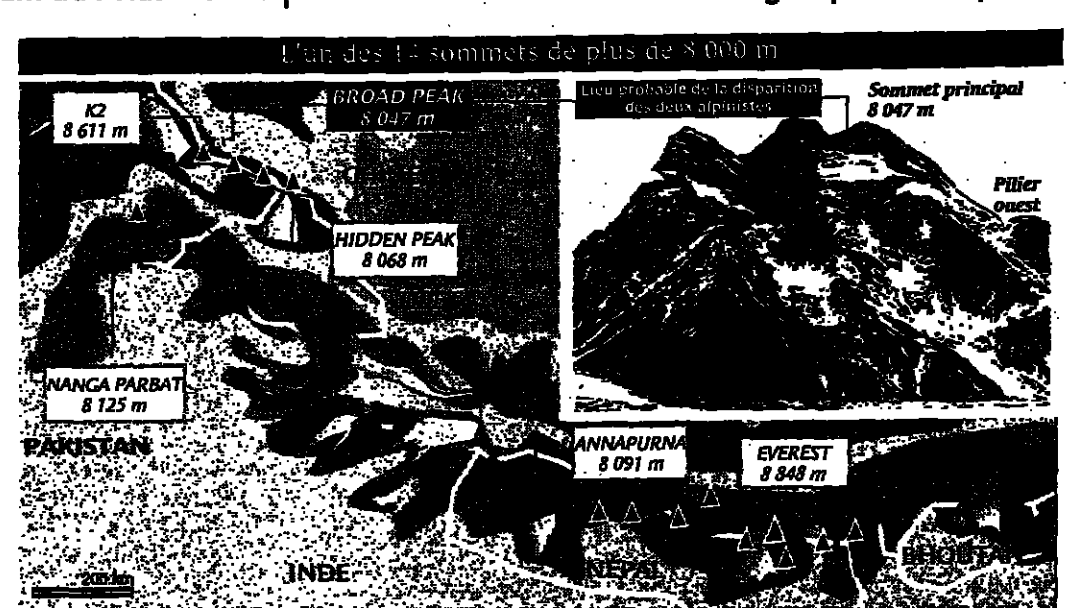
**« LE PLUS DUR ÉTAIT DEVANT NOUS »**

Le jour se lève quand la cordée atteint le camp 3 à 7 400 mètres, où se trouvent des grimpeurs polonais, qui envisagent de faire le sommet le lendemain. *« Le vent soufflait très fort et par rafales »,* se souvient Jean-François Lassalle. *Obligés* de faire la trace dans une neige fraîche et profonde, les alpinistes français avancent avec difficulté. Il est 13 h 30 lorsqu'ils atteignent *7 700 mètres, en dessous du col du* Broad Peak. *« Je me suis dit qu'il était trop tard pour faire l'aller-retour dans la journée,* raconte Jean-François Lassalle. *Le plus dur était encore devant nous. Nous nous sentions fatigués. Mais Eric et Pascale m'ont dit qu'ils voulaient continuer un peu, au moins jusqu'au col. J'ai préféré redescendre. Nous étions convenus de nous retrouver au camp 3. »* Revenu à 7 400 mètres, Jean-François Lassalle attend ses compagnons de cordée, avant de s'endormir, épuisé, à l'abri d'une tente. *« Je me suis réveillé dans la nuit. Eric et Pascale n'étaient toujours pas là. A 4 heures du matin, les Polonais ont quitté le camp pour le sommet. J'espérais qu'ils les repéreraient ».* A 10 h 30, le 29 juillet, alors qu'ils sont à une centaine de mètres du col, les Polonais aperçoivent effectivement Eric Escoffier puis Pascale Bessière. Les deux alpinistes, qui sont encordés, progressement lentement. Trop lentement. *« Ils ont passé une nuit en haute altitude sans matériel de bivouac, dans une minuscule grotte creusée à même la glace où ils pouvaient seulement tenir assis »,* rapporte Jean-François Lassalle.

Arrivée au col, la cordée polonaise ne voit plus les deux Français qui auraient pourtant dû se trouver à l'attaque de l'arête sommitale. Leurs traces se perdent dans le rocher. À en *croire* Eric Marguerite, un jeune alpiniste français de dix-huit ans membre de l'expédition polonaise, la cordée française *« ne pouvait pas avoir disparu du champ de vision des Polonais si elle était toujours dans la voie ».* Informé de la situation, Jean-François Lassalle décide alors de redescendre au camp intermédiaire, à 6 500 mètres. Le lendemain il retourne au camp 3, y passe la nuit et y dépose un sac de couchage, du gaz et de la nourriture, en espérant *que ses compagnons* de cordée retrouvent le chemin du retour. Puis il redescend au camp de base, où il attend encore trois jours avant de partir pour Skardu.

Qu'est-il arrivé à Eric Escoffier et Pascale Bessière ? Selon un membre de l'expédition polonaise, l'alpiniste français a vraisemblablement été déséquilibré par une rafale de vent sur l'arête sommitale, emportant dans sa chute sa compagne de cordée. Ils auraient alors basculé sur le versant chinois du Broad Peak. L'espoir de retrouver vivants les deux alpinistes est quasiment nul. Voilà maintenant plus de douze jours *qu'ils* se trouvent quelque part sur les flancs de la montagne, sans matériel de bivouac ni de quoi se nourrir, à une altitude où le manque d'oxygène et le froid polaire ne *laissent guère d'espoir de survie.* Les autorités pakistanaises ont promis d'envoyer un hélicoptère pour tenter de repérer les deux Français. Samedi matin, le vent interdisait toujours le survol de la zone.

*Acacio Pereira*




### Un palmarès impressionnant

● **1982** : avec son compagnon de cordée Daniel Lacroix, Eric Escoffier enchaîne dans la journée la directe américaine et le pilier Bonatti au Dru.

● **1983** : il enchaîne la voie américaine à l'aiguille du Fou en 3 h 30, la voie Decamp-Cordier à la pointe Lépiney en 3 heures et le pilier Cordier au pic de Roc en 2 h 45. Il gravit à la suite et en solitaire, sur le versant italien du mont Blanc, le grand pilier d'Angle par la voie Bonatti-Zapelli puis le pilier central du Freney, avant de redescendre par l'éperon de la Brenva. Le tout en 21 heures.

● **1984** : il gravit en une journée le Dru et les Grandes Jorasses.

● **1985** : il réalise en hivernale la voie slovène aux Grandes Jorasses, en 13 heures. En avril, il enchaîne en solo et en moins de 24 heures l'éperon Croz et l'éperon Walker des Jorasses. En moins d'un mois, il réussit dans l'Himalaya l'ascension du Gasherbrum 2 (8 035 m), de l'Hidden Peak (8 068 m) et du K2 (8 611 m), où il perd son compagnon de cordée Daniel Lacroix.

● ***1986-1987** : il tente la trilogie* hivernale (faces nord de l'Eiger, du Cervin et des Grandes Jorasses) en même temps que l'autre alpiniste français du moment, Christophe Profit. Ils échouent tous les deux. L'année suivante, Eric Escoffier abandonne en raison du mauvais temps, Christophe Profit réalise l'exploit en quarante-deux heures. En septembre, Eric Escoffier gravit en solitaire le Shishapangma (8 046 m).

● **1996** : ascension du mont McKinley (6 194 m), point culminant d'Amérique du Nord, et du Kilimandjaro (5 895 m), en Afrique.

● **1997** : ascension de l'Aconcagua (6959 m), plus haut sommet d'Amérique du Sud, et du Cho Oyu (8 201 m), son cinquième 8 000, le premier depuis son accident.

## SCIENCES

# Le satellite solaire SOHO sort de son silence

**IL S'ÉTAIT** tu. Il parle à nouveau. Le 25 juin, ceux qui le dirigeaient depuis la Terre avaient eu le temps de comprendre qu'ils perdaient le contrôle du satellite d'observation du Soleil SOHO (Solar and Heliospheric Observatory) mais qu'il était probablement sauf (*Le Monde* du 7 juillet). Depuis, silence radio. Une enquête a déjà montré que l'incident était dû à une succession d'erreurs contenues dans les commandes envoyées par le Goddard Space Center de la NASA, dans le Maryland. En répondant à ces ordres erronés, SOHO s'est désorienté par rapport au Soleil, ce qui a eu pour conséquence de décharger très vite sa petite batterie. Même si cette sonde scientifique américano-européenne, lancée en décembre 1995 et opérationnelle depuis avril 1996, avait parfaitement rempli sa mission de deux ans, des astrophysiciens désiraient être alimentés en données pendant encore plusieurs années, afin de percer un certain nombre de mystères qu'alimente toujours notre étoile. Ils rêvaient de le voir survivre jusqu'au prochain pic d'activité solaire, prévu pour 2001-2002.

**UNE CHANCE EN SEPTEMBRE**

Leur espoir pourrait ne pas être vain. Mardi 4 août, la cellule de crise mise en place par l'Agence spatiale européenne (ESA) et la NASA a reçu du satellite quelques bribes de signaux durant entre deux et dix secondes. Malgré leur intermittence et l'absence d'informations émanant des instruments de mesure, ces signaux prouvent que l'engin est encore capable de recevoir des commandes et d'y répondre.

*« C'est un excellent signe,* s'est enthousiasmé Joe Gurman, un des responsables scientifiques de la mission SOHO. *Cela signifie que le cœur de la sonde bat toujours et renforce notre optimisme quant à la possibilité de rétablir les opérations scientifiques. Notre prochaine étape, qui a déjà débuté, consistera à poursuivre le délicat processus de reprise de contrôle de l'engin. Nous allons tenter, dans un proche avenir, de commencer les transmissions de données de façon à évaluer l'état dans lequel il se trouve. »*

En orbite autour du point de Lagrange, un coin d'espace situé à 1,5 million de kilomètres de la Terre, où l'attraction de notre planète et celle du Soleil s'annulent, la sonde avait été localisée le *23 juillet grâce au couplage* de deux radiotélescopes américains. Les informations recueillies montraient que SOHO tourne lentement sur lui-même, à la vitesse approximative d'une révolution par minute. Malheureusement, l'axe de rotation est tel que les panneaux solaires ne sont à aucun moment dirigés vers notre étoile, ce qui a empêché le rechargement de la batterie après l'incident du 25 juin.

*La dernière chance de SOHO* consiste dans le fait que le point de Lagrange se déplace lui aussi autour du Soleil. Comme la Terre, où les saisons se succèdent selon l'angle d'incidence des rayons solaires, le satellite américano-européen va bientôt connaître sa « saison ensoleillée ». D'après les calculs des ingénieurs de l'ESA et de la NASA, cette période favorable arrivera fin septembre. Les panneaux solaires de SOHO devraient alors être suffisamment bien orientés pour permettre à la batterie de se recharger. Si les liaisons ont bien été rétablies d'ici là et si le satellite n'a pas subi trop de dommages – notamment en raison du froid –, il récupérera assez d'énergie pour se réorienter et reprendre le travail.

En revanche, si la manœuvre échoue, les conditions de sauvetage deviendront par la suite de moins en moins favorables. Sans compter que SOHO, dont la trajectoire n'aura pas été corrigée depuis plusieurs mois, risque à terme de sortir de son orbite. Pour se perdre à tout jamais.

*Pierre Barthélémy*



# Une pierre sur la piste du mythique roi Arthur

*C'EST UNE PIERRE* grise, plate comme une dalle, en forme de trapèze de 50 centimètres sur 35. En scrutant sa surface, on peut déchiffrer, parmi d'autres inscriptions, les huit lettres du mot « Artognov ». Peut-être, en bas latin, le nom d'Arthur, le légendaire roi des Bretons.

La découverte a été effectuée, début juillet, par une équipe d'archéologues fouillant les ruines du château de Tintagel, sur les hauteurs du plateau de Cornouailles, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre. Dans ces mélancoliques décombres battus par les vents, datant du VI[e] siècle et étudiés depuis les années 30, certains ont cru trouver les vestiges du célèbre camelot de la littérature arthurienne. La récente trouvaille, annoncée par English Heritage, l'organisme gouvernemental chargé de la conservation du patrimoine britannique, les renforcera dans leur conviction que le mythique suzerain des chevaliers de la Table ronde a bel et bien existé.

Les experts archéologiques se montrent pourtant plus circonspects. *« Cette découverte apporte une nouvelle pierre au débat sur la possibilité de l'existence d'un vrai roi Arthur sur laquelle la légende serait fondée »,* estime l'un des responsables d'English Heritage, Geoffrey Wainwright. Plus prudent encore, Kevin Brady, de l'université de Glasgow, qui dirige les fouilles, se garde bien d'établir un lien entre le nom gravé dans la pierre et le personnage légendaire, même s'il juge la coïncidence assez *« excitante »* intellectuellement. Les historiens espèrent néanmoins faire parler la pierre et, grâce à elle, combler une des nombreuses lacunes de l'histoire du château de Tintagel.

Certains pensent que ce site aurait été, après la fin de l'occupation romaine, le siège d'un commandement royal ou de haut rang, en tout cas une place *« d'une grande importance ».* Kevin Brady en est persuadé. Arthur aurait lui-même été un chef militaire, dont la renommée aurait pu être établie par ses succès contre les envahisseurs saxons. Mais l'existence d'un roi Arthur n'a pas été formellement établie. On trouve pour la première fois mention d'un personnage de ce nom, vainqueur d'une douzaine de batailles, dans l'*Historia Britonum* de Nennius, au début du IX[e] siècle. Au XII[e] siècle, l'évêque gallois Geoffroy de Monmouth lui réserve une place de choix, dans son *Histoire des rois de la Grande-Bretagne.* Mais c'est avec le *Roman de Brut* de l'écrivain anglo-normand Wace, composé au milieu du XII[e] siècle, et, surtout, l'œuvre de Chrétien de Troyes, que la thématique arthurienne prend son véritable essor.

Ceux que les enchantements de Merlin, les amours d'Arthur et de la douce Guenièvre, les exploits de Lancelot et de Perceval ont fait rêver voudront voir, dans la pierre de Tintagel, le chaînon manquant entre la légende et l'Histoire. Il est, cependant, douteux que les archéologues aient trouvé le Graal.

*P. L. H.*

هكذا من الاصل



LES RÉINCARNATIONS AUTOMOBILES

# La Volkswagen New Beetle tente de séduire les nostalgiques

## Ce modèle est une résurgence artificielle mais séduisante de la célèbre Coccinelle, modèle le plus fabriqué de l'histoire

**LA NEW BEETLE**, attendue en Europe en 1999, est une création artificielle. Ce n'est pas un nouveau modèle populaire (elle sera vendue plus de 110 000 francs) mais une voiture clin-d'œil, aux antipodes du concept d'origine de la Volkswagen de 1938, le modèle le plus fabriqué de l'histoire de l'automobile.

Variation moderniste sur un thème sexagénaire, la New Beetle répond pourtant à une attente, comme en témoigne la frénésie qui, depuis le printemps, entoure son lancement aux Etats-Unis. Cette création, qui doit plus aux services marketing qu'aux ingénieurs des bureaux d'étude, cultive la propension des *baby-boomers*, génération nombreuse et à fort pouvoir d'achat, à verser dans la nostalgie et l'autocélébration.

Il serait sans doute injuste de s'en tenir à ce froid constat, car la New Beetle est l'un des modèles qui apporte le plus d'émotion dans le monde automobile actuel. Elle fait réagir. La nouvelle Volkswagen s'appuie sur le mythe américain de la Beetle, qui a permis à la fameuse Volkswagen, produite à plus de 21 millions d'exemplaires, de s'émanciper de ses sombres origines. Ce sont ses utilisateurs qui ont créé sa légende et lui ont inventé des noms : Scarabée (Käfer en Allemagne, Beetle aux Etats-Unis) ou Coccinelle en France.

Comme son nom l'indique, la *« voiture du peuple »* est un projet politique. Dès 1933, Hitler convoque Ferdinand Porsche, créateur d'un dynamique bureau d'étude, et lui soumet un projet de voiture populaire capable de transporter une famille de quatre personnes et d'atteindre les 100 kilomètres heure sans excéder le prix de vente – totalement irréaliste car ridiculement bas – de 1 000 reichsmarks. Le but est clair : permettre à l'ouvrier allemand de s'offrir, comme l'ouvrier américain, une automobile.



*La new Beetle, ci-dessous, reprend avec beaucoup d'élégance l'allure générale de son ancêtre.*

STOCK DENNIS/MAGNUM PHOTOS

**Il n'empêche que cette madeleine de Proust pour baby-boomers, d'inspiration plus californienne qu'allemande, s'est forgé d'emblée un incroyable capital de sympathie**



Ferdinand Porsche s'inspire de ses précédents travaux menés pour Zundapp et NSU. Financé par des fonds publics, le projet Volkswagen avance. Wolfsburg, une usine-ville, est créée *ex nihilo* pour produire un modèle reconnaissable à son pavillon en demi-lune, dont le moteur à deux cylindres à plat opposés (22 chevaux) et refroidi par air est placé à l'arrière. La mise au point s'effectue dans le plus grand secret (des SS sont chargés des tests d'endurance) et, en mai 1938, lors de la pose de la première pierre de l'usine, Hitler annonce que la Volkswagen répondra à la très propagandiste appellation de KdF (*« Kraft durch Freude »*, *« La force par la joie »*). Un nom qui sera vite oublié car la guerre éclate et annihile toute velléité de production industrielle d'une voiture civile.

En 1945, à peine 1 785 exemplaires sortent de ce qui reste des chaînes de montage de Wolfsburg. Peu à peu, le petit scarabée sait se faire apprécier. En 1950, on fête son 100 000e exemplaire et le millionième cinq ans plus tard. L'exportation vers les Etats-Unis, entamée timidement en 1949, devient importante. Au total, cinq millions d'unités rejoignent les routes américaines, avec une année record de 423 000 livraisons en 1968 (*voir à ce sujet le livre de Fabien Sabatès et Jacky Morel*, La Cox, *Massin éditeur*).

Bon marché et solide, la Beetle est la deuxième, voire la troisième voiture du foyer. Anticonformiste, elle défie les conventions de la production automobile américaine, un tantinet boursouflée. Egalement proposée en coupé et cabriolet Karmann et en minibus Combi, elle est un peu malgré elle happée par l'univers hippie et communautariste.

Les autres constructeurs européens – les Japonais n'ont pas encore percé – ne savent comment concurrencer la VW, qui n'est pourtant pas exempte de défauts. L'insonorisation est sommaire et la tenue de route déconcertante, car tout le poids repose sur le train arrière. Juchée sur ses roues, la Cox ne manque pourtant pas de charme mais, vaincue par les normes de sécurité et de pollution, sa carrière s'interrompt aux Etats-Unis et en Europe à la fin des années 70. La production n'est plus assurée que dans l'usine de Puebla, au Mexique, qui continue aujourd'hui encore de fabriquer le Sedan Clasico.

Depuis plus de dix ans, on croyait la Coccinelle installée dans son rôle de voiture passée à la postérité et résolument extravagante, capable de se *« customiser »*, de se transformer en bateau pour franchir le détroit de Messine, de décoller dans les airs ou de voir s'entasser trente-six étudiants pour établir un nouveau record. Erreur.

Ce n'est pas seulement pour rendre hommage à Ferdinand Porsche – son grand-père – que Ferdinand Piëch, le PDG de Volkswagen, a décidé de lancer la New Beetle. Au plus bas sur le marché américain (pas plus de 1 % des ventes) en 1993, VW compte prendre une nouvelle dimension avec sa nouvelle Coccinelle, présentée sous forme de prototype-ballon d'essai au Salon de Detroit en 1994.

Cette voiture, fabriquée au Mexique et réalisée sur la base de la Golf (un modèle qui ne s'est jamais imposé aux Etats-Unis), est une réussite conceptuelle autant qu'esthétique. Elle reprend l'allure générale de son ancêtre – quitte à se contenter de deux places à l'arrière – mais avec beaucoup d'élégance. Les surfaces vitrées sont généreuses, le raccordement des éléments de carrosserie est impeccable et l'habitacle est à la fois original (on retrouve le compteur rond à grosses aiguilles et les poignées de maintien d'antan) et confortable. En fin de compte, le style high-tech prend le pas sur les références rétro, au risque de donner une allure de beauté froide à la New Beetle, qui, par ailleurs, présente une habitabilité mesurée, peu d'espaces de rangement et un coffre guère accessible.

Il n'empêche que cette madeleine de Proust pour baby-boomers, d'inspiration plus californienne qu'allemande, s'est forgé d'emblée un incroyable capital de sympathie. Quiconque apparaît à son volant sera immanquablement sollicité par des anonymes enthousiastes, avides d'en savoir plus sur un modèle qui leur rappelle tant de choses. Grâce à la New Beetle, des inconnus partagent leurs impressions, comparent leurs appréciations et échangent des souvenirs. Aujourd'hui, quelle autre voiture contemporaine peut en dire autant ?

*Jean-Michel Normand*

### Fiches techniques

**Volkswagen Coccinelle (1948)**
- Longueur : 4,05 mètres.
- Poids : 725 kilos.
- Motorisation : quatre cylindres à plat 1 131 cc (25 chevaux).
- Prix actuel : à partir de 15 000 francs

**New Beetle (1999)**
- Longueur : 4,10 mètres.
- Poids : 1 200 kilos.
- Motorisation : de 1,8 à 2 litres (90 à 150 chevaux).
- Prix : à partir de 110 000 francs (lancement début 1999).

### Premières livraisons début 1999 en France

**Les amoureux de la Coccinelle vont avoir un choc, au début de l'an prochain, lorsque les premières New Beetle débarqueront sur les routes de France. La nouvelle Volkswagen conserve l'équilibre général de son aînée, avec une ligne de pavillon en arc de cercle, des ailes très galbées et des marchepieds joliment suggérés. Contrairement à la « Cox », elle tient parfaitement la route et, sans être dotée d'un caractère sportif, offre de bonnes reprises. En Europe, trois motorisations (1,8 litre et 2 litres essence ainsi qu'un 1,9 litre TDI de 90 ou 100 chevaux) sont prévues.**

**En attendant une version plus puissante et, sans doute, un cabriolet, Volkswagen compte produire plus de 120 000 New Beetle dès l'an prochain, dont 50 000 pour l'Europe et 8 000 pour la France. Le tarif devrait débuter autour de 110 000 francs et les premières livraisons intervenir au premier trimestre.**

### Le marketing du passé fait de bonnes affaires

**VOLKSWAGEN** n'a certes pas inventé le *« marketing de la nostalgie »*. Depuis le début de la décennie, de jolis roadsters – petits deux-places sportifs, un genre automobile complètement oublié – sont venus enrichir la gamme de Mazda, BMW, Fiat, Porsche, Mercedes ou MG. L'arrivée prochaine d'une nouvelle Mini comme le retour de Harley-Davidson et des scooters Vespa confirment que l'évocation du passé est une affaire qui marche. Un retour en arrière revisité, qui n'oublie ni le confort ni la technologie. Freinage ABS, air conditionné, chaîne stéréo laser, airbags en nombre et sièges avec réglage lombaire sont disponibles.

Il n'en demeure pas moins que Volkswagen est sur le point de réussir un « coup » parmi les plus spectaculaires, surtout auprès des 35-55 ans. Chez cette catégorie d'âges à fort pouvoir d'achat et à influence grandissante au sein de la société civile, le discours nostalgique fait vibrer une corde particulièrement sensible. En février, lors du lancement de la New Beetle, les dirigeants de Volkswagen se sont défendus de viser une génération particulière d'acheteurs, affirmant s'adresser *« à tous les gens optimistes »*. Le discours publicitaire de la nouvelle Coccinelle (*« si vous avez perdu votre âme dans les années 80, voilà l'occasion de la racheter »*) dément avec humour le discours officiel.

La concurrence s'active, elle aussi, à raviver le souvenir des années 60-70, devenues synonymes d'un idéalisme perdu. Les constructeurs font revivre des stars disparues. Ainsi, aux Etats-Unis, Mercedes recrée le show télévisé d'Ed Sullivan pour lancer la Classe M et, en Europe, Ford met en scène Steve MacQueen au volant de la Puma.

Les constructeurs mettent également à contribution quelques standards de la pop music. Sly and the Family Stone défendent les couleurs de Toyota et les Who celles de Ford. Les vétérans du rock sont aussi très demandés en dehors de l'automobile. Les Rolling Stones arrivent en tête du hit-parade publicitaire (*Start Me Up* pour Microsoft, *Brown Sugar* pour Pepsi), devant l'omniprésent Elton John (AT&T) et les Bee Gees (Intel). Le *I Feel Good* de James Brown est un chant à la gloire du laxatif Senokot.

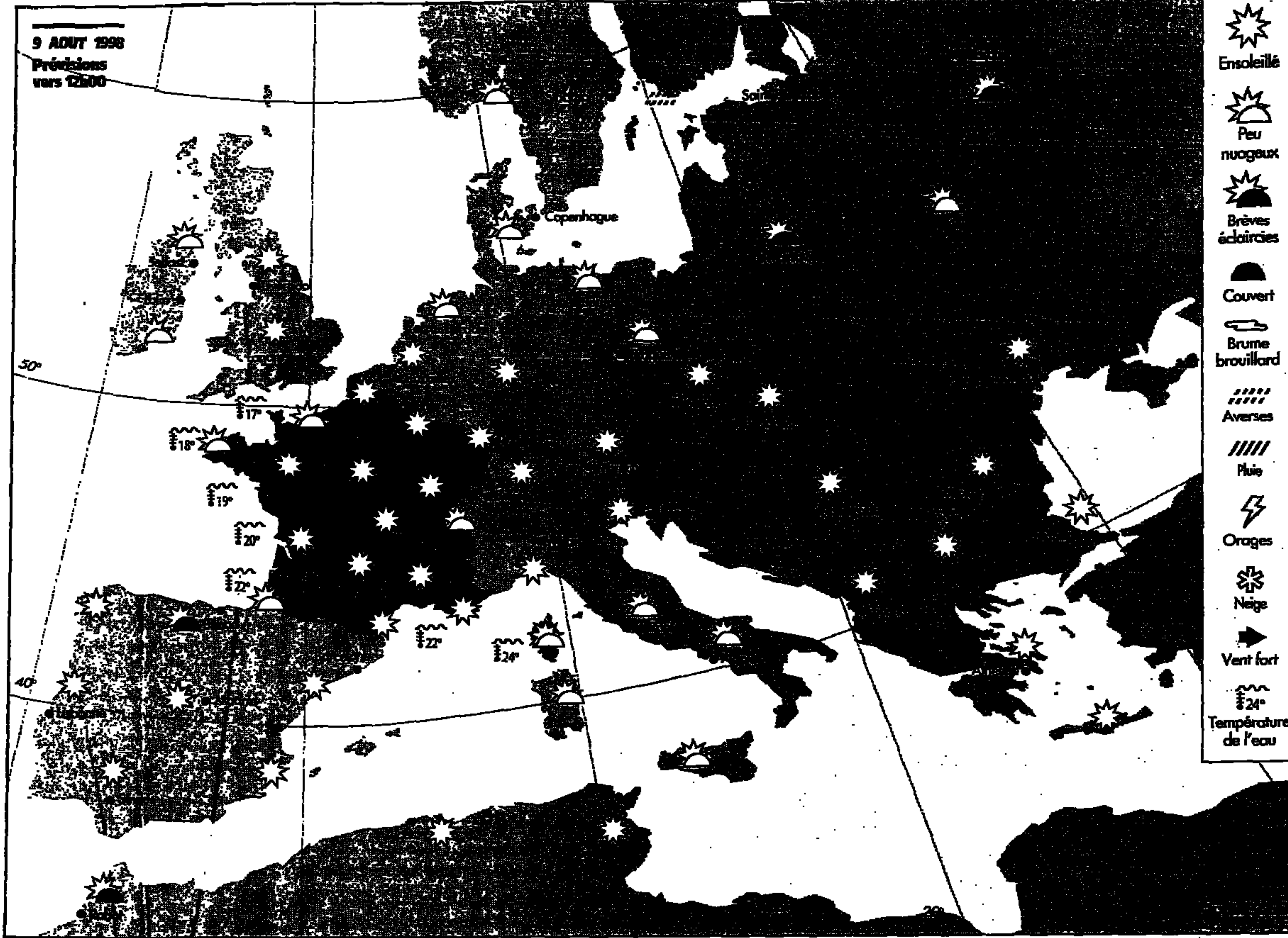
Les résultats semblent probants. Le boom des ventes qui a suivi l'apparition, en 1994, d'une réplique (en plastique) de la fameuse petite bouteille arrondie, a surpris les experts de Coca-Cola. *« Les baby-boomers les plus âgés sont quinquagénaires et ils luttent contre le processus de vieillissement avec la même énergie qu'ils déployaient pour manifester contre la guerre*, notait *Business Week*, en mars. *Les services de marketing jouent sur l'attrait des produits nostalgiques pour apaiser les blessures du temps qui passe, faire en sorte qu'ils se sentent toujours jeunes. »*

De ce côté de l'Atlantique, ce courant n'est sans doute pas aussi porteur, mais il paraît en plein essor. En France, où chaque anniversaire de Mai-68 ressemble un peu plus à une commémoration, il suffit de jeter un coup d'œil aux rayons d'électroménager pour voir les réfrigérateurs et les robots de cuisine s'arrondir dans un style très kitsch. Les marchands de bonbons réinstallent leurs bassines de fraises Tagada, la *« génération Nutella »* est interpellée, les séries-culte télévisées font grimper l'Audimat et le Solex redevient à la mode. Le Trivial Pursuit est, évidemment, pourvu d'une édition spéciale *« Baby-Boomer »*. Mais qu'attend donc Citroën pour lancer une nouvelle 2CV ?

*J.-M. N.*

هكذا من الاصل






# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Bass Hotels & Resorts ouvrira en septembre, dans le centre de Londres, son premier hôtel Crowne Plaza. Situé sur New Bridge Street, près du pont Blackfriars, cet établissement de 203 chambres sera proche de la City mais également de la Tate Gallery, qui doit ouvrir ses portes en l'an 2000.

■ **FRANCE.** Le département du Bas-Rhin propose une brochure trilingue (français, allemand, anglais) suggérant 22 itinéraires aux adeptes du tourisme à vélo, débutants ou chevronnés, amateurs de balades d'un jour ou de grandes randonnées. Quatre types de parcours sont présentés dans cet ouvrage : deux itinéraires transversaux nord/sud, quatre itinéraires ouest/est, un circuit de découverte de Strasbourg et quinze circuits en boucle de 80 à 100 km. La brochure est disponible auprès des offices du tourisme et syndicats d'initiative de la région et, moyennant une participation de 15 F pour l'affranchissement, en s'adressant à l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin, 9, rue du Dôme, 67000 Strasbourg, tél. : 03-88-15-45-88.

■ **AUSTRALIE.** Le 26 octobre, la compagnie Qantas mettra en place trois vols hebdomadaires directs au départ de Paris Roissy-Charles-de-Gaulle (terminal 1) vers Sydney via Singapour. Ces vols en 747-400 décolleront tous les mardis, jeudis et samedis à 23 h 30, les vols en provenance d'Australie arrivant vers 6 h 30 ces mêmes jours. C'est la première fois, depuis mars 1995, qu'un appareil de la compagnie Qantas atterrira à Roissy.

# Caniculaire

DIMANCHE, les conditions anticycloniques se maintiennent. Le peu de vent qu'il y a vient du sud ou de l'est. L'air est donc sec et de plus en plus chaud. Le soleil brille sans relâche, et les températures augmenteront encore de 2 à 3 degrés, avec des pointes à 36 degrés dans le Nord-Est et à 38 degrés dans le Sud. C'est sur les côtes qu'il fera le moins chaud, l'air marin y amènera parfois des petits nuages.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Sur le nord de la Bretagne et de la Normandie, l'air marin amènera de la grisaille le matin, qui se dispersera à la mi-journée. Ailleurs, le ciel sera bleu dès le matin. On atteindra de 27 à 33 degrés, sauf près des côtes de la Manche où une petite brise modérera la hausse des températures jusqu'à 23 à 27 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – La journée se déroule sous un soleil ardent, avec très peu de vent et beaucoup de chaleur. On atteindra de 28 à 36 degrés du nord au sud. Il fera un peu moins chaud près de la mer.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Toujours aucun nuage en vue. Le soleil règne en maître, et les températures s'emballent jusqu'à 32 à 36 degrés dans le courant de l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – La journée sera estivale, avec un généreux soleil. Près des côtes, la grisaille du petit matin se dissipera rapidement, et l'établissement d'une petite brise de mer en journée empêchera les températures d'être accablantes. Il fera de 32 à 38 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Il fait très beau... et très chaud ! Seuls de rares et inoffensifs petit cumulus de beau temps viendront parsemer le ciel alpin dans l'après-midi. On attend de 32 à 36 degrés dans la journée.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Encore une superbe journée avec un franc soleil et de plus en plus de chaleur. Les quelques bancs de brume ou nuages bas qui toucheront les côtes du Roussillon au petit matin se dissiperont rapidement. Il fera de 29 à 38 degrés du littoral vers l'intérieur des terres.

**PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

| Ville | Prévision |
|---|---|
| **FRANCE métropole** | |
| AJACCIO | 19/33 S |
| BIARRITZ | 19/28 S |
| BORDEAUX | 17/38 S |
| BOURGES | 15/36 S |
| BREST | 16/25 S |
| CAEN | 15/28 S |
| CHERBOURG | 13/28 S |
| CLERMONT-F. | 15/36 S |
| DIJON | 15/35 S |
| GRENOBLE | 18/36 S |
| LILLE | 14/30 S |
| LIMOGES | 20/34 S |
| LYON | 20/36 S |
| MARSEILLE | 21/33 S |
| NANCY | 15/34 S |
| NANTES | 16/35 S |
| NICE | 22/30 S |
| PARIS | 19/35 S |
| PAU | 18/34 S |
| PERPIGNAN | 21/31 S |
| RENNES | 16/33 S |
| ST-ETIENNE | 15/35 S |
| STRASBOURG | 15/35 S |
| TOULOUSE | 18/36 S |
| TOURS | 15/36 S |
| **FRANCE outre-mer** | |
| CAYENNE | 23/31 N |
| FORT-DE-FR. | 26/31 N |
| NOUMEA | 20/25 S |
| PAPEETE | 23/29 S |
| POINTE-A-PIT. | 26/33 S |
| ST-DENIS-RÉ. | 19/24 S |
| **EUROPE** | |
| AMSTERDAM | 14/24 N |
| ATHENES | 25/35 S |
| BARCELONE | 23/29 S |
| BELFAST | 15/21 S |
| BELGRADE | 19/32 S |
| BERLIN | 16/24 S |
| BERNE | 16/31 S |
| BRUXELLES | 15/29 S |
| BUCAREST | 18/35 S |
| BUDAPEST | 19/33 S |
| COPENHAGUE | 11/19 N |
| DUBLIN | 14/23 S |
| FRANCFORT | 17/30 S |
| GENEVE | 19/32 S |
| HELSINKI | 10/16 P |
| ISTANBUL | 24/29 S |
| KIEV | 13/25 S |
| LISBONNE | 17/34 S |
| LIVERPOOL | 16/25 S |
| LONDRES | 18/30 S |
| LUXEMBOURG | 18/29 S |
| MADRID | 22/38 S |
| MILAN | 22/37 S |
| MOSCOU | 12/19 N |
| MUNICH | 14/30 S |
| NAPLES | 22/31 S |
| OSLO | 8/21 S |
| PALMA DE M. | 20/32 S |
| PRAGUE | 15/25 S |
| ROME | 20/32 S |
| SEVILLE | 21/38 S |
| SOFIA | 20/30 S |
| ST-PETERSB. | 13/16 P |
| STOCKHOLM | 11/20 P |
| TENERIFE | 20/25 N |
| VARSOVIE | 13/20 N |
| VENISE | 22/33 S |
| VIENNE | 17/29 S |
| **AMÉRIQUES** | |
| BRASILIA | 18/29 S |
| BUENOS AIR. | 9/16 S |
| CARACAS | 25/30 P |
| CHICAGO | 21/28 N |
| LIMA | 14/19 C |
| LOS ANGELES | 17/22 C |
| MEXICO | 14/22 N |
| MONTREAL | 22/32 S |
| NEW YORK | 22/29 N |
| SAN FRANCIS. | 13/22 S |
| SANTIAGO/CHI | 4/16 S |
| TORONTO | 21/26 C |
| WASHINGTON | 24/30 C |
| **AFRIQUE** | |
| ALGER | 17/31 S |
| DAKAR | 26/30 N |
| KINSHASA | 21/30 N |
| LE CAIRE | 26/38 S |
| MARRAKECH | 22/37 S |
| NAIROBI | 13/22 S |
| PRETORIA | 7/21 S |
| RABAT | 21/29 N |
| TUNIS | 22/31 S |
| **ASIE-OCÉANIE** | |
| BANGKOK | 26/32 P |
| BOMBAY | 27/31 P |
| DJAKARTA | 26/31 N |
| DUBAI | 34/42 S |
| HANOI | 28/30 P |
| HONGKONG | 28/31 P |
| JERUSALEM | 28/37 S |
| NEW DEHLI | 28/39 N |
| PEKIN | 23/30 N |
| SEOUL | 24/29 C |
| SINGAPOUR | 26/30 P |
| SYDNEY | 11/15 S |
| TOKYO | 23/26 P |

*Situation le 8 août à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 10 août à 0 heure TU*

METEO FRANCE

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 98189**

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | ■ | |
| IV | | | | | | ■ | | | | ■ | | |
| V | | | ■ | | ■ | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | ■ | | | | |
| VII | | | | ■ | | | | | | ■ | | |
| VIII | | | | | | ■ | | | | ■ | | |
| IX | | ■ | | | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Permet au lecteur de reprendre son souffle. – II. Prendra une décision. Rendus moins massifs. – III. Perd son originalité s'il entre au dictionnaire. – IV. Pesant et influant. Dans la culture maghrébine. Particule d'insistance. – V. Démonstratif renversé. Suit les instructions du carton. – VI. Ecrivain mexicain. Un minimum que certains voudraient voir disparaître. – VII. Pronom. Confirma. Le fer. – VIII. Récompense les meilleures toiles. Envoyé(e) spécial(e). Personnel. – IX. Roi de France après la déposition du gros Charles. Femme de lettres ou homme de couleurs. – X. Manque d'objectivité.

**VERTICALEMENT**

1. Lourde charge ecclésiastique. – 2. Assure l'étanchéité. – 3. De même. Grande ville allemande. – 4. Voyait Bonaparte d'un très bon œil, mais ne l'aimait pas beaucoup. Un bout d'audition. – 5. Allure cavalière. Prit son temps. – 6. Constructeur automobile européen. Unité bulgare. Préposition. – 7. Délicatement colorée. – 8. Attaquas les poils. Délicatement teinté. – 9. Toujours à se plaindre. – 10. Vieille grosse bête. Note inversée. Article. – 11. La bonne largeur. Portés très haut. – 12. Hier pour ranger ses sous, demain ses euros.

***Philippe Dupuis***

**SOLUTION DU N° 98188**

**HORIZONTALEMENT**

I. Prêts-à-porter. – II. Haleine. Bale. – III. Aseptisé. Lie. – IV. Réa. Isthmes. – V. Mutinée. Unie. – VI. Ase. Trenton. – VII. Cessât. Is. NF. – VIII. Is. Eteinte. – IX. Ane. Urètre. – X. Numéroterais.

**VERTICALEMENT**

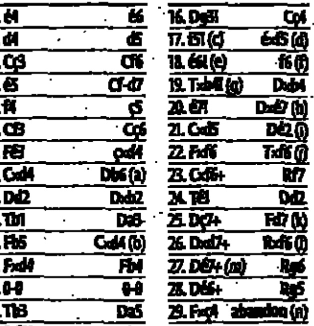
1. Pharmacien. – 2. Raseuses. – 3. Eléates. Am. – 4. Tep. Séné. – 5. Sit-in. Ater. – 6. Anisette. – 7. Pester. IUT. – 8. Eh. Einre (reine). – 9. Rb. Munster. – 10. Talent. Eta. – 11. Elision. Ri. – 12. Rée. Enflés.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
*Le Monde* PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

## ÉCHECS

**N° 1804**

**MITROPA COUPE**
**(Portoroz, 1998)**
**Blancs : *Pavasovic.***
**Noirs : Zuger.**
**Partie française.**
**Variante Steinitz.**



| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é6 | 16. Dg3! | Cç4 |
| 2. d4 | d5 | 17. f5! (c) | éxf5 (d) |
| 3. Cç3 | Cf6 | 18. é6! (e) | f6 (f) |
| 4. é5 | Cf-d7 | 19. Txb4! (g) | Dxb4 |
| 5. f4 | ç5 | 20. é7! | Dxé7 (h) |
| 6. Cf3 | Cç6 | 21. Cxd5 | Dé2 (i) |
| 7. Fé3 | çxd4 | 22. Fxf6 | Txf6 (j) |
| 8. Cxd4 | Db6 (a) | 23. Cxf6+ | Rf7 |
| 9. Dd2 | Dxb2 | 24. Té1 | Dd2 |
| 10. Tb1 | Da3 | 25. Dç7+ | Fd7 (k) |
| 11. Fb5 | Cxd4 (b) | 26. Dxd7+ | Rxf6 (l) |
| 12. Fxd4 | Fb4 | 27. Dé7+ (m) | Rg6 |
| 13. 0-0 | 0-0 | 28. Dé6+ | Rg5 |
| 14. Tb3 | Da5 | 29. Fxç4 | abandon (n) |
| 15. Dé3! | Cb6 | | |

**NOTES**

*a)* Après 8..., Fç5 ; 9. Dd2, Fxd4 ; 10. Fxd4, Cxd4 ; 11. Dxd4, Db6 ; 12. Dxb6, Cxb6 ; 13. a4, Ré7 ; 14. a5, Cd7 ; 15. Rd2, g5 ; 16. g3, gxf4 ; 17. gxf4, f6 ; 18. Tg1, fxé5 ; 19. Fh3, éxf4 ; 20. Ta-é1, les Blancs ont une bonne compensation pour le matériel sacrifié (Kasparov-Bareev, Novgorod, 1997).

*b)* La suite 11..., Cd-b8 donna lieu à une intéressante partie entre Fedorov et Volkov (Saint-Pétersbourg, 1997) : 12. Fxç6, bxç6 ; 13. 0-0, a6 ; 14. Tb3, Da5 ; 15. Txb8, Txb8 ; 16. Cxç6, Dç7 ; 17. Cxb8, Dxb8 ; 18. f5, Dxé5 ; 19. Fd4, Dç7 ; 20. Dé3, Dç4 ; 21. Cé2, h5 ; 22. Cf4, Th6 ; 23. ç3! avec avantage aux Blancs.

*c)* Une position connue qui semble équilibrée. A ce stade, *Ivantchouk accepta la nullité que* lui proposa Dreev au Tournoi interzonal de Bienne en 1993. Pavasovic, joueur croate d'un niveau plus modeste, trouve ici le chemin du gain avec beaucoup de bon sens. Ce qui démontre que les Noirs auraient dû retarder le roque et poursuivre par *13..., a6! (si* 14. Tb3, Da5 ; 15. Tf-b1!, Dxb5 ; 16. Txb4, Dç6 ; 17. f5!, h6! comme dans la partie Georgiev-Dolmatov, Moscou, 1990).

*d)* Un sacrifice de pion que les Noirs doivent accepter, sinon 18. f6 suit !

*e)* Libérant le Fd4 et menaçant mat.

*f)* Egalement forcé.

*g)* Une jolie combinaison.

*h)* De nouveau, forcé.

*i)* Seule manière de défendre le Cç4.

*j)* Que faire d'autre ? Si 22..., Dg4 ; 23. Fxç4, Dxg3 ; 24. Cç7+, Rh8 ; 25. hxg3, gxf6 ; 26. Cxa8, Fd7 ; 27. Td1! *(et non 27. Cç7, Tç8!)*, Pa4 ; 28. Cç7, Tç8 ; 29. Cé6!, et les Blancs gagnent. Si 22..., g6 ; 23. Dç7!

*k)* Evitant le mat. Si 25..., Rxf6 ; 26. Dé7+, Rg6 ; 27. Fé8+, Rh6 ; 28. Dh4 mat. Si 25..., Rg6 ; 26. Fé8+, Rh6 ; 27. Cg8+, Rg5 ; 28. Dg3 mat.

*l)* Si 26..., Dxd7 ; 27. Cxd7, avec une pièce de plus pour les Blancs.

*m)* Ou aussi 27. Te6+, Rg5 ; 28. Dxg7+ et mat en cinq coups.

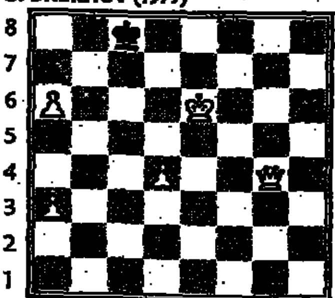
*n)* Rien d'autre, en effet.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1803**
**J. MARWITZ (1977)**

(Blancs : Rh4, Td8, Fa6 et b6. Noirs : Rf6, Tf5, Fç6, Pé7, f4 et f7.)

**1. Fd4+, é5 ; 2. Td6+, Ré7** (si 2..., Rg7 ; 3. Fç8, Tf6 ; 4. Fxé5) ; **3. Fç5!, Fd7!** (si 3..., Fé8? ; 4. Fç8!) ; **4. Rg4!!, Tf6+** (si 4..., f3 ; 5. Txd7+ et 6. Rxf5 ; si 4..., Fé6 ; 5. Txé6+, Rxé6 ; 6. Fç8+, Rd5 ; 7. Fé7!) ; **5. Té6+!!, Rxé6 ; 6. Fç4 mat, ou 5..., Rd8 ; 6. Fb6 mat.**

**ÉTUDE N° 1804**
**B. BREKHOV (1979)**




Blancs (5) : Ré6, Dg4, Pa3, a6 et d4.
Noirs (7) : Rç8, Da1, Pa7, ç5, g5, g7 et h6.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

***Claude Lemoine***

**OPÉRA** La version de *Katia Kabanova* offerte à Salzbourg sert brillamment cette œuvre terrible du compositeur tchèque Leos Janacek (1854-1928). Christoph Marthaler évite toute gratuité scénique, et les musiciens, dirigés par Sylvain Cambreling, touchent à la perfection. ● SUPERPRODUCTION très attendue, la création du *Mahagonny* de Bertolt Brecht et Kurt Weill déçoit, en revanche. Très loin de son esprit de transgression, le chef d'orchestre, Dennis Russel Davies, dirige au pied de la note et sans imagination. Le talentueux metteur en scène Peter Zadek semble, quant à lui, avoir perdu sa verve, sa poétique du noir. ● PRÈS DE 4 000 PERSONNES travaillent, l'été, à la bonne marche du Festival de Salzbourg, qui a accueilli en 1997 plus de 242 000 spectateurs et qui rapporterait des recettes supplémentaires de 1,25 milliard de francs dans l'Autriche entière.

# Katia Kabanova chante et pleure les amours prolétaires

## Christoph Marthaler et Sylvain Cambreling donnent à Salzbourg une vision belle et terrifiante de l'opéra de Leos Janacek. Dans un décor d'immeuble défraîchi où tous les protagonistes peuvent s'observer, intérieur et extérieur se confondent en un spectacle minéral

**KATIA KABANOVA, opéra de Leos Janacek. Avec Henk Smit (Dikoj), David Kuebler (Boris), Jane Henschel (Kabanicha), Hubert Delamboye (Tichon), Angela Denocke (Katia)... Orchestre philharmonique tchèque. Chœur philharmonique slovaque de Bratislava. Sylvain Cambreling (direction). Christoph Marthaler (mise en scène). Anna Viebrock (décors et costumes). Olaf Winter (lumières). Thomas Stache (chorégraphie). Stéfanie Carp (dramaturgie). Kleines Festspielhaus, le 6 août.**

*SALZBOURG*
*de notre envoyé spécial*

Leos Janacek est sans aucun doute le plus grand compositeur lyrique de ce siècle par l'abondance de son legs, par la qualité littéraire, poétique, philosophique et humaine de ses propres livrets, adaptés de grands écrivains, par la qualité de sa musique, qui réussit la fusion de l'intonation vocale et musicale, du savant et du populaire. Ce compositeur ne cherche pas, qui plus est, à mettre le mélomane dans sa poche, meilleur rempart contre le vérisme, le wagnérisme, le voyeurisme. Il ne cherche jamais à s'emparer de notre esprit : sa musique ne s'insinue pas dans notre inconscient, ne s'y tapit pas, prête à revenir à la mémoire quand bon lui semble.

Ses œuvres n'ont ni passé ni futur. Chaque fois, on les redécouvre avec le même émerveillement, la même émotion. *Katia Kabanova* serait son chef-d'œuvre. Mais l'on est tenté de le dire de chacun de ses opéras au moment précis où on les écoute.

*Katia Kabanova* est pourtant une histoire terrible, inspirée de *La Tempête*, d'Ostrovski, présentée cet été à Avignon. Une vieille peau, bigote et cupide (Kabanicha), écrase son fils (Tichon) et sa bru (Katia). Katia, qui se devine surveillée, ose aimer un orphelin (Boris), soumis au pouvoir de son oncle (Dikoj) jusqu'à sa majorité s'il veut toucher l'héritage de ses parents. Katia avoue sa liaison à son mari et à sa belle-mère. Le seul pouvoir de Katia est de pouvoir mettre fin à ses jours quand Boris accepte d'être envoyé au loin sans elle.

**PAPIERS PEINTS PISSEUX**

Les mises en scène, les interprétations musicales habituelles donnent à Kabanicha et à Katia une primauté qui concentre l'action sur l'affrontement des deux femmes. Le rôle de Kabanicha est souvent confié à une chanteuse vocalement sur le retour, dont l'outrance physique et les hurlements ont leurs adeptes. Christoph Marthaler, Sylvain Cambreling et les chanteurs de cette nouvelle production remettent les choses à plat. Pour commencer, il y a un décor unique : la cour d'un immeuble défraîchi, avec ses hautes façades percées de fenêtres typiques de l'Europe de l'Est, ses poubelles, ses chaises rouges en plastique. A travers les fenêtres, on aperçoit des lustres, des pièces vides ou habitées. A ce réalisme du détail s'oppose l'irréalité de cette cour, dont le rez-de-chaussée est l'intérieur à ciel ouvert d'un appartement aux murs recouverts de papiers peints pisseux, celui de gauche s'ouvrant sur une chambre hideuse... La décoratrice Anna Viebrock et Christoph Marthaler ont réuni là tout ce que la production de masse a inventé de laid depuis la révolution industrielle.


SALZBURGER FESTSPIELE / RUTH WALZ
*« Katia Kabanova », de Janacek, à la Kleines Festspielhaus.*

Comme dans les spectacles des Deschiens, les objets disent l'appartenance à une classe sociale. Les costumes sont identiques à ceux portés par les Deschiens : Nylon, polyester, Tergal, imprimés à fleurs. Intérieur/extérieur : on ne sait jamais vraiment où l'on est dans cette mise en scène. Mais l'on sait toujours où l'on en est. Les murs sont si fins que les protagonistes voient, entendent tout ce qui se passe chez leurs voisins. Certains se mettent aux fenêtres pour mieux profiter du spectacle, pour mieux écouter. Un vieux reste assis dans la cour-appartement, témoin lourd, inquiétant.

*Cour-appartement-jardin-place* publique où tout se dit, se joue, se noue, se dénoue avec une absence de gratuité scénique remarquable. Chaque geste, chaque regard compte. Il y a bien des danses déglinguées esquissées par les jeunes quand les vieux sont absents ou regardent ailleurs. Elles pourraient déranger. Mais ces jeunes, justement, ne dansent, ne s'émancipent qu'en dehors du champ de vision des vieux. Il y a bien aussi cette fontaine dont l'eau jaillit quand le vieux Boris éjacule précocement sur la vieille Kabanicha, qui l'a attiré dans son lit. Mais l'on rit. Tout à l'heure, elle rejaillira avec plus de majesté. Au fond du jardin, Katia et Boris s'aiment.

*L'idée est belle et efficace d'avoir* rajouté deux chœurs pris dans une version ultérieure de l'opéra pour les faire chanter a cappella entre les actes... Dans l'un des appartements que l'on aperçoit au deuxième étage de l'immeuble, les chanteurs tournent le dos au public comme s'ils improvisaient pour eux-mêmes, comme cela se fait encore dans certaines régions d'Europe. On reste ainsi dans la vie, et cela évite un tomber de rideau qui détruirait l'unité musicale et dramatique de ce spectacle minéral. Ce qui s'impose finalement dans cette production exemplaire, c'est que le travail de Marthaler rejoint la musique du compositeur, son absence de scolastique, ces déflagrations soudaines de cuivres, ces bois agrestes, son atmosphère parfois évocatrice sans être jamais descriptive. La nature, la vie, la musique ne sont pas de la poésie, mais peuvent donner cette impression.

**SONORITÉ SOYEUSE ET RAUQUE**

Les chanteurs sont parfaits. Il est impossible de séparer leur travail musical de leur travail scénique. Mieux, il est impossible de séparer leur travail de l'œuvre elle-même. Sylvain Cambreling, qui connaît cette musique depuis ses années bruxelloises au Théâtre de la Monnaie, dirige la Philharmonie tchèque, dont la sonorité, si indéfinissable (soyeuse et rauque à la fois ?), traverse les décennies sans changer. Il n'y a rien à dire devant une telle perfection musicale. Si ce n'est qu'il n'y a aucune star sur le plateau, que le public de Salzbourg lui fait un accueil triomphal auquel chœur, orchestre et chanteurs prennent part pour distinguer la Katia d'Angela Denocke. Marie sublime l'été dernier dans *Wozzeck*, d'Alban Berg, dirigé par Claudio Abbado et mis en scène par Peter Stein, Katia inoubliable cette année au côté d'une Kabanicha pour une fois bien chantante.

*Alain Lompech*

# Les murs trop lisses de la ville de Mahagonny

**GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA VILLE DE MAHAGONNY, de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène : Peter Zadek. Décors : Richard Peduzzi. Costumes : Norma Moriceau. Lumières : Dominique Bruguière. Chorégraphie : Verena Weiss. Dame Gwyneth Jones (Léocadia), Catherine Malfitano (Jenny), Jerry Hadley (Jimmy), Roy Cornelius Smith (Fatty), Wilbur Pualey (Moïse), Udo Holdorf (Jacob), Harry Peeters (Joe), Toby Spence (Tobby)... Orchestre symphonique de la radio de Vienne, chœur de l'Opéra de Vienne, Dennis Russell Davies (direction). Winfried Maczewski (chef des chœurs).**
**GROSSES FESTSPIELHAUS, les 12, 17 et 25 août, à 20 heures. 150 F à 2200 F. Tél. : (00) 43-662-80-45-01.**

*SALZBOURG*
*de notre envoyé spécial*

L'attente de certains spectacles aide à naviguer sans hargne dans les saisons ordinaires. *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*, l'une des nouvelles productions à l'affiche du festival de Salzbourg cette année, était de ces promesses qui, pensait-on, récompenseraient le mélomane des désillusions subies ici ou là tout au long de l'hiver musical international. On ne compte pas la somme des talents réunis sur la scène du Grosses Festspielhaus, qui tous devaient concourir à l'achèvement de la soirée. Hélas ! A l'issue d'une représentation longue comme un jour sans pain, force est de s'avouer vaincu. Rien ne va dans cette superproduction totalement inadaptée au caractère impossible de l'ouvrage de Brecht et Weill, critique radicale de l'utopie d'une cité paradisiaque.

Le choix du Grosses Festspielhaus est peut-être le premier piège qu'il aurait fallu éviter. Certes, *Mahagonny* est un opéra dont l'écriture appelle un effectif musical, vocal et théâtral important. Son immersion dans l'immensité du Grosses Festspielhaus est pourtant une trahison d'emblée irrémédiable : la dimension du lieu appelle une grandiloquence qui ne sied pas à l'ouvrage. D'abord parce que, pour attirer le client, il faut aussitôt convoquer sur la scène des stars du chant propres à rassurer les responsables de la billetterie. Où l'on retrouve Gwyneth Jones, aussi weillienne qu'une Walkyrie, dont les intonations, le vibrato à la retraite sonnent le tocsin d'une distribution homogène dans sa médiocrité. La remarque vaut aussi par Catherine Malfitano, Jenny toute en vulgarité, sans poésie ni désarroi. C'est justement ce chant-là, cet opéra romantique du XIX[e] siècle, que Weill s'est employé à subvertir en écrivant *Mahagonny*. Et le voilà qui resurgit à l'endroit précis où on ne veut pas l'entendre. Au premier acte, Jerry Hadley fait illusion dans le rôle de Jimmy, puis perd son chant bien avant la fin de l'ouvrage.

**INDIGNE DE SES AMBITIONS**

Le chef américain Dennis Russel Davies est évidemment l'un des responsables de cet échec. D'une baguette assurée, il déporte la partition vers une Californie « new age », lisse, bronzée, en pleine forme, qui n'évite aucun des pièges tendus par Kurt Weill. Quand celui-ci s'interroge avec sérieux, certes, mais avec cet esprit de Berlin prompt à toutes les transgressions, sur les formes baroques (canon, fugue, choral, récitatif...) ou classiques, Davies dirige au pied de la note, sans imagination, sans jamais de risque, voyageant dans l'histoire de la musique sans vouloir entendre dans sa propre fosse les saxophones, qu'il fait sonner comme des clarinettes basses, ou la batterie, qui a ici des accents de timbales.

Quand, au deuxième acte, Weill installe sur le plateau un orchestre de bal censé rythmer la scène des déchaînements érotiques, Dennis Russel Davies nous donne à entendre une formation d'hôtel chic, sans intention, sans feeling, inexistante...

Dans ce contexte musical, le talent habituel du metteur en scène Peter Zadek n'y peut mais. A la peine, il échoue à inventer une forme appropriée au lieu. Dans les beaux, trop beaux décors, de Richard Peduzzi – fanstasme de ville américaine provinciale de briques, de murs, de portes en fer, de néons sur fond de ciel immense –, il mène l'action dans le respect scrupuleux des didascalies de Brecht, mais sans éviter les chausse-trapes induites par l'occupation d'une aire trop grande. Il multiplie les actions secondaires dont la charge provocante est éculée – ainsi un étalage de chairs féminines à l'obscénité niaise doublée d'une scène de fornication lesbienne qui ne pourra émouvoir que les érotomanes octogénaires...

Quand il ne sait plus que demander à ses chanteurs, Peter Zadek les confie à une chorégraphe indigne de ses ambitions : moquer les *Chorus Lines de Broadway*, pourtant bien plus habiles à la manœuvre. Il y a bien quelques moments qui portent la marque de Zadek – particulièrement ces trois silhouettes d'un père, d'une mère et de leur enfant qui se préparent, immobiles, à subir les assauts d'un typhon qui épargnera la cité de tous les rêves inaboutis... Mais le metteur en scène paraît avoir perdu sa verve, ses méchancetés narquoises, cette poétique du noir, jusque-là sa marque, qui paraissait si bien convenir à l'approche de l'ouvrage.

*Si Mahagonny devait être repris* à Salzbourg, on rêverait de l'entendre à Perner Insel, par exemple, cette usine transformée en théâtre où le rapport entre le public et les œuvres est immédiat. Il faudrait aussi qu'il soit servi par une distribution qui réunisse des chanteurs-diseurs, peut-être recrutés en dehors du sérail purement classique. Si on tient absolument à confier l'orchestre à un Américain, il vaudrait mieux chercher du côté de New York, dans les clubs, et retrouver un peu du swing qui est l'âme de l'Amérique populaire, ce continent qui fit rêver Kurt Weill tandis qu'à Berlin commençait de souffler un vent mauvais.

*Olivier Schmitt*

# Les chiffres et les lieux d'un rendez-vous hors pair

*SALZBOURG*
*de notre envoyé spécial*

Le Festival de Salzbourg, c'est bien évidemment une programmation musicale, lyrique et théâtrale de premier plan, mais c'est aussi un lieu et des personnes. Gérard Mortier, le directeur artistique de cette institution, est connu, mais il ne travaille pas seul. Helga Rabl-Stadler est présidente du comité directeur, au sein duquel on trouve Hans Landesmann, directeur de l'administration et directeur artistique des concerts, et Ivan Nagel, le nouveau directeur du théâtre qui a succédé à Peter Stein.

**93,3 % DE REMPLISSAGE**

Cent soixante-dix-huit permanents travaillent toute l'année pour un festival qui emploie près de 4 000 personnes, l'été venu. En 1997, 2 948 étaient à comptabiliser du côté artistique, et 805 dans l'administration. La même année, le festival dura du 19 juillet au 31 août et accueillit 242 761 spectateurs et auditeurs, dont 75 % de visiteurs étrangers. Le taux de remplissage des salles était de 93,3 %. Neuf opéras, 4 pièces de théâtre, 67 concerts, totalisant 174 manifestations publiques, rapportèrent une recette de 296 millions de schillings, soit environ 150 millions de francs sur un budget qui atteint approximativement le double.

L'argent public apporté au festival sous forme de subventions directes s'est élevé à 65 millions de francs environ, accordés par l'Etat, la région et la ville. Si l'on ajoute au produit de la vente des billets l'argent du mécénat et des recettes tirées de la location des salles et des droits de retransmission (radio et télévision), l'autorentabilité de la manifestation se sera élevée à 74 %, si l'on se réfère à un document publié par le festival lui-même. Une étude officielle de la chambre économique de Salzbourg a par ailleurs calculé que le festival entraînait des recettes supplémentaires de 2,5 milliards de schillings (1,25 milliard de francs) dans l'Autriche entière.

Si la Grosses Festspielhaus (2 179 fauteuils), inauguré en 1960, est connu pour sa laideur et pour avoir l'une des scènes les plus larges du monde (110 mètres avec les dégagements latéraux, et 32 mètres d'ouverture utile sur la salle), la Kleines Festspielhaus (1 324 places assises et 60 debout), plus ancien, a été plusieurs fois remanié.

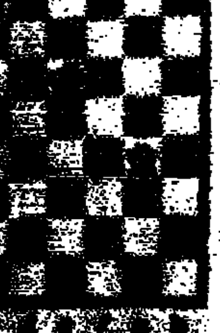
**TOIT AMOVIBLE**

En 1937, cette salle a été reconstruite parallèlement à la montagne sur laquelle s'appuie le palais du festival. Son acoustique est excellente, et il est le lieu rêvé pour présenter les opéras de Mozart.

Partageant le même hall d'entrée, la Felsenreitschule a été construite à l'emplacement d'une carrière d'où l'on aura extrait la pierre qui servit à la construction de la cathédrale toute proche. Cette salle à ciel ouvert a un toit amovible qui permet d'y jouer les jours de pluie. Elle compte 1 549 places. Le Festival de Salzbourg utilise d'autres salles et d'autres lieux : la place de la cathédrale, où se joue *Jedermann*, de Hugo von Hofmannsthal, depuis 1920 (2 111 places assises) ; la cour de la résidence (780 places), protégée de la pluie, elle aussi, par un toit amovible ; la Perner-Insel Hallein, une grande halle construite sur un site classé qui servait encore, il y a peu, à la transformation du sel ; le Landestheater ; la salle de concert de la célèbre école du Mozarteum, et le Lehrbauhof, une école appartenant à l'Association de formation professionnelle du bâtiment, qui sert de lieu pour certaines répétitions d'opéras et, parfois, de salle de concerts et de spectacles. Pierre Boulez y a dirigé un concert symphonique, et Peter Sellars y a présenté sa mise en scène des *Perses*, de Sophocle.

*A. Lo.*





هكذا من الامل



# Les éditions Calmann-Lévy renoncent à publier une biographie de François Pinault

## Les auteurs et l'éditeur étaient liés par un contrat « à option »

**Une enquête menée par deux journalistes, Caroline Monnot du *Monde* et Pierre-Angel Gay des *Echos* sur François Pinault, le PDG du groupe Pinault-Printemps-Redoute, propriétaire de la FNAC, rencontre des difficultés de publication. Calmann-Lévy, qui l'avait commandée, a dénoncé le contrat l'unissant aux auteurs, après avoir reçu un manuscrit partiel, en estimant qu'une expertise juridique était nécessaire.**

DEUX JOURNALISTES, Caroline Monnot du *Monde* et Pierre-Angel Gay des *Echos*, se sont vu refuser par Calmann-Lévy, qui la leur avait commandée, la publication d'une enquête sur l'ascension de François Pinault, PDG du groupe Pinault-Printemps-Redoute. Propriétaire du *Point* et, à hauteur de 2,33 %, l'un des nombreux actionnaires extérieurs du *Monde*, M. Pinault contrôle aussi, *via* la FNAC, 20 % à 25 % du chiffre d'affaires de l'édition de littérature générale en France.

Signé par les auteurs et l'éditeur en février 1996, le contrat *« à option »* sur simple synopsis donnait *la possibilité aux contractants* d'annuler à tout moment l'engagement. Sur la base de cet accord, un premier tiers du manuscrit – une centaine de pages – fut remis (moyennant à-valoir) à Olivier Nora, PDG de Calmann-Lévy, en septembre 1997. Publication prévue : février 1998. Le 13 octobre, lors d'un déjeuner avec M. Nora, les auteurs disent avoir senti son *« inquiétude »* lorsque furent évoquées de possibles représailles de la FNAC.

En décembre, une brève du *Canard enchaîné* révèle la parution imminente d'une autre biographie de M. Pinault, également prévue pour février 1998, mais, *cette fois*, sous la plume d'un ami de l'homme d'affaires, Pierre Daix, aux éditions De Fallois. Chez Calmann-Lévy – une maison du groupe Hachette, lequel diffuse également De Fallois –, personne n'avait été informé de la programmation de cet ouvrage. Selon Olivier Nora, cette parution concurrente aurait impliqué pour lui, en plus de ses *« inquiétudes »*, un changement de stratégie commerciale. *« Non seulement le marché n'était pas assez grand pour deux livres sur Pinault,* nous explique-t-il, *mais cela nous aurait obligés à positionner la nôtre* [de publication] *plus radicalement comme biographie à scandale, et à amplifier les difficultés. »*

Olivier Nora, le PDG de Calmann-Lévy, assure n'avoir subi « aucune pression » de la part de M. Pinault

Le 30 janvier, après avoir remis une deuxième partie du texte, les deux journalistes suscitent un rendez-vous avec l'éditeur et lui proposent *d'achever leur ouvrage dans* les plus brefs délais, à condition que, de son côté, il en garantisse la publication. Olivier Nora, considérant qu'il ne peut s'engager sur un manuscrit partiel dont certains passages nécessitaient une expertise juridique, dénonce le contrat.

Les auteurs s'étonnent que l'examen juridique des premiers chapitres n'ait jamais eu lieu. Du temps avait déjà passé en tergiversations sur le choix de l'avocat. M. Nora jugeait difficile de faire appel à celui de Calmann-Lévy, M[e] Yves Baudelot, également avocat du *Monde* où Caroline Monnot est journaliste ; l'idée de solliciter M[e] Georges Kiejman, spécialisé dans les dossiers d'édition, avait été également écartée, l'ancien ministre ayant eu à défendre les intérêts de M. Pinault.

Selon les auteurs, l'essentiel des faits *« problématiques juridiquement »* apparaissait dès les premiers chapitres. Ils contiennent, affirment-ils, *« des informations sur les débuts de François Pinault, peu conformes à la légende d'un entrepreneur parti de rien, sur ses anciennes relations avec Jean-Marie Le Pen, sur le réseau de ses sociétés à l'étranger »*. Olivier Nora réplique : *« Les préalables à l'expertise juridique n'étaient pas remplis. J'avais dit que rien ne paraîtrait sans que M. Pinault ait l'occasion de répondre* [selon les auteurs, celui-ci aurait annulé au dernier moment un déjeuner prévu depuis plusieurs mois]. *D'autre part, les preuves manquaient aux accusations contenues dans les cent premières pages. »*

Le PDG de Calmann-Lévy, qui assure n'avoir subi *« aucune pression »* de la part de M. Pinault ou de son entourage, précise que *« le sérieux de l'enquête menée par Caroline Monnot et Pierre-Angel Gay n'est pas en cause »*, mais que, *« au stade où ils* [lui] *ont demandé de s'engager sur la publication de l'ouvrage, ce n'était pas jouable »*. Les deux journalistes, qui sont aujourd'hui sur le point d'achever leur travail, affirment avoir depuis frappé sans succès aux portes du Seuil et d'Albin Michel. Le PDG de Fayard, Claude Durand, a fait savoir, de son côté, que *« le sujet ne* [l]*'intéressait pas »*.

Les auteurs disent *« avoir pu analyser la position de force de M. Pinault qui tient entre ses mains, par l'intermédiaire de la FNAC, près du quart du chiffre d'affaires des éditeurs : un titre de moins commandé à la FNAC, c'est ce qui peut faire passer de l'équilibre au déficit »*. Ils précisent cependant que *« rien ne permet d'affirmer que l'homme d'affaires ait exercé une pression quelconque »*.

Les auteurs ne perdent pas l'espoir de voir publier leur manuscrit. Sollicité par *Le Monde*, M. Pinault, pour sa part, n'a pas souhaité faire de commentaire.

*Marion Van Renterghem*

# « Les Noces de Figaro » traitées en opéra-comique

***LES NOCES DE FIGARO*, de Mozart. Avec Isabelle Poulenard (Suzanne), Franck Leguérinel (Figaro), François Harismendy (Le Comte), Marie-Paule Dotti (La Comtesse), Patricia Fernandez (Chérubin), Fabienne Masoni (Marcelline), Jean-Claude Sarragosse (Bartolo), Eric Vigneau (Basile), Gersende Florens (Barberine), Boris Grappe (Antonio), Chœurs du festival, orchestre Ostinato, direction Joël Suhubiette, mise en scène Olivier Desbordes, en collaboration avec Sylvie Ottin, décors, costumes, lumières Patrice Gourdon.**
**FESTIVAL DE SAINT-CÉRÉ : château de Castelnau, les 8, 10, 13 août, à 19 h 30. Prix : de 120 à 260 F. Tél. : 05-65-38-28-08.**

SAINT-CÉRÉ (Lot)
*de notre envoyé spécial*

Le château de Castelnau dresse sa puissante silhouette au-dessus du bassin de Saint-Céré. Des jeunes gens en costume XVIII[e] siècle accueillent le public. Ils chanteront les chœurs un peu plus tard. Dans l'espace qui sert de loge en plein air, s'affinent les derniers maquillages, les figurants discutent autour des tables. La cour du château, ses hauts murs et ses donjons menaçants, en paraît toute humanisée. Les musiciens arrivent, eux aussi en tenue d'époque. La représentation peut commencer.

Avec *Les Noces de Figaro,* Olivier Desbordes présente le premier volet d'un diptyque sur le libertinage (le second est *Manon*), dans cette époque prérévolutionnaire où la liberté est à l'ordre du jour. Pour mieux faire sentir le poids politique de l'œuvre, il a remplacé les récitatifs de Da Ponte par des extraits de la pièce de Beaumarchais. Le librettiste avait édulcoré son adaptation pour satisfaire la censure impériale. Le texte initial est plus percutant et rejoint l'esprit de Mozart.

Va pour l'esprit. Mais la lettre ? Transformer *Les Noces de Figaro* en un opéra-comique, mêler le français à l'italien est une opération casse-cou. Ici, sur le fil du rasoir, ça marche. Les dialogues sont bien en situation, ils ne sont pas envahissants. Les enchaînements avec la musique se déroulent correctement. Les capacités théâtrales des chanteurs sont plus inégales. La plupart ont des intonations, des ports de voix qui ne sont pas de comédiens. La mise en scène, alerte, aide aux liaisons entre le parlé et le chanté. Olivier Desbordes privilégie le rapport au public. Il le prend à témoin, l'introduit dans l'action. Un peu facile, mais efficace. Et les spectateurs, contents de comprendre ce qui se passe (ce n'est pas fréquent à l'opéra) et d'être mis dans le coup, adhèrent.

Musicalement, l'entreprise est périlleuse. Surtout pour l'orchestre, placé au fond de la scène. Le chef, Joël Suhubiette, doit accompagner des chanteurs qui lui tournent le dos, ce qui favorise les décalages avec le plateau. L'Ensemble Ostinato, composé de jeunes instrumentistes en formation, fait preuve de vivacité, sinon toujours de justesse. Les titulaires des rôles principaux n'ont pas, eux, l'excuse de l'inexpérience. François Harismendy (Le Comte) n'est à l'aise ni vocalement, ni scéniquement. Marie-Paule Dotti (La Comtesse) possède un timbre chaleureux, mais son vibrato est trop marqué et elle dramatise ses deux airs à l'excès. Franck Leguérinel est un Figaro bien sonnant, avec des basses un peu faibles. Deux découvertes : Patricia Fernandez, Chérubin craquant, et Gersende Florens, qui chante joliment Barberine. La confirmation vient d'Isabelle Poulenard, cantatrice surtout cantonnée dans le baroque. Elle mène sa voix avec adresse, et ses qualités musicales s'épanouissent dans le personnage de Suzanne.

*Pierre Moulinier*

# La plénitude « conjugale » de Franz Liszt et France Clidat

**FRANZ LISZT : *Les Années de pèlerinage (Italie), Soirées de Vienne n[os] 6 et 7, Venezia e Napoli. France Clidat (piano). Parc de Florans, le 6 août, 21 h 30.***
***JEAN-SÉBASTIEN BACH : Sonates pour clavecin et viole de gambe BWV 1029, 1028 et 1027, Toccata en ré majeur BWV 912, Prélude de la suite n° 2 pour violoncelle BWV 1008.* Juan Manuel Quintana (viole de gambe), Céline Frisch (clavecin), église de La Roque-d'Anthéron, le 6 août, 17 heures.**

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
*de notre envoyée spéciale*

A force de répéter qu'« on ne présente plus France Clidat », il faut dire simplement que cette grande dame du piano n'est plus assez présente sur les scènes françaises. La Roque, au mépris des coteries du temps, n'hésite pas à donner à France Clidat la place qui lui revient dans le paysage du piano contemporain. C'est donc à Liszt, et à Liszt exclusivement – us et coutumes obligent –, qu'est consacré ce récital centré sur l'Italie. Le second cahier des fameuses *Années de pèlerinage* (vécues en compagnie de Marie d'Agoult) marque pour Liszt un double accomplissement, celui de l'artiste et de l'homme de chair. Il est d'ailleurs cocasse que ce recueil, qui convie les grandes figures picturales et poétiques italiennes, culmine dans les visions infernales de Dante : simple manifeste esthétique ou prémonition d'une descente aux enfers matrimoniaux ?

France Clidat s'avance vers le piano comme s'il était de son salon. Et l'on sent vite à quel point la musique de Liszt est ici en familiarité. Il émane de cette artiste une force et une tranquillité qui produisent un état de détente et de réceptivité assez inhabituel. On pourra se dire qu'on a entendu Liszt plus finement nuancé, ou bien encore plus éclatant de panache et de virtuosité, mais un Liszt plus profondément humain, authentique, certainement pas. Il y a chez France Clidat comme une plénitude quasi « conjugale » avec le compositeur qui fait du bien.

### VISION DE LA MATURITÉ

Si l'émotion contenue du *spozalizio* semble corroborer la vision sacrale du *Mariage de la Vierge* peint par Raphaël, le marbre sombre et tragique du *Penseroso* de Michel-Ange est traité avec un vrai sens de la déclamation. Il y a même, avec la *Canzonetta del Salvator Rosa, comme un tutoiement qui s'instaure*, que les trois *Sonnets de Pétrarque* ne démentiront pas. Le phrasé est naturel, sans ports de voix : c'est un piano qui chante comme pour soi-même, privilégiant couleurs et résonances, legato et poésie. Mais c'est vraiment avec la *Dante Sonata* que la sûreté du jeu de France Clidat prend toute sa dimension. Des portes de l'Enfer aux visions des tortures infernales – que traverse le chant salvateur d'amour adultérin ! –, la pianiste se fait maître d'oeuvre. Point d'héroïsme paroxystique, point de révolte métaphysique, mais une vision de la maturité qui sait que l'enfer n'est pas forcément de l'autre monde...

De la seconde partie du concert au répertoire plus « alimentaire », lequel réclame son tribut en virtuosité, entrain, simplicité, et aussi une belle santé, on retiendra surtout une absence totale de vulgarité. En bis, telle *Mazurka* de Chopin pleine de fine nostalgie et, surtout, une *Malaga* de l'*Iberia* d'Albéniz enchanteront un public peut-être moins nombreux qu'à l'accoutumée, mais, à coup sûr, tout aussi fervent.

*Il y avait aussi, à l'église de La* Roque-d'Anthéron, deux jeunes artistes auxquels le public n'a pas ménagé ses encouragements. Juan Manuel Quintana, gambiste, et Céline Frisch, au clavecin, ont donné de la musique de Bach une vision *riche et vivante*. Virtuosité, lisibilité et intelligence du texte, souplesse et expression, ces deux-là ont tout pour faire leur chemin : ils savent à la fois se recueillir et danser.

*Marie-Aude Roux*

# NOUVEAU FILM

**LE PLAISIR**
**(ET SES PETITS TRACAS)**

■ Le titre est emprunté à Max Ophuls, son fonctionnement à *La Ronde*, un autre film du réalisateur, mais il faut plutôt aller chercher l'inspiration du *Plaisir* du côté de *La Chasse* de William Friedkin, un thriller qui se déroulait dans le milieu gay sado-maso dont Nicolas Boukhrief reprend plusieurs principes de narration, et même des scènes entières. Ces références demeurent les seules balises fiables auxquelles le spectateur peut s'accrocher, faute de personnages cohérents et d'un scénario ne dépassant jamais l'idée simplette qu'Eros mène à Thanatos. Le film n'avance que sur une suite d'accidents improbables et qui touchent tous ces personnages s'abandonnant à leur désir : un militaire victime d'une bombe, un homme succombant à une overdose après une nuit dans des boîtes gays, un homosexuel renversé par une voiture, une actrice de porno tombant amoureuse d'un meurtrier et lui demandant de la tuer. *Le Plaisir* est une menace, nous explique-t-on. Mais, vu la manière dont les personnages sont mis au service de cette thèse, le plaisir peut aussi ennuyer. ***Samuel Blumenfeld***

*Film français de Nicolas Boukhrief. Avec Francis Renaud, Julie Gayet, Vincent Cassel, Mathieu Kassovitz. (1 h 40.)*

# SORTIR

## PARIS

**La nuit de la comédie musicale**
Dans le cadre de la thématique *« Paris vu par... les cinéastes étrangers »* que propose la Vidéothèque de Paris jusqu'au 25 octobre, une nuit est consacrée à la comédie musicale. Quatre films américains se déroulant à Paris seront présentés tout au long de la nuit : *Les Girls* (George Cukor, 1957) avec Gene Kelly, *Gigi* (Vicente Minnelli, 1958) avec les acteurs locaux Leslie Caron et Maurice Chevalier, *La Belle de Moscou* (Rouben Mamoulian, 1957) avec les jambes de Cyd Charisse et les pieds de Fred Astaire, et enfin, en apothéose au petit matin, *Un Américain à Paris* (Vicente Minnelli, 1951), servi par le génie bondissant de Gene Kelly. Petit-déjeuner offert au matin.
*Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1[er]. M[o] Châtelet-Les Halles. Le 8 août, à partir de 23 heures. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F pour la nuit.*

**Le Vallenato de Colombie, La Maafia**
L'Amérique latine et la Martinique sont les invitées de ce troisième bal-concert que le kiosque à musique du parc de La Villette organise chaque *dimanche* d'été. En première partie, Le Vallenato de Colombie, représentant du chant vallenato, qui donne de l'importance tant à la musique qu'aux paroles. S'il fallait regrouper les airs vallenatos, le merengue et la puya seraient proches, par la rapidité de leur exécution, le son et le paseo, par leur lenteur. Avec, *entre* autres, Ismaël Rudas (accordéon), Daniel Celedon (chanteur-compositeur), Ariel Avial (caja).
En deuxième partie, La Maafia, un orchestre en formation big band dirigé par Jean-Michel Cabrimol : trompette, saxophone, flûte, baryton, trombone, bugle, trois violons, deux guitares, congas, bongos, timbales, piano, basse, batterie, des chanteurs cubains pour entourer les chœurs antillais... Au total, une vingtaine de musiciens colorent un répertoire éclatant de rythmes, inspiré de la musique haïtienne, de la salsa cubaine et des différents rythmes, reflets de cultures musicales variées, du compa, en passant par la salsa, le boléro, la biguine, la mazurka...
*Parc de la Villette, Paris 19[e]. M[o] Porte-de-la-Villette. Le 9, à17 h 30. Tél. : 0-803-306-306. Entrée libre.*

# GUIDE

## FILMS NOUVEAUX

**Armageddon**
de Michael Bay (Etats-Unis, 2 h 28).
**C'est la tangente que je préfère**
de Charlotte Silvera (France, 1 h 40).
**Kiss or Kill (*)**
de Bill Bennett (Australie, 1 h 40).
**Parrain malgré lui**
de Mark Malone (Etats-Unis, 1 h 30).
**Le Plaisir et ses petits tracas (*)**
de Nicolas Boukhrief (France, 1 h 41).
**Les Sexton se mettent au vert**
de Bryan Spicer (Etats-Unis, 2 h 04).
**Un indien à New York**
de John Pasquin (Etats-Unis, 1 h 44).
*(*) Films interdits aux moins de 12 ans.*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

## REPRISES

**Amadeus**
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6[e] (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8[e] ; Sept Parnassiens, 14[e] (01-43-20-32-20).
**Les Anges du boulevard**
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
*Le Quartier Latin, 5[e] (01-43-26-84-65).*
**Broadway Bill**
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
*Action Christine, 6[e] (01-43-29-11-30).*
**Les Contes de la lune vague après la pluie**
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5[e] (01-43-26-19-09).
**Guêpier pour trois abeilles**
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5[e] (01-43-29-79-89).
**Honkytonk Man**
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6[e] ; MK2 Bastille, dolby, 11[e] ; MK2 Quai-de-Seine, 19[e].
**Irma la douce**
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5[e] (01-43-29-44-40).
**Madame Bovary**
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
*Le Quartier Latin, 5[e] (01-43-26-84-65).*
**Manhattan**
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
*Action Ecoles, 5[e] (01-43-29-79-89).*
**Peau-d'âne**
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
*Epée de Bois, 5[e].*

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**L'Amante anglaise**
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
*Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8[e]. M[o] Alma-Marceau. Le 8, à 20 h 45 ; le 9, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.*
**La Dernière Bande**
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
*Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6[e]. M[o] Montparnasse-Bienvenüe. Le 8, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F. Jusqu'au 30 octobre.*
**Filao**
Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Hudi.
*Espace chapiteau du Parc de la Villette, parc de la Villette, Paris 19[e]. Le 8, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.*
**Mais où est donc passée Esther Williams ?**
mise en scène de Sophie Perez.
*Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8[e]. M[o] Concorde. Les 8 et 9, à 22 heures (dernières). Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris Quartier d'Eté.*
**Le Mal de mère**
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
*Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1[er]. M[o] Palais-Royal. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.*
**Rêves de renards**
Arlette Chosson et ses renards.
*Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13[e]. M[o] Porte-d'Ivry. Le 8, à 21 heures (dernière). Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'Eté.*
**Romanès cirque tsigane**
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
*Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris 9[e]. M[o] Place-de-Clichy. Le 8, à 21 heures (dernière). Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'Eté.*
**Delphine Bardin (piano)**
Beethoven : *Sonate pour piano op. 14 n° 2.* Schumann : *Scènes d'enfants, Arabesque.* Chopin : *Nocturnes.* Debussy : *Préludes.*
*Orangerie, parc de Sceaux, 92 Sceaux. RER Bourg-la Reine. Le 8 août, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.*
**Emmanuel Boulanger (violoncelle)**
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1012.* Reger : *Suite pour violoncelle seul n° 1.*
*Cloître de Port-Royal, 123, boulevard de Port-royal, Paris 14[e]. RER Port-Royal. Le 8, à 18 heures et 20 h 30. Entrée libre.*
**Mihi-Annika Kim (flûte)**
**Bénédicte Rostaing (harpe)**
Œuvres de Mozart, Massenet, Bizet et Dvorak.
*Cloître de Port-Royal, 123, boulevard de Port-royal, Paris 14[e]. RER Port-Royal. Le 9, à 16 heures et 18 heures, Entrée libre.*
**Quintette de cuivres Magnificat**
Œuvres de Lully, Bach, Rameau, Pirchner, Pryor, Haendel, Caccini, Soenen et Arban.
*Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris 12[e]. M[o] Château-de-Vincennes. Le 9, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95* 10 F.
**Gérard Caussé (alto)**
**Sabine Vatin (piano)**
*Schumann : Märchenbilder.* Brahms : *Sonate pour alto et piano op. 120 n° 1.* Beethoven : *Notturno pour alto et piano.*
*Orangerie, parc de Sceaux, 92 Sceaux. RER Bourg-la Reine. Le 9, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.*
**Simon Goubert Quintet**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1[er]. M[o] Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*
**Raï Kum**
*Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13[e]. M[o] Quai-de-la-Gare. Le 8, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04.*
**Aziza Mustapha Zadeh**
*Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris 12[e]. M[o] Château-de-Vincennes. Le 8, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.*
**Tambours du Burundi**
*Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6[e]. RER Luxembourg. Le 8, à 18 heures ; Jardin des Tuileries, Paris 1[er]. M[o] Concorde. Le 9, à 19 heures (dernières). Tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. Paris Quartier d'Eté.*

## RÉSERVATIONS

**The Artist (ex-Prince)**
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19[e]. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.*
**Pâte feuilletée**
de Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, Claude Evrard, Frédéric Quiring.
*Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9[e]. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.*

هكذا من الاصل



SAMEDI 8 AOÛT

## FILMS DE LA SOIRÉE

**20.45 Les Barbouzes ■■** Georges Lautner (France, 1964, version colorisée, 105 min). RTBF 1

**0.10 La Grande Ville ■■** Frank Borzage (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

**0.40 2001, L'Odyssée de l'espace ■■■** Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Cinétoile

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

0.10 Le Monde des idées. Thème : Mai 68. Avec Daniel Bensaïd et Henri Weber (rediff.). LCI

### MAGAZINES

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 8 août 1948. Les Jeux olympiques de 1948, entre sport et politique. Invité : Klaus Wenger. Arte
20.00 Thalassa. Un été à la mer, le Cap-Ferret sur le bassin d'Arcachon. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Les spectateurs engagés. Invités : Emmanuel Leroy-Ladurie, Mona Ozouf, Alexandre Farnoux, Gérard Unger. Histoire
20.45 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. Ciné Cinéfil
21.40 Metropolis. Dario Argento, un maître du cinéma fantastique. Le culte du super-huit. Arte
23.50 ▶ Paris modes. Paris Première
1.00 Les Nouveaux Mondes. Le désert des vivants, Pétra. Les peintures du désert, Yémen. Dans le désert : la vie, Arabie Saoudite. L'avancée du désert, Mauritanie. Sur la piste des Incas, Chili. France 2

### DOCUMENTAIRES

18.05 ▶ L'Egypte. [1/5]. Les rois et le chaos. La Cinquième
19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [6/12]. Sienne. Odyssée
19.25 Baïkonour : des fusées à la ferraille. Odyssée
19.50 Maîtres de guerre. [10/13] Bataille des Ardennes. Planète
19.55 Victoria et Albert. [1/2]. Une si profonde influence. Odyssée
20.30 ▶ Les Enfants virtuoses de Harlem. Canal +
20.35 Les Grands Parcs nationaux américains. [1/4]. Planète
20.35 Nature de toutes les Russies. [1/3]. Le pays du renard blanc. TMC
20.45 ▶ L'Aventure humaine. First contact. Arte
20.50 Vietnam : revivre. [1/5]. Le pays de l'eau. Odyssée
21.30 Voyage au bout de la vie. Planète
21.30 Les Pistes du Far West. [1/2]. TMC
21.40 Identités discrètes. Etre musulman en Chine. Odyssée
22.00 Galapagos. [3/4]. Ces animaux qui ont traversé les océans. Planète
22.00 Ed Wood envahit Hollywood. [1/2]. Ciné Cinéfil
22.05 Il était une fois à Hollywood. [1/10]. L'usine à fabriquer du rêve. Ciné Cinémas
22.10 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. Odyssée
22.50 Opium. [1/3]. Guérilla et trafic. Planète
22.55 Rivalités. Marilyn Monroe contre Jane Mansfield. Odyssée
23.00 Sur les feuilles de route de Breyten Breytenbach. Histoire
23.35 La Traviata, les secrets d'un opéra. Muzzik
23.40 Music Planet. Paul Bley. Arte
23.45 Moulins, du gauche au droit. Planète
23.45 Nomades. [4/4]. Odyssée
0.20 Les Grandes Affaires criminelles du XXe siècle. Caryl Chessman. RTBF 1
0.40 ▶ Vers une société sans mensonge ? Planète

### SPORTS EN DIRECT

18.00 VTT. Coupe du monde de descente. Eurosport
19.00 et 0.20 Tennis. Tournoi messieurs de Toronto. Demi-finales. Eurosport

### MUSIQUE

19.55 La Rencontre du classique et du jazz. Tzimon Barto, piano ; Wolfgang Dauner, piano. Œuvres de Bach, Ravel, Liszt, Gershwin, Joplin, Barto et Dauner. Mezzo
20.30 Opéra : Janet Baker. *Orphée et Eurydice*, de Gluck. Dir. Raymond Leppard. Mezzo
21.00 La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Pier Luigi Pizzi. Dir. Carlo Rizzi. Muzzik
22.35 Yellowman. Enregistré à Paris, en 1996. Paris Première
0.30 La Traviata. Opéra de Verdi. Mise en scène. Francesca Zambello. Dir. Maurizio Benini. Muzzik
0.45 Catherine Lara. Festival du Val-de-Marne 94. Paris Première

### THÉÂTRE

23.00 Festival Galabru : Les Rustres. Pièce de Carlo Goldoni. Mise en scène. François Sayad. France 3

### TÉLÉFILMS

20.50 Le Malingot. Michel Sibra. France 3
22.25 Stirn et Stern. Peter Kassovitz. TMC
23.35 La Maison sur la falaise. O John Korty. M 6
0.35 Canicule. Idit Shechori. Arte

### SÉRIES

20.50 FX, effets spéciaux. Moissons funèbres. M 6
20.55 Walker, Texas Ranger. Vengeance en famille. TF 1
21.40 The Sentinel. Erreur de jeunesse. M 6
21.45 Les Dessous de Palm Beach. O L'héritage de la haine. TF 1
22.13 Supercopter. Black Jack. Evasion. Une villa à louer. Laurie. Fenêtres indiscrètes. C'est du gâteau. Le train de la mort. Parole de mime. Le virus X. 13ème Rue
22.20 Les Anges de la ville. Prise d'otage. Série Club
22.25 Stargate. Le feu et l'eau. TSR
22.35 High Secret City. Passage interdit. TF 1
22.35 Players, les maîtres du jeu. La guerre des nerfs. M 6
22.40 Don Quichotte. [5/5]. Arte
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Viols. Canal Jimmy
0.55 Seinfeld. Le club diplomate (v.o.). Canal Jimmy
1.20 Friends. Celui qui faisait de grands projets (v.o.). Canal Jimmy

## NOTRE CHOIX

● 20.45 RTBF 1
**Les Barbouzes**

Un magnat de l'armement meurt, laissant en « héritage » à sa veuve des brevets d'armes atomiques, thermonucléaires et bactériologiques. Cinq agents secrets de différents pays cherchent à s'en emparer. Le plus drôle, le plus délirant des films d'espionnage parodiques de Georges Lautner. C'est devenu un classique jusque dans l'interprétation (Lino Ventura, Bernard Blier, Francis Blanche, Jess Hahn, Charles Millot, Mireille Darc...). Comme *La Grande Vadrouille* de Gérard Oury, on ne s'en lasse pas. – *J. S.*

● 20.50 France 3
**Le Malingot**

Lorsque Malingowski, dit Le Malingot, soulage de ses mains de guérisseur une jeune fille blessée à la cheville, son fils, Julien, âgé de onze ans, est très fier de lui. Sept ans plus tard, l'enfant est devenu un jeune homme assoiffé de connaissances. Il décide d'étudier la médecine officielle, et non pas celle pratiquée par son père. Il est alors contraint de quitter le domicile familial. Tiré du roman de Gilbert Schlogel, ce téléfilm réalisé par Michel Sibra déploie magnifiquement les ressorts de la haine-amour qui lient un père et un fils au tempérament et au destin différents. Défendu par des acteurs d'une grande justesse – Julien Guiomar dans le rôle du guérisseur, Alexandre Cros dans celui de Julien –, *Le Malingot* cerne l'être humain, ses plaies, ses bosses, ses travers. Et son irrésistible propension à aller au bout de ses convictions. Les risques de la médecine parallèle et les catastrophes qu'elle peut provoquer sont également analysés avec intelligence et sensibilité. – *K. N.*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

18.10 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.54 1, 2, 3 séries. 20.55 Walker, Texas Ranger. Vengeance en famille. 21.45 Les Dessous de Palm Beach. O. L'héritage de la haine. 22.35 High Secret City. Passage interdit.
23.30 Hollywood Night. *Un intrus dans la nuit.* Téléfilm. O Tim Hunter.
1.05 Formule foot.
1.40 TF1 nuit, Météo.

**FRANCE 2**

18.45 Jeux de comédie.
19.20 En avant tôôt.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Fort Boyard.
22.45 Athlétisme. Meeting Herculis de Monaco.
0.15 Journal, Météo.
0.25 Les 30 Dernières Minutes.

**FRANCE 3**

18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Malingot. Téléfilm. Michel Sibra.
22.40 Météo, Soir 3.
23.00 Saturnales : Festival Galabru. Les Rustres. Pièce de théâtre de Carlo Goldoni.
0.40 Saturnales. Journal des festivals.

**CANAL +**

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Cyberculture.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego.
19.55 et 22.20 Flash infos.
20.05 Daria.
20.30 ▶ Les Enfants virtuoses de Harlem.
21.30 Pétanque.
22.25 Jour de foot.
23.10 Dernière danse ■ Film. Bruce Beresford.

**ARTE**

19.00 Absolutely Fabulous. [16/18].
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ L'Aventure humaine. First contact.
21.40 Metropolis.
22.40 Don Quichotte. [5/5].
23.40 Music Planet : Paul Bley.
0.35 Canicule. Téléfilm. Idit Shechori.

**M 6**

18.10 Extralarge.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.49 La Trilogie du samedi. 20.50 FX, effets spéciaux, la série. Moissons funèbres. 21.40 The Sentinel. Erreur de jeunesse. 22.35 Players, les maîtres du jeu. La guerre des nerfs.
23.35 La Maison sur la falaise. Téléfilm. O John Korty.
1.15 Boulevard des clips.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

21.05 Atelier de création radiophonique (rediff.).
22.35 Musiques du monde.
0.05 La Roulotte du Mans.

**FRANCE-MUSIQUE**

19.37 Concert. Œuvres de Chopin.
20.30 Concert. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre national des Jeunes de Grande-Bretagne, dir. Mstislav Rostropovitch : Variations et fugue sur un thème de Purcell, de Britten ; Œuvres de Berkeley, Chostakovitch.
23.00 Soleil de nuit.

**RADIO-CLASSIQUE**

20.40 Le Violon et le Diable. Œuvres de Tartini, Boccherini, Paganini, Liszt, Wieniawski, R. Schumann, Saint-Saëns, Stravinsky.
22.40 Da Capo. Robert Casadesus. Œuvres de Chopin, Chabrier, Casadesus, Scarlatti, de Falla.

DIMANCHE 9 AOÛT

## FILMS DU JOUR

**17.55 L'habit fait le moine ■■** Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1958, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

**20.13 Les Oiseaux ■■■** Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 117 min). 13ème Rue

**20.30 La Grande Ville ■■** Frank Borzage (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

**20.30 Music Box ■■■** Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, 125 min). Cinéstar 1

**20.45 La Blonde explosive ■■** Frank Tashlin (Etats-Unis, 1957, v.o., 90 min). Arte

**21.00 Masques ■■** Claude Chabrol (France, 1987, 105 min). France 2

**21.00 Bronco Billy ■■** Clint Eastwood (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Paris Première

**22.30 L'Amour par terre ■■** Jacques Rivette (France, 1983, 125 min). Téva

**0.05 Le Grand Jeu ■■** Jacques Feyder (France, 1934, N., 115 min). France 3

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

22.10 Le Monde des idées. Thème : Mai 68. Avec Daniel Bensaïd et Henri Weber (rediff.). LCI

### MAGAZINES

13.00 Thalassa. Un été à la mer, le Cap-Ferret sur le bassin d'Arcachon. TV 5
13.30 ▶ Les Quatre Dromadaires. Peuples de la forêt : la forêt d'Idris. France 3
14.00 Outremers. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Opéra et IIIe Reich. Histoire
14.55 Inédits. Mémoires de Chine [2/5]. RTBF 1
15.00 Passe-moi les jumelles. Le pêcheur de lune. TV 5
15.50 Courants d'art. Best of [2/6] : La trace. RTBF 1
16.45 Le Bazar de Ciné cinémas. Invitée : Valéria Bruni-Tedeschi. Ciné Cinémas
18.05 ▶ Paris modes. Paris modes à Dublin. Paris Première
19.00 52 sur la Une. Les Vagabonds du rail. TF 1
19.00 Le Gai Savoir. Le communisme a-t-il fait quatre-vingt-cinq millions de morts ? Invités : Jean-Louis Panné, André Glucksmann, Gilles Martinet, Jacques Julliard, Claude Cabannes. Paris Première
19.10 Le Club. Jean-Jacques Zilbermann. Ciné Cinéfil
19.30 La France et ses religions. Invités : André Burguière, Jean Tartier, Alain Monod, François Lebrun. Histoire
20.00 Rive droite, rive gauche. Aragon est-il récupérable ? La mondialisation est-elle l'avenir de la culture ? Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. L'honneur perdu de la Suisse. Histoire
20.50 Capital spécial été. Le prix d'une maison. Villas au Maroc : le luxe à portée de main. Maisons individuelles : la guerre des prix. Les secrets des agents immobiliers. Rech. appartement pour film. Invité : Pierre Arditi. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa Mika. Les paysans. Histoire

### DOCUMENTAIRES

17.10 Partir sur la route des îles. [1/3]. Les îles Sous-le-vent. Odyssée
17.30 Voyage au bout de la vie. Planète
17.30 Réserves du Kenya. Téva
17.35 Secrets des rois. [7/13]. Quête de la gloire. La Cinquième
17.35 Star Biographie. Bruce Willis. Ciné Cinémas
17.55 Galapagos. [3/4]. Ces animaux qui ont traversé les océans. Planète
18.00 et 21.45 Mopiopio, le souffle de l'Angola. Muzzik
18.00 Bons baisers de Berlin. Odyssée
18.30 Sur les feuilles de route de Breyten Breytenbach. Histoire
18.30 Mahler vu par Marthaler. Making-of de *la Sixième de Mahler*. Mezzo
18.50 Opium. [1/3]. Guérilla et trafic. Planète
19.00 Zap Mama. Travel Notes. Muzzik
19.00 La Vallée des meerkats. [2/2]. Retour à la vallée des meerkats. Odyssée
19.35 Maestro. Les Variations Diabelli. Arte
19.40 Moulins, du gauche au droit. Planète
19.50 Vietnam : revivre. [2/5]. Etranges délices. Odyssée
20.00 Vraiment sauvages. Créatures légendaires. Canal J
20.30 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Mezzo
20.30 La Banque des pauvres. Téva
20.35 ▶ Vers une société sans mensonge ? Planète
20.45 Victoria et Albert. [2/2]. La solitude d'une reine. Odyssée
21.25 Méditerranée, rive sud. [1/13]. Tunisie, une place dans l'Histoire. Planète
21.35 Mstislav Rostropovitch. Mezzo
21.40 La Passion de la prairie. Odyssée
21.45 Les Grands Explorateurs. [8/10]. James Cook. Histoire
21.50 Dernier round à Time Square. Planète
22.15 Soirée thématique. Make-up. Arte
22.20 Gigi, Monica... et Bianca. Planète
22.25 Les Amoureux de Dieu. RTBF 1
22.30 Le Monde en rythmes. [3 et 4/14]. Mezzo
22.30 Terrorisme. [2/4]. Œil pour œil. Odyssée
23.20 Le Musée du Prado. L'âge d'or, Bosch et Le Titien. Odyssée
23.30 Portrait de cinéaste. Robert Bresson. TV 5
0.00 La Procréation assistée. Planète
0.05 Phéniciens, conquérants des mers. Odyssée
0.35 A travers le voile. Téva
0.35 Les Chasseurs magiciens. Odyssée
0.50 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [1/2]. Nosotros. Planète

### SPORTS EN DIRECT

14.00 Football. Charity Shield. Arsenal - Manchester United. Canal +
15.00 VTT. Coupe du monde de descente. 6e manche. Eurosport
16.00 Golf. Championnat d'Europe féminin. 4e tour. En Ecosse. Eurosport
19.00 Basket-ball. Championnat du monde messieurs. Finale. Eurosport
23.00 Golf. Buick Open. AB Sport

### MUSIQUE

19.30 et 23.15 Zap Mama en concert. Bruxelles 1995. Muzzik
23.25 Sintesis. Jazz à Vienne 95. Paris Première
0.30 Llanto por Ignacio Sanchez Mejias. Opéra. TF 1

### TÉLÉFILMS

17.40 Un casse d'enfer. Terry Winsor. RTL 9
20.00 L'Enfant sage. Fabrice Cazeneuve. TV 5
20.30 L'Amour tagué. Bruno Carrière. Festival
20.40 Meurtre par amnésie. Bradford May. RTL 9
20.45 Les Brumes de Manchester. Jean-Daniel Verhaeghe. RTBF 1
20.55 L'Homme de la maison. Pierre Lary. Téva
22.20 Le Secret d'Amélia. Randa Haines. RTL 9

### SÉRIES

17.15 Les Repentis. The End. Canal +
17.35 Les Anges de la ville. Prise d'otage. Série Club
18.00 Corky, un enfant pas comme les autres. Jerry. France 3
18.05 Le Fugitif. Venez me voir mourir. La Cinquième
18.55 Demain à la une. La grande menace [1/2]. M 6
19.15 Highlander. L'immortel Cimoli. Série Club
19.25 Earth 2. Arrêt sur images. 13ème Rue
19.35 Mike Hammer. Assassins sur commande. TMC
20.45 Les Incorruptibles. Le coup de filet. Série Club
20.50 Derrick. L'homme de Kiel. Jeune fille en jean. France 3
21.00 Seinfeld. Le club diplomate (v.o.). Canal Jimmy
21.25 Dream On. Le choix de l'abonné n° 2 (v.o.). Canal Jimmy
21.55 Presque parfaite. Les taux se resserrent (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Friends. Celui qui va se marier (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Profit. Episode pilote. Canal Jimmy
22.50 Millennium. O Un verrou sur le cœur. France 2
22.55 New York District. Vengeance aveugle. France 3
23.40 Nikita. Recrue. France 2
0.20 Spin City. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Cobra. Plongée fatale. France 2

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## NOTRE CHOIX

● 9.10, 13.00, 18.00, 21.45 et 1.35 Muzzik
**Mopiopio, souffle d'Angola**

# Luanda, années 90

*« J'AIMERAIS que les problèmes de guerre qu'on a en Angola se résolvent très vite pour que tous les Angolais qui sont ici* [à Lisbonne] *puissent rentrer au pays... »* Dans un demi-sourire, avec une extrême pudeur, une femme se confie. Comme des milliers de ses compatriotes, elle a fui la tourmente qui déchire son pays, s'est installée au Portugal, « terre d'accueil » aléatoire où il a fallu s'accommoder du racisme et des blessures de l'exil. La musique est une manière de se rapprocher de la mère patrie. Le réalisateur angolais Zézé Gamboa, lui-même installé à Lisbonne, est parti à la rencontre des musiciens qui tissaient ce lien, depuis la capitale angolaise, au début des années 90.

Dans les rues et les faubourgs de Luanda, on croise quelques-unes des figures composant alors le paysage musical : le groupe Kituxe, dont la musique jouée avec des percussions et un arc musical prend sa source dans les campagnes, Elias Dia Kimuezu, trente-trois ans de carrière, qui se présente comme *« l'amant de la musique angolaise »*, le surprenant duo Nova Vaga (guitare et scie musicale, appelée « hawaïenne » par Zé Turra, son interprète). Il y a aussi Filipe Mukenga (ses chansons furent reprises par les Brésiliens Djavan et Flora Purim), Nany, Don Caetano, André Mingas... Mingas est le seul à donner (rapidement) quelques clés sur la musique angolaise, évoquant ses cousinages avec celle du Brésil. Une parenté flagrante, notamment dans le *semba*.

On aurait aimé en apprendre plus sur ce rythme père de la samba brésilienne, mais aussi sur toutes les danses (*kilapangas, rebitas, kabetulas*) et les chants (*lamentos*) de l'Angola. Semée entre les images ou les témoignages d'un quotidien malmené par la guerre civile, la musique, souvent mal enregistrée, n'est ici pas vraiment mise en valeur. Plus qu'une approche musicale du pays, *Mopiopio, souffle d'Angola* est un portrait sensible et percutant (certains témoignages sont saisissants) de Luanda au début des années 90. Le film témoin consacré à la richesse de la musique angolaise, lui, reste à faire.

*Patrick Labesse*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

13.35 Le Rebelle.
14.25 Enquêtes à Palm Springs.
15.15 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.10 Pacific Blue.
17.00 Disney Parade.
18.05 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 52 sur la Une.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Magnifique ■ Film. Philippe de Broca.
22.30 Ciné dimanche.
22.40 Un homme à ma taille ■ Film. Annette Carducci.
0.15 TF1 nuit, Météo.
0.30 Llanto por Ignacio Sanchez Mejias.

**FRANCE 2**

13.25 Maigret et les caves du Majestic.
15.05 Jours clandestins. Téléfilm. Nikolaus Leytner.
16.35 L'Envers du crime. Téléfilm. Chuck Bowman.
18.00 L'Esprit d'un jardin.
18.05 JAG.
18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Stade 2.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Masques ■■ Film. Claude Chabrol.
22.45 Séries illimitées. 22.50 Millennium. O. Un verrou sur le cœur. 23.40 Nikita. Recrue. 0.35 Cobra. Plongée fatale.
1.25 Nagasaki.

**FRANCE 3**

13.30 ▶ Les Quatre Dromadaires. Peuples de la forêt : la forêt d'Idris.
14.25 et 16.20 Mon bébé, mon amour. Téléfilm J.S. Sadwith [1 et 2/2].
16.05 Tiercé.
18.00 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Je Passe à la télé.
20.50 Derrick. L'homme de Kiel. Jeune fille en jean.
22.55 New York District. Vengeance aveugle.
23.45 Météo, Soir 3.
0.05 Le Grand Jeu ■■ Film. Jacques Feyder.

**CANAL +**

▶ En clair jusqu'à 13.55
13.30 South Park.
14.00 Football. Arsenal - Manchester United.
16.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
17.15 Les Repentis.
18.00 Destination Mercure ■ Film. Martin Duffy.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.25 et 22.15 Flash infos.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Portraits chinois ■ Film. Martine Dugowson.
22.20 L'Equipe du dimanche.
0.25 Mauvais genre. Film. Laurent Bénégui.
1.50 Ariane ou « L'Age d'or » : Jours de colère ■ Film. Bernard Dartigues.

**LA CINQUIÈME/ARTE**

13.30 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix.
14.00 Au large de la Guadeloupe.
15.00 Chaplin inconnu. [3/3].
16.00 Les Yeux de la découverte.
16.35 L'Asie mythique.
17.35 Secrets des rois. [7/13].
18.05 Le Fugitif.
19.00 Ayez donc des gosses !
19.35 Maestro. Les Variations Diabelli.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Make-up. 20.45 La Blonde explosive ■■ Film. Frank Tashlin (v.o.). 22.15 Le Maquillage dans tous ses états. 23.30 De Cléopâtre à Michael Jackson. 0.05 The Light on their Faces.
0.40 Metropolis.
1.40 Barry Gray, profession escroc.

**M 6**

13.15 La Fureur des anges : La vie continue. Téléfilm. Buzz Kulik [1 et 2/2].
16.40 Les Piégeurs.
17.05 Le Saint.
18.55 Demain à la une. [1/2].
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E=M6.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 1.00 Sport 6.
20.50 Capital spécial été. Le prix d'une maison.
22.45 Météo.
22.55 Culture pub. Saga : les pages jaunes. Le happening.
23.20 Plaisir partagé. Téléfilm. □ Lean Storm.
1.05 Boulevard des clips.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

18.35 Les 13e rencontres de Pétrarque.
20.00 De bouche à oreille (rediff.).
20.30 Le Bon Plaisir de... André Brahic (rediff.).
22.35 Percussions de Mexico. Concert. A l'occasion du Festival de Radio-France à Montpellier.
0.05 Le Corridor étoilé. Je me souviens de Jim Box.

**FRANCE-MUSIQUE**

19.00 L'Oreille du monde.
19.37 Concert. Par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Vladimir Ashkenazy : *Prélude de la partita BWV 1006*, de Bach ; *Concerto pour violon et orchestre op. 61*, de Beethoven ; *Adagio de la sonate BWV 1005*, de Bach. Œuvres de Rossini ; *Guillaume Tell* : ouverture ; *Le Contrat de mariage* : récitatif et air de Fanny ; Betly : *In questo semplice*, de Donizetti, Eva Mei, soprano ; Œuvres de Rossini, Bellini.
21.30 Concert. Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Donné en direct du parc du Château de Florans, Richard Goode, piano : Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Chopin, Debussy.
0.05 Akousma. Œuvres de O'Rourke, Roll, Petitgand, Drese.

**RADIO-CLASSIQUE**

20.00 Soirée lyrique. *Orphée aux Enfers*, opéra-féerie d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson, Sénéchal (Orphée), Mesplé (Eurydice), Rhodes (L'Opinion publique).
22.25 Soirée lyrique (suite). *Le Pays du sourire*, de Lehar, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Ackermann.

# Lors de sa mise en examen, M. Léotard a refusé de signer le procès-verbal

## Soupçonné de « blanchiment d'argent », le président de l'UDF s'indigne

CAMPÉ sur une ligne de défense très dure, le président de l'UDF, François Léotard, a non seulement refusé de s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés, vendredi 7 août, dans le cabinet des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, mais il n'a pas même voulu signer le procès-verbal de sa comparution. Dénonçant, en son nom, *« une mise en scène savamment médiatisée »*, l'un de ses avocats, Me Jean Veil, a indiqué au *Monde*, samedi matin 8 août, que ce refus constituait une *« manifestation de son indignation »*.

Mis en examen pour *« blanchiment d'argent »*, de même que son plus proche collaborateur, Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF-DL) d'Indre-et-Loire, M. Léotard avait violemment réagi à la présence de journalistes à sa sortie du bureau des juges d'instruction. *« Allez vous faire foutre ! »*, a lancé l'ancien ministre de la culture à ceux qui tentaient de l'interroger, allant jusqu'à menacer l'un d'eux en ces termes, rapportés par l'AFP : *« Toi, ferme ta gueule ou je te fous mon poing sur la gueule. »* Accompagné par ses défenseurs, Mes Georges Jourde et Jean Veil, il a été entraîné par l'un d'eux, au moment où il s'avançait vers les journalistes. *« L'énervement manifesté par François Léotard résultait de ce qu'il s'est senti délibérément humilié par une convocation inutile au palais de justice, alors que la loi prévoit la possibilité d'une mise en examen par lettre recommandée*, a précisé Me Veil. *Pour lui, cette mesure s'inscrivait dans une mise en scène annoncée par voie de presse, savamment médiatisée. »* Les avocats ont d'ailleurs tenté, mais en vain, de faire convertir par les juges cette convocation en une mise en examen par courrier. Jeudi, *France-Soir* et *Le Monde* avaient annoncé la convocation et la mise examen de MM. Léotard et Donnedieu de Vabres.

### CONSIGNE DE SILENCE

Aucun des deux hommes ne s'est exprimé, depuis, sur les circonstances dans lesquelles l'ancien Parti républicain (PR) – rebaptisé Démocratie libérale (DL) – avait fait déposer au Luxembourg, en juin 1996, 5 millions de francs en espèces, afin de garantir un prêt du même montant, consenti au parti par une coopérative financière italienne, le Fondo sociale di cooperazione Europea (FSCE). Tout au plus ont-ils, *via* leurs avocats, *« contesté les charges »* retenues à leur encontre. *« M. Léotard n'est soupçonné d'aucun enrichissement personnel*, a observé Me Veil. *Nous démontrerons qu'il a agi dans l'intérêt du PR, dans la légalité. »*

Egalement mis en examen pour *« blanchiment »*, le maître d'oeuvre du montage italo-luxembourgeois, Serge Hanchart, autre proche de M. Léotard, avait affirmé aux enquêteurs que les 5 millions de francs en espèces provenaient d'une réserve de *« fonds spéciaux »* du gouvernement, constituée depuis plusieurs années par les dirigeants du PR. Confirmée par l'entourage de M. Léotard, cette version n'explique pas pourquoi l'ancien chef du PR aurait donné pour instruction, avant d'abandonner la tête du parti à Alain Madelin, en juin 1997, de *« garder le secret sur le dépôt d'espèces »*, ainsi que l'a affirmé le directeur financier du PR, Antoine de Menthon. Pour avoir signé le contrat de prêt, ce dernier avait, lui aussi, été mis en examen. Pour avoir respecté cette consigne de silence, M. de Menthon a été licencié du parti, vendredi 7 août.

***Hervé Gattegno***

# Le nouveau premier ministre japonais est critiqué jusque dans son propre parti

**TOKYO**
*correspondance*

Une pluie de critiques acerbes, venues de l'opposition, de la presse mais aussi de son propre parti, s'est abattue, samedi 8 août, sur le nouveau premier ministre japonais après son discours de politique générale prononcé la veille devant la Diète. Pourtant, Keizo Obuchi aurait difficilement pu promettre plus : le nettoyage des mauvaises créances du système financier ; plus de 10 000 milliards de yens de plan de relance ; près de 7 000 milliards de yens de réductions fiscales et l'abandon de la loi d'austérité budgétaire, mesures qui étaient réclamées tout à la fois par les marchés, les économistes et les Etats-Unis. L'enthousiasme n'est pourtant pas au rendez-vous. Et la Bourse de Tokyo a terminé en dessous du seuil psychologique des 16 000 points.

Sur les chaînes de télévision japonaises, beaucoup moins consensuelles que la presse écrite, les commentateurs s'en donnaient à cœur joie, soulignant le manque d'ardeur du premier ministre et le flou des détails. *« Ce sont les bureaucrates qui ont écrit le texte. Il n'y a pas de projet concret »*, expliquait le commentateur politique Makoto Sako. Ailleurs, on souligne qu'Obuchi n'a pas su convaincre, malgré l'emploi répété d'expressions telles que *« mettre en action »*, *« responsabilité »* et *« détermination »*.

Dans l'opposition, les critiques sont virulentes : Naoto Kan, chef du Parti démocrate, donne 30 points sur 100 au premier ministre, du Parti libéral-démocrate (PLD). Première formation de l'opposition, vainqueur des sénatoriales du 12 juillet, le Parti démocrate est opposé au projet des banques-relais tel qu'il est proposé par le PLD, soupçonné de vouloir une fois de plus protéger ses principaux soutiens financiers. Takako Doi, chef du Parti socialiste, estime que M. Obuchi est au bord du précipice.

Même dans les rangs du PLD l'harmonie ne semble pas revenue. La bouillonnante Makiko Tanaka, députée PLD et fille de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, a jugé que *« le discours d'Obuchi manque de force. C'est le début du gouvernement* [Obuchi], *mais ça ressemble déjà à la fin du cabinet Hashimoto. »* M. Obuchi aura sans doute du mal à se départir de ce péché originel, qui lui a valu d'être l'élu le moins populaire d'un parti qui, de plus, a été désapprouvé par une consultation électorale. En revanche, l'urgence de la crise plaide en sa faveur. Les éditoriaux de la presse écrite en appellent à la responsabilité de l'opposition.

### LE TEST DES BANQUES-RELAIS

Le PLD mise sur les qualités de conciliateur de M. Obuchi pour faire passer à la Diète, cet automne, les six lois sur les banques-relais. Celles-ci seront un dossier-test d'un double point de vue : politique, car un affrontement avec l'opposition signifierait la fin du cabinet Obuchi et pourrait se conclure par la tenue d'élections législatives anticipées, que craint plus que tout le PLD ; et économique, car il s'agit en fait de constituer un cadre pour une mise en faillite « propre » – et moins traumatisante, puisque 13 000 milliards de yens de fonds publics seront mobilisés à cet effet – des établissements financiers non viables. Que les administrateurs publics, chargés selon les propositions de loi de liquider lesdits établissements, manquent de crever l'abcès, comme le craint le Parti démocrate, et l'économie japonaise s'enfoncera un peu plus dans le marasme.

Quant à la mise au placard des lois d'austérité budgétaire et au vote de la loi sur les réductions fiscales, ils ne se feront qu'en 1999. Car *« le gouvernement devrait envisager de prolonger la session actuelle* [du Parlement] *au-delà du 7 octobre pour que ces lois soient adoptées d'ici à la fin de l'année »*, écrit l'éditorialiste du *Yomiuri Shimbun*. Le temps risque cette fois de manquer au PLD, qui, pour en éluder la responsabilité, a formidablement temporisé dans la gestion d'une crise aux effets longtemps repoussés : ceux du krach immobilier et financier de 1991.

***Brice Pedrolletti***

# Projet d'accord sur les médicaments génériques

LE GOUVERNEMENT et les organisations représentatives des pharmaciens sont parvenus à *« un projet de protocole d'accord global sur la pharmacie d'officine »*, a annoncé, vendredi 7 août, le ministère de l'emploi et de la solidarité. Ce texte, qui doit être soumis début septembre aux instances délibérantes de ces syndicats *« en vue de sa signature »*, prévoit notamment que les pharmaciens auront le droit de substituer un générique (copie d'un médicament dont le brevet est tombé dans le domaine public) à un autre générique, mais surtout à un médicament de référence *(princeps)* plus coûteux.

Ce droit de substitution, qui leur était jusqu'à présent refusé (sauf urgence), devra être inscrit dans la loi. Le développement de ces produits moins chers affectera la marge financière des vingt-deux mille officines et, en conséquence, le revenu des pharmaciens. Aussi Martine Aubry avait-elle indiqué, le 6 juillet, en présentant ses mesures de réforme de l'assurance-maladie, que la négociation porterait sur *« une évolution du système de marge des pharmaciens »*. Les syndicats de pharmaciens ont déjà accepté le principe d'une réforme de leur mode de rémunération.

Selon une estimation du ministère, un développement systématique des génériques à des prix inférieurs de 30 % à ceux des molécules de référence permettrait à l'assurance-maladie de réaliser 4 milliards de francs d'économies. Mme Aubry s'est fixé comme objectif un doublement, d'ici à la fin de 1999, de la place de ces médicaments (moins de 5 % du marché aujourd'hui). S'il est admis que les médecins – soumis à la pression des visiteurs médicaux des « labos » – auront le droit de refuser la substitution, ils devront justifier ce refus.

### LA SÉCU ET L'UTILITÉ MÉDICALE

Ce début d'accord s'inscrit dans le cadre plus large d'une révision de la politique du médicament, un des principaux postes de dépenses de la Sécurité sociale. Mme Aubry a annoncé le lancement, en septembre, d'un *« plan triennal »* de révision de l'utilité médicale, des prix et des taux de remboursement des quelque six mille médicaments vendus en pharmacie. Elle a prévenu que *« cette réévaluation se fera sur la base de critères médicaux* (...) *afin de renforcer les exigences sanitaires fixées pour l'admission au remboursement »*. En décidant d'exclure de la liste des médicaments remboursables un produit des laboratoires Pierre Fabre, le Maxepa (*Le Monde* daté 2-3 août), elle a frappé les esprits dans le monde de l'industrie pharmaceutique. Les experts du gouvernement jugent que cette politique, fondée sur le service médical rendu, va entraîner la restructuration – trop longtemps différée, selon eux – de ce secteur, qui emploie 85 000 personnes.

***Jean-Michel Bezat***



## DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Marco Müller, directeur du Festival de Locarno depuis 1992, a annoncé sa démission,** le jour même de l'ouverture de la manifestation tessinoise qui a lieu du 5 au 16 août. Dans un communiqué, le président du festival, Raimondo Rezzonico, affirme que *« les tractations avec le directeur reprendront une fois le festival terminé »*.

■ **FOOTBALL : en matches avancés de la première journée du championnat de France de première division, Monaco a battu Lorient par** 2 buts à 1, à Lorient, et Le Havre, à domicile, a concédé un nul (0-0) face à Metz.

Tirage du *Monde* daté samedi 7 août 1998 : 474 413 exemplaires I